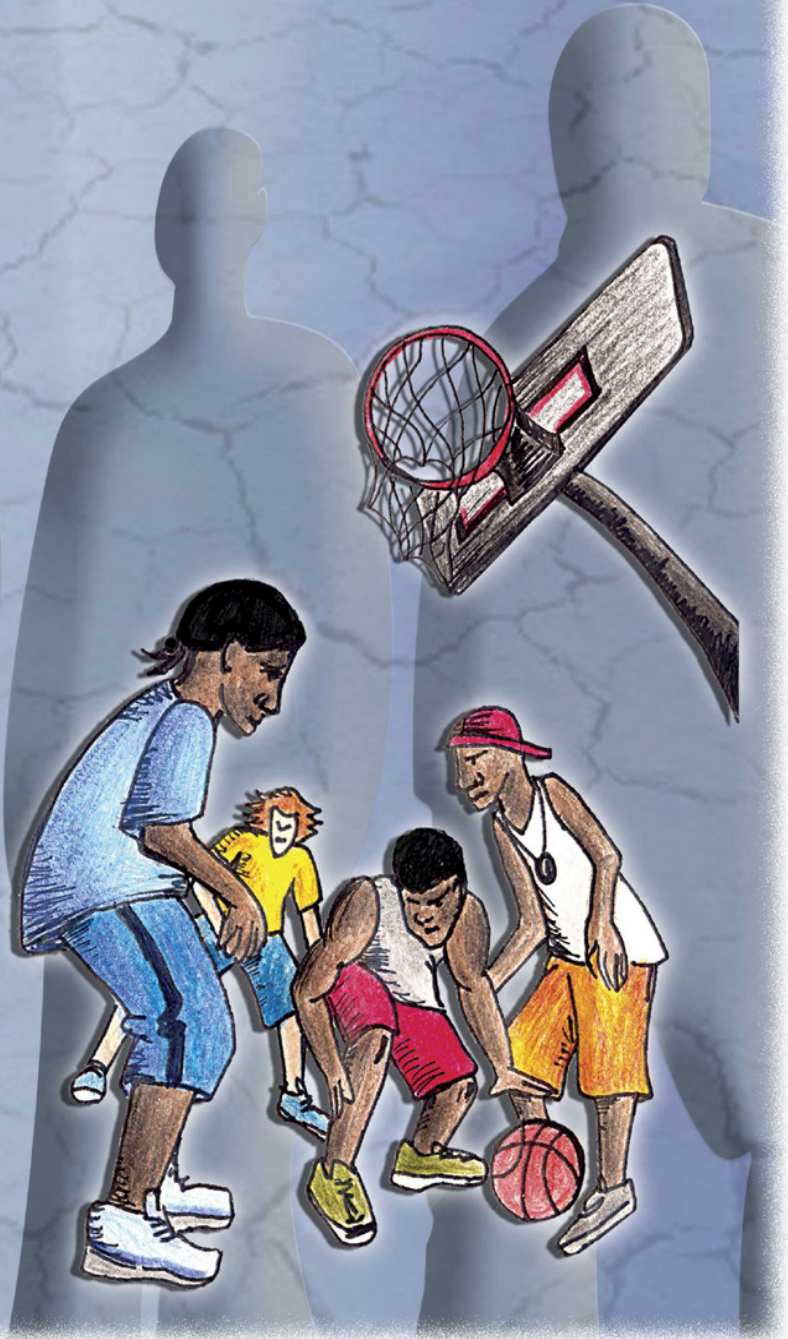




Société  
de criminologie  
du Québec

# Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable ?



**RAPPORT DE MI-PROJET**  
***Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?***

Par  
Geneviève Girard  
Karine Tétreault

Sous la direction de  
Caroline Savard  
Société de criminologie du Québec

Pour  
Direction de la prévention  
et de la lutte contre la criminalité

Ministère de la  
Sécurité publique

Octobre 2005

## **Société de criminologie du Québec**

### **Rédaction**

Geneviève Girard  
Karine Tétreault

### **Directrice de l'évaluation**

Caroline Savard

### **Illustration et graphisme**

Anne-Marie Brunet

### **Correction**

Marie-Andrée Proulx  
Denise Trottier

### **Ministère de la Sécurité publique**

Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité

GIRARD, G. et TÉTREAU, K. (2005). *Rapport de mi-projet : Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?*, Montréal, Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, Ministère de la Sécurité publique, 125 p.

## SOMMAIRE

---

Ce rapport fait état de la première année d'une étude réalisée pour évaluer la pratique des travailleurs de rue du consortium *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?* Brièvement, cette initiative provient d'un regroupement de cinq organismes communautaires de Montréal qui se sont unis pour améliorer leurs interventions auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue ou déjà affiliés à ce type de groupe. La première année de cette étude fut quasi exclusivement de nature exploratoire.

La démarche méthodologique est issue d'un amalgame de données quantitatives et qualitatives. Au total, deux entrevues individuelles ont été effectuées avec chacun des travailleurs de rue impliqués dans le projet. De plus, les travailleurs de rue ont rempli un questionnaire de 145 questions et participé à une séance de groupe à raison d'une fois aux deux semaines. Notons également que huit jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue en lien avec les travailleurs de rue ont été interviewés.

Les données de la première année d'étude ont été recueillies entre le 1<sup>er</sup> décembre 2004 et le 23 juin 2005. Bien qu'il existe des disparités entre la pratique des intervenants du consortium, les résultats démontrent que ces derniers sont intervenus auprès de plusieurs jeunes impliqués à divers niveaux dans un gang de rue. Nos analyses ont permis de décrire certains aspects de la pratique des travailleurs de rue auprès des jeunes à risque et/ou des membres d'un gang de rue : les jeunes rejoints, la présence des travailleurs de rue, le développement d'une relation entre un jeune et un travailleur de rue et les interventions.

Les jeunes côtoyés par les travailleurs de rue du consortium sont majoritairement de sexe masculin et âgés entre 14 et 17 ans. L'origine ethnique de ces jeunes est surtout haïtienne, latine et africaine. Les travailleurs de rue observent quatre fois plus de jeunes à risque que de membres d'un gang de rue. Ils établissent des contacts majoritairement (63%) avec des jeunes wannabes (jeunes qui désirent devenir membres d'un gang de rue et qui n'ont pas le statut de membre). Ils sont également en contact, dans une proportion importante (35%), avec des membres de la périphérie (membres d'un gang de rue qui ne font pas partie du noyau dur). Cependant, les travailleurs de rue réussissent peu à rejoindre les membres du noyau dur (membres centraux, à la tête d'un gang de rue). Ceux-ci représentent 2% des jeunes ciblés par le projet.

Au niveau de la présence des praticiens sur le terrain auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, plusieurs constats ressortent. Les travailleurs de rue allouent un peu plus de la moitié (58%) de leurs quarts de travail hebdomadaire à la présence sur le terrain. Les lieux où ils se retrouvent le

plus souvent en présence de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sont les parcs, les maisons de jeunes et les écoles. Il arrive que les travailleurs de rue soient présents lorsque les jeunes commettent des actes déviants. L'intimidation, les batailles et le recrutement de jeunes filles à des fins de prostitution sont les comportements déviants des jeunes à risque et membres d'un gang de rue dont les travailleurs de rue sont le plus souvent témoins.

Une section du rapport est réservée à la description du développement des relations avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Celle-ci nous révèle qu'à cette étape, le travailleur de rue observe les jeunes et le fonctionnement du milieu. L'intégration dans le milieu du jeune est une période importante qui prend plusieurs mois, de trois à six mois selon les travailleurs de rue, période où ils doivent observer et respecter les règles du milieu s'ils veulent l'intégrer. La distribution de matériel et la participation à des activités sportives sont ressorties comme des contextes propices pour établir un premier contact. Selon les jeunes interrogés, le fait que les travailleurs de rue ne soient pas des intervenants affiliés à des institutions et que la relation soit établie dans un contexte égalitaire favorise le premier contact. Dans la poursuite de la relation, deux règles importantes à respecter auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue ont été identifiées, soit de respecter la confidentialité et de ne pas être intrusif.

Les travailleurs de rue en lien avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue reçoivent des confidences de ces derniers. La commission d'un acte criminel est le type de confidences que les jeunes à risques et/ou membres d'un gang de rue révèlent le plus souvent aux travailleurs de rue. Les travailleurs de rue effectuent également un éventail d'interventions auprès des jeunes à risque et/ou membres de gang de rue (distribution de matériel, accompagnements, références, discussions, communications téléphoniques, médiations, organisation d'activités). Il appert que les condoms et les cartes d'affaires sont le matériel le plus distribué par les travailleurs de rue. Pour ce qui est des accompagnements, ceux effectués auprès des jeunes ciblés par le projet sont principalement pour la recherche d'emploi et le raccrochage scolaire. Les ressources vers lesquelles les travailleurs de rue réfèrent les jeunes sont surtout les banques alimentaires et les Centres d'hébergement. Les thèmes de discussion les plus abordés avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sont la contraception, la consommation de drogues et la sexualité. La durée des discussions est variable. Cependant, une discussion sur cinq dépasserait les 30 minutes. Au niveau des communications téléphoniques, les travailleurs de rue reçoivent deux fois plus d'appels de jeunes à risque et/ou membres de gang de rue qu'ils n'en logent. Ces derniers jouent un rôle de médiateur entre divers protagonistes. Les médiations impliquant un jeune et des membres d'un gang ennemi sont les plus fréquentes. Les activités organisées

qui ont connu le plus de succès auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sont les activités sportives, plus particulièrement les matches de basket-ball.

Depuis le début du projet, les travailleurs de rue ont reçu 53 retours positifs de la communauté et 40 demandes d'intervention. Ils dépensent en moyenne 26,52\$ par semaine. Toutefois, il est à noter que les dépenses varient beaucoup entre les travailleurs de rue du consortium, selon le budget qui leur est accordé. Enfin, on remarque que la majorité des intervenants du consortium bénéficient d'une supervision clinique, leur permettant d'améliorer leur pratique auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, dont ils affirment être satisfaits.

Ce sommaire exposait les principaux constats de la première année d'étude du projet. L'ensemble des résultats sont présentés de manière plus approfondie dans ce rapport.

Il est très important de considérer que les résultats du présent rapport sont **provisoires** et seront mis à l'épreuve au cours de la seconde année d'étude. À ce jour, les constats émis demeurent des **hypothèses** et ne peuvent être diffusés avec certitude.

## REMERCIEMENTS

---

Nous remercions les bailleurs de fonds de ce projet, soit la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité du ministère de la Sécurité publique, qui a accordé le financement dans le cadre du Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité (2004-2005). Nous remercions particulièrement madame Linda Veillette et monsieur Robert Lavertue pour leur intérêt marqué concernant le déroulement de l'étude et pour leur compréhension envers l'importance de l'évaluation.

Merci aux membres du Comité aviseur du projet, soit monsieur Robert Bastien, madame Sylvie Hamel, monsieur Mario Lecler et madame Laurence Tichit pour leurs judicieux conseils. Merci également aux directeurs des organismes, monsieur Williamson Lamarre du Café jeunesse Multiculturel, madame Louise Giguère de RAP Jeunesse, madame Sabrina Lemeltier de Plein Milieu, monsieur Pierre Ricard de TRAC et sans oublier l'initiateur de ce consortium, monsieur Robert Paris de PACT de rue.

Nous tenons également à remercier deux précieux collaborateurs qui nous ont guidés dans le choix de notre méthodologie, soit madame Renée Brassard de l'École de travail social de l'Université Laval et monsieur Jean-Pierre Guay de l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Nous tenons également à souligner la participation de madame Chantal Fredette et d'un ancien membre d'un gang de rue qui ont agité à titre de conférenciers lors des séances de groupe.

Mille mercis aux travailleurs de rue du consortium qui sont d'une implication exemplaire dans cette étude et dont nous devons taire les noms pour des raisons de confidentialité. À vous qui avez accepté de vous dévoiler et qui nous avez accordé votre confiance, merci. Nous reconnaissons également la contribution des jeunes qui ont bien voulu participer à une entrevue.

Un merci tout spécial à mon étroite complice Caroline Savard qui m'a donné ma chance et sa confiance et qui a supervisé ce projet avec brio. Merci aussi à Karine Tétreault qui nous a été d'une grande aide pour la réalisation de ce rapport et à qui je suis fière de transmettre le flambeau de la seconde année de l'étude qui s'annonce riche en développements.

Finalement, merci à ceux qui ont lu et corrigé ce rapport. Un grand merci également à Anne-Marie Brunet qui a gracieusement fait l'illustration et le graphisme de la page couverture de ce rapport.



## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION .....	16
1. REVUE DE LITTÉRATURE .....	18
2. PROBLÉMATIQUE .....	27
2.1 MANDAT .....	27
2.2 INTÉRÊT .....	27
2.3 OBJECTIFS .....	28
2.3.1 Objectif général .....	28
2.3.2 Objectifs spécifiques .....	28
3. MÉTHODOLOGIE .....	30
3.1 DÉFINITION DES TERMES-CLÉS .....	30
3.2 OPÉRATIONNALISATION .....	31
3.3 COLLECTE DES DONNÉES .....	33
3.3.1 Collecte auprès des travailleurs de rue .....	33
3.3.1.1 Les questionnaires.....	34
3.3.1.2 Les séances de groupe.....	35
3.3.1.3 Les entrevues individuelles.....	36
3.3.2 Collecte auprès des jeunes .....	37
4. RÉSULTATS .....	40
4.1 LES JEUNES .....	40
4.1.1 Les jeunes observés .....	40
4.1.1.1 Niveau individuel .....	40
4.1.1.2 Niveau du gang .....	41
4.1.2 Les jeunes contactés .....	43
4.1.2.1 L'âge .....	43
4.1.2.2 Le sexe .....	45
4.1.2.3 L'origine ethnique.....	45
4.1.2.4 Le niveau d'implication dans le gang .....	46
4.1.2.5 Les poteaux .....	47
4.2 LA PRÉSENCE .....	48
4.2.1 Les quarts de travail .....	50
4.2.2 La disponibilité .....	51
4.2.3 Les lieux de travail.....	52
4.2.4 Les événements ponctuels .....	55
4.2.4.1 Les repas.....	55
4.2.4.2 Les activités prosociales.....	56
4.2.4.3 Les activités déviantes.....	57
4.3 LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELATION .....	64
4.3.1 L'événement déclencheur : 1 <sup>er</sup> contact .....	64
4.3.2 La poursuite de la relation .....	67



4.3.2.1 Le respect des règles du milieu .....	67
4.3.2.2 Les facilitateurs .....	69
4.3.3 Le développement du lien de confiance .....	70
4.3.3.1 Les confidences .....	70
4.3.3.2 Les contacts avec l'entourage .....	72
4.3.4 La définition de la relation .....	74
4.3.5 La fin de la relation .....	76
4.4 LES INTERVENTIONS .....	77
4.4.1 La distribution de matériel .....	77
4.4.2 Les accompagnements .....	79
4.4.3 Les références .....	88
4.4.4 Les discussions .....	90
4.4.4.1 Les thèmes .....	90
4.4.4.2 La durée .....	97
4.4.5 Les communications téléphoniques .....	99
4.4.5.1 Les appels usuels .....	99
4.4.5.2 Les communications d'urgence .....	99
4.4.6 Les médiations .....	102
4.4.7 L'organisation d'activités .....	107
4.4.8 Les réactions des membres de la communauté et des jeunes en lien avec les travailleurs de rue.....	108
4.4.8.1 Les retours de membres de la communauté.....	109
4.4.8.2 Les retours des jeunes rencontrés.....	110
4.4.9 Les demandes.....	111
4.5 LES DÉPENSES .....	113
4.6 LA SUPERVISION.....	114
5. RECOMMANDATIONS .....	116
5.1 LE PROJET EN GÉNÉRAL.....	116
5.2 LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES.....	117
5.2.1 Le questionnaire.....	117
5.2.2 Les séances de groupe.....	118
5.2.3 Les entrevues individuelles avec les travailleurs de rue.....	119
5.3 RECOMMANDATION À LA DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC .....	119
6. DISCUSSION PRÉLIMINAIRE SUR L'EFFICACITÉ.....	120
CONCLUSION .....	124
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	126

## LISTE DES ANNEXES

---

- Annexe 1 Demande de subvention pour le projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?
- Annexe 2 Une lettre du président de la Société de criminologie du Québec, Monsieur Serge Brochu, justifiant la pertinence du projet
- Annexe 3 Présentation PowerPoint de la rencontre
- Annexe 4 Formulaire de consentement des travailleurs de rue
- Annexe 5 Dates où les travailleurs de rue ont été conviés à remplir leur questionnaire
- Annexe 6 Questionnaire distribué aux travailleurs de rue
- Annexe 7 Guide accompagnateur du questionnaire
- Annexe 8 Aide-mémoire pour le travailleur de rue
- Annexe 9 Liste des thèmes abordés lors des séances de groupe
- Annexe 10 Directives pour guider les travailleurs de rue dans le choix des jeunes interviewés
- Annexe 11 Formulaire de consentement du jeune pour la participation à un entretien
- Annexe 12 Fiche signalétique de l'entrevue avec un jeune
- Annexe 13 Schéma d'entretien de l'entrevue avec un jeune
- Annexe 14 Grille analytique des entrevues avec un jeune
- Annexe 15 Carte des coordonnées personnelles des travailleurs de rue
- Annexe 16 Bottin de tous les dépliants distribués par les travailleurs de rue du consortium
- Annexe 17 Facteurs de risque de Hébert et al. (1997)
- Annexe 18 Schéma de l'entretien 1 avec les travailleurs de rue

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

<b>BES</b>	Bien-être social
<b>BUMP</b>	Burg urbain mediation project
<b>CJ</b>	Centres jeunesse
<b>CJE</b>	Centre jeunesse-emploi
<b>COOP</b>	Coopérative d'habitation
<b>CRARR</b>	Centre de recherche action des relations raciales
<b>DPJ</b>	Direction de la protection de la jeunesse
<b>HLM</b>	Habitation à loyers modiques
<b>JR</b>	Jeune à risque de devenir membre d'un gang de rue
<b>JM</b>	Jeune membre d'un gang de rue
<b>MTS</b>	Maladie transmissible sexuellement
<b>PACT</b>	Projet d'action communautaire en travail de rue
<b>PDQ</b>	Poste de quartier du Service de police de la Ville de Montréal
<b>RAP</b>	Organisme Rue Action Prévention (RAP Jeunesse)
<b>STM</b>	Société des transports de la Ville de Montréal
<b>TR</b>	Travailleur de rue
<b>TRAC</b>	Organisme Travail de Rue Action Communautaire
<b>TS</b>	Travailleur social

## LEXIQUE

---

<b>Blood</b>	L'une des deux grandes familles des gangs de rue, aussi appelée les rouges.
<b>Boom rush</b>	Situation où des jeunes vont en groupe voler dans un commerce.
<b>Budget de fonds de rue</b>	Argent alloué au travailleur de rue par son organisme qui doit être utilisé pour les besoins des jeunes.
<b>Contact</b>	Avoir été minimalement à proximité et échangé quelques mots avec un jeune.
<b>Crack-house</b>	Résidence privée qui est connue comme un endroit pour aller consommer du crack.
<b>Crips</b>	L'une des deux grandes familles des gangs de rue, aussi appelée les bleus.
<b>Gang de rue</b>	Groupe de jeunes avec une structure plus ou moins organisée possédant un signe et un territoire distinctifs et dont les membres vivant dans un mode de vie délinquant sont impliqués dans des activités criminelles et violentes pour des fins économiques, de pouvoir et/ou de protection.
<b>Jeune à risque</b>	Les quatre facteurs de risque qui ont été retenus par les travailleurs de rue du consortium sont : un besoin d'appartenance élevé, un changement de comportements et d'activités soudain, des amis et de la famille membres d'un gang et un changement d'apparence (habillement).
<b>Jeune fille recrutée</b>	Jeune fille qui est recrutée par les gangs de rue pour des fins de prostitution.
<b>Maximum</b>	Valeur la plus élevée d'une série de données.
<b>Médiane</b>	Valeur qui divise une série de données ordonnées en deux parties égales, chacune comprenant le même nombre de données.
<b>Membre d'un gang de rue</b>	Jeune qui est impliqué à un certain niveau dans les activités criminelles ou violentes d'un gang de rue dans le but d'obtenir une rétribution (appartenance, argent, pouvoir, protection ou service).
<b>Membre du noyau dur</b>	Membre central (à la tête) d'un gang de rue.
<b>Membre périphérique</b>	Membre d'un gang de rue qui ne fait pas partie du noyau dur.
<b>Minimum</b>	Valeur la plus faible d'une série de données.
<b>Moyenne</b>	Somme des données divisée par le nombre total de données.
<b>Pipe à crack</b>	Instrument artisanal fabriqué avec un condom et une partie de la seringue pour fumer du crack.
<b>Wannabe</b>	Jeune qui désire devenir membre d'un gang de rue et qui n'a pas le statut de membre.

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

---

Graphique 1	L'âge des jeunes avec qui les travailleurs de rue établissent un contact	44
Graphique 2	Les jeunes contactés selon le niveau d'implication dans le gang	46
Graphique 3	Évolution des visites des TR dans une résidence privée depuis janvier 2005	54
Graphique 4	Évolution des discussions des TR avec les JR ou JM depuis janvier 2005	90
Graphique 5	Les thèmes de discussion abordés entre les TR et les JR ou JM	91
Graphique 6	Durée des discussions entre les TR et les JR ou JM	97
Graphique 7	Évolution des discussions entretenues par le TR avec les JR ou JM depuis janvier 2005	98
Graphique 8	Évolution des communications d'urgence entre le TR et les JR ou JM depuis janvier 2005	101

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

---

Illustration 1 Opérationnalisation

32

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1	Profil des jeunes interviewés	38
Tableau 2	Les jeunes observés par les travailleurs de rue pour une période de deux semaines	41
Tableau 3	Groupes d'âge ciblés par les organismes du consortium	44
Tableau 4	Les jeunes avec qui les TR ont des contacts selon leur implication dans le gang sur une période de deux semaines	46
Tableau 5	Les quarts de travail des travailleurs de rue selon le jour de la semaine	49
Tableau 6	La disponibilité des TR pour les JR/JM pour une période de deux semaines	50
Tableau 7	Présence des TR selon le lieu physique pour une période de deux semaines	52
Tableau 8	Les visites du TR à l'intérieur d'une résidence privée sur une période de deux semaines	53
Tableau 9	La présence des TR aux repas pour une période de deux semaines	55
Tableau 10	La présence des TR aux activités sportives sur une période de deux semaines	56
Tableau 11	La présence des TR aux activités organisées par un autre organisme pour une période de deux semaines	56
Tableau 12	La présence des TR lors des actes délinquants commis par les JR/JM sur une période de deux semaines	58
Tableau 13	Les confidences reçues par les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sur une période de deux semaines	71
Tableau 14	Les contacts des TR avec l'entourage du jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue sur une période de deux semaines	73
Tableau 15	Distribution de matériel par les TR à des JR/JM sur une période de deux semaines	77
Tableau 16	Les accompagnements des TR sur une période de deux semaines	80
Tableau 17	Les références des jeunes par les TR sur une période de deux semaines	88



Tableau 18	Communications téléphoniques entre les TR et les JR ou JM pour une période de deux semaines	99
Tableau 19	Les communications d'urgence entre les TR et les JR ou JM sur une période de deux semaines	100
Tableau 20	Les médiations des TR auprès des JR ou JM pour une période de deux semaines	102

## INTRODUCTION

---

Au mois d'octobre 2004, la Société de criminologie du Québec a été mandatée par la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, du ministère de la Sécurité publique du Québec, afin d'évaluer les actions entreprises par le consortium du projet *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?* Ce consortium est composé de cinq travailleurs de rue provenant de différents organismes de Montréal, soit le Projet Action Communautaire en Travail de rue (PACT de rue) de St-Michel, le Café Jeunesse Multiculturel de Montréal-Nord, l'organisme Plein milieu du Plateau Mont-Royal, l'organisme Travail de Rue Action Communautaire (TRAC) du quartier St-Henri/Petite-Bourgogne et l'organisme Rue Action Prévention Jeunesse (RAP Jeunesse) de Cartierville. L'objectif général de cette initiative est d'« assurer une présence significative par le biais du travail de rue, auprès des jeunes à haut risque d'appartenir à des gangs ou s'inscrivant dans cette mouvance »<sup>1</sup>.

L'évaluation de ce projet s'avère pertinente, car malgré le fait que le travail de rue soit un métier pratiqué depuis la fin des années 1960 au Québec, il demeure encore méconnu du grand public (Duval, 2000). Jusqu'à maintenant, peu d'études se sont penchées sur l'évaluation de la pratique des travailleurs de rue<sup>2</sup>. Ce constat a été relaté par maints auteurs:

*« À ce moment-ci de l'histoire du travail de rue, il serait nécessaire de mettre en place des outils et des moyens d'évaluation plus poussés et adaptés au caractère fluide de cette approche, ce qui permettrait de mieux saisir la singularité et la pertinence. »*  
(Pharand, 1995)

De plus, jusqu'à présent, les initiatives d'évaluation du travail de rue au Québec ont surtout porté sur la problématique des maladies transmissibles sexuellement (Archambault et al, 2001, Bastien et al., 2001). Aucune évaluation du travail de rue auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue n'a déjà été réalisée au Québec. Soulignons que les seules recherches en la matière ont eu lieu chez nos voisins du Sud (Klein 1971, 1995; Spergel, 1995). Le critère de ces auteurs, afin de statuer sur l'efficacité des travailleurs de rue auprès de ces jeunes, était la baisse de la délinquance. Pour notre part, nous avons jugé raisonnable de considérer davantage ce critère pour évaluer l'efficacité de la pratique du travail de rue

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur le projet *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?*, nous référons le lecteur à la demande de subvention effectuée par Monsieur Robert Paris (Annexe 1).

<sup>2</sup> Le masculin est employé pour alléger le texte, bien que nous traitions autant des femmes que des hommes.

des membres du consortium. De plus, les auteurs s'attardaient davantage à l'impact sur le gang que sur les jeunes en tant qu'individus, alors que dans cette étude, les priorités seront l'inverse.

Le présent rapport fait état de la première année de l'évaluation de la pratique des travailleurs de rue du consortium *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?* auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Les résultats sont surtout de nature descriptifs puisque nous statuerons sur l'efficacité uniquement au terme de la seconde année d'étude.

Dans un premier temps, il sera question d'une recension des études portant sur le travail de rue et le phénomène des gangs de rue. Par la suite, nous présenterons l'origine de cette étude et l'intérêt de s'y impliquer. La procédure méthodologique que nous avons construite afin d'atteindre nos objectifs sera par la suite explicitée. Le cœur de la démarche consiste ensuite à décrire la pratique des travailleurs de rue envers les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Nous terminerons en émettant des recommandations quant au déroulement de la poursuite de la démarche évaluative pour la deuxième année.

## **REVUE DE LITTÉRATURE**

---

### **Historique laconique de l'émergence des gangs de rue à Montréal**

Les intervenants interrogés par Hamel, Fredette, Blais et Bertot (1998) ainsi que l'étude de Perreault et Bibeau (2003) identifient une des premières phases de l'évolution des gangs de rue à Montréal par la vague d'immigration intensive des années 1970-1980. Les Haïtiens constituent à cette époque le principal groupe d'arrivants au Québec. Ces derniers sont victimes de racisme et la police n'intervient pas suffisamment à cet effet, ils décident donc de se regrouper pour pouvoir se défendre, d'où l'émergence du gang Black Power. À cette époque, les jeunes se regroupent selon une certaine homogénéité culturelle. Au début des années 1980, d'autres gangs de rue haïtiens se forment (la gang à Bélanger, Master B) et commencent à se disputer violemment la délimitation des territoires du nord-est de la ville de Montréal. Les conflits entre les gangs ne sont désormais plus seulement une réaction au racisme de la terre d'accueil, ils sont engendrés également pour la délimitation des territoires. Par la suite, le contexte économique difficile de ces jeunes les amène vers une criminalité acquisitive.

Aujourd'hui le gang se forme moins selon l'ethnie, mais plutôt en fonction du territoire qu'il veut contrôler (Hamel et al., 1998).

### **Contexte social actuel rendant propice le phénomène des gangs**

En plus de la désorganisation sociale reliée aux vagues d'immigration, les intervenants interrogés par Hamel et ses collègues (1998) et les participants de divers milieux professionnels d'un colloque sur les jeunes et les gangs de rue (Cousineau, 2004) identifient des éléments du contexte social actuel qui rend propice l'émergence des gangs de rue.

Premièrement, l'instabilité des valeurs et la montée de l'individualisme dans la société québécoise favoriseraient l'émergence des gangs de rue. Les valeurs sociales étant instables et davantage teintées par l'individualisme, les contrôles sociaux sont flous et n'offrent ainsi pas de lignes directrices claires et un encadrement satisfaisant aux jeunes. De plus, cette tendance sociale à prôner des valeurs individualistes engendre la diminution de la cohésion sociale, ce qui va à l'encontre du besoin d'appartenance ressenti par plusieurs jeunes à l'adolescence. En effet, cet effritement du tissu social a comme conséquence d'affaiblir les liens entre les jeunes et la société, l'appartenance à un gang tend ainsi à corriger ce manque (Perreault et Bibeau, 2003). Au niveau familial, cette situation se traduit par une perte des valeurs familiales. Pour le

jeune, le gang viendrait donc substituer le besoin d'une appartenance familiale. Finalement, dans cette montée de l'individualisme, la société ne laisse pas suffisamment de place aux jeunes pour s'intégrer. En effet, une formation dans des métiers spécialisés ou une scolarité plus élevée est dorénavant exigée pour obtenir une situation économique acceptable et un statut dans la société. Les personnes qui ne répondent pas aux normes de réussite socioprofessionnelle sont dévalorisées et catégorisées comme des perdants (Cheval, 1998). En réaction, certains jeunes s'associent à des gangs afin d'y trouver un statut et une reconnaissance.

Deuxièmement, les jeunes auraient aujourd'hui plus tendance à admirer des modèles délinquants. Perreault et Bibeau (2003) décrivent le modèle du « gangster-héro », qui est un modèle valorisé chez certains jeunes. Brièvement, le « gangster-héro » est un modèle fortement inspiré de la musique hip hop, des vidéoclips et du cinéma. Ce modèle montre une personne qui provient d'un ghetto et qui choisit la voie du crime pour sortir de sa misère. Il est craint et respecté par son milieu. Il porte des vêtements griffés, se déplace avec des voitures de luxe et est accompagné des plus belles filles. Bref, pour certains jeunes, il est un modèle de réussite et de contestation de l'ordre. Certains jeunes vont imiter ce modèle qui valorise la criminalité et la violence pour parvenir à ses fins.

Le fait que la consommation soit valorisée par la société peut également favoriser l'émergence des gangs de rue. En effet, la société de consommation crée des besoins immenses chez les jeunes. Ces derniers peuvent chercher à combler leurs besoins par la criminalité. L'adhésion à un gang de rue peut ainsi permettre d'assouvir ses besoins économiques.

En plus du contexte social actuel, certains facteurs environnementaux et individuels peuvent favoriser l'adhésion à un gang.

### **Facteurs d'affiliation à un gang**

À partir de la revue de plusieurs études, Hébert, Hamel et Savoie (1997) soulèvent les facteurs les plus déterminants à l'affiliation à un gang.

Au niveau de l'environnement, le fait qu'il y ait des gangs de rue établis dans le quartier peut favoriser chez un jeune l'affiliation à un gang. En effet, en résidant dans un quartier où les gangs de rue sont présents, le jeune côtoie dans son quotidien les gangs, il a ainsi plus d'opportunités de se joindre à un gang. À partir de leur étude avec des adolescents judiciarisés, Lanctôt et Le Blanc (1996) constatent effectivement que l'intégration à une bande marginale se fait selon les opportunités dans le milieu de vie des jeunes. De plus, les difficultés que les institutions traditionnelles (famille, école, police, etc.) éprouvent

à combler les besoins des jeunes et à leur offrir des opportunités économiques et sociales constituent un facteur d'affiliation important. En effet, les gangs vont satisfaire ces besoins que les institutions ne comblent pas. Les besoins que les gangs comblent chez les jeunes sont: le besoin de reconnaissance, le besoin d'appartenance (appartenir à une nouvelle famille), le besoin de protection, le besoin de valorisation, le besoin d'argent et celui d'une réponse à des problèmes familiaux (Hamel et al., 1998; Perreault et Bibeau, 2003). Bref, le gang devient alors un milieu privilégié permettant de satisfaire des besoins que les institutions n'arrivent pas à combler.

Au niveau individuel, le fait qu'un jeune ait dans son réseau des personnes qui font partie d'un gang de rue ou qui connaissent des membres d'un gang peut favoriser l'affiliation à ce gang. Les jeunes ayant fait l'expérience des gangs, interrogés par Hamel et ses collègues (1998), soulèvent effectivement que l'influence d'un ami ou d'un membre de la famille sont une des raisons qui expliquent leur adhésion à un gang. En étant exposé au gang dans son milieu, le jeune a davantage l'opportunité de s'affilier à un gang. Le fait d'avoir des antécédents de comportements déviants peut également favoriser l'adhésion à un gang de rue. En effet, la majorité des garçons interrogés par Hamel et ses collègues (1998) avait déjà commis des actes répréhensibles avant leur adhésion aux gangs. Ce constat peut s'expliquer par le fait que les gangs, indépendamment de leur structure, recrutent les garçons qui sont le plus dysfonctionnels (Lancôt et Le Blanc, 1996). L'isolement des jeunes peut également être un facteur d'affiliation important. Perreault et Bibeau (2003) soulèvent que le lien avec les autres et la société est souvent affaibli ou coupé chez les jeunes marginaux. L'appartenance à un gang peut ainsi rétablir ce manque de lien. Finalement, vivre des échecs scolaires peut entraîner une certaine marginalisation. Le jeune peut chercher à se valoriser en s'affiliant à un gang.

Pour certains jeunes nouvellement arrivés au pays, l'affiliation à un gang apparaît comme une forme avantageuse d'intégration sociale et économique (Fredette, 2004). Les parents immigrer souvent avec leur famille dans le but d'améliorer leur condition socioéconomique. Ils ont donc des aspirations sociales et économiques que leurs enfants arrivent difficilement à combler (Fredette, 2004). Cette situation va parfois amener des jeunes à faire des activités criminelles pour ne pas décevoir leurs parents (Fredette, 2004).

En regard de ces facteurs d'affiliation, il est important de préciser que l'engagement d'un jeune dans un gang ne se fait pas de manière rationnelle, mais que ce jeune est plutôt attiré par les avantages que procure le gang (Hamel et al., 1998). L'engagement d'un jeune dans un gang est progressif. Le jeune

commence par côtoyer les membres d'un gang, développe par la suite des liens et s'implique finalement de plus en plus dans les activités du gang (Hamel et al., 1998).

### **Profil des jeunes des gangs de rue**

Les jeunes impliqués dans les gangs de rue sont majoritairement de sexe masculin. Les filles sont en effet peu nombreuses et occupent habituellement un rôle auxiliaire dans le gang (Grégoire, 1998; Hamel et al., 1998). Leurs rôles se réduisent souvent à celui d'accessoires, soit comme danseuses, prostituées, intermédiaires pour des transactions de drogues ou comme appâts pour des règlements de compte (Hamel et al., 1998). Les gangs de rue adoptent effectivement une culture machiste, où les stéréotypes masculins et féminins sont reproduits (Hamel et al., 1998). L'affiliation des filles à un gang de rue est souvent liée à un contexte amoureux (Hamel et al., 1998). En effet, le gang est bien souvent un pourvoyeur d'affection pour ces filles. Les filles ont habituellement leur premier contact avec les gangs entre 11 et 14 ans (Hébert et al., 1998).

Les jeunes qui fréquentent les gangs sont habituellement âgés entre 14 et 25 ans (Blondin, 1993). Toutefois, les intervenants interrogés par Hamel et ses collègues (1998) observent que l'âge d'adhésion au gang rajeunit et que la présence d'adultes dans les gangs augmente. Les jeunes interrogés par Hamel et ses collègues (1998) ont commencé en moyenne à fréquenter les gangs à l'âge de 13 ans.

Les jeunes impliqués dans les gangs sont souvent issus de communautés culturelles les plus récemment installées au Québec (Blondin, 1993; Fredette, 2004; Perreault et Bibeau, 2003). Cependant, « certains adolescents blancs adoptent également l'éthique et les caractéristiques du gang » (Grégoire, 1998).

Plusieurs études observent que les jeunes qui fréquentent les gangs manquent de supervision et d'encadrement de la part de leur parent (Grégoire, 1998; Hamel et al., 1998; Lanctôt et Le Blanc, 1996). Ils sont souvent laissés à eux-mêmes et moins contraints de rapporter les lieux et les personnes qu'ils fréquentent (Hamel et al., 1998; Lanctôt et Le Blanc, 1996). De plus, les jeunes appartenants aux gangs proviennent surtout de familles monoparentales et sont défavorisés sur le plan socioéconomique (Hamel et al., 1998, Hébert et al., 1997).

Comme mentionné précédemment, les jeunes qui fréquentent les gangs commettent des actes délinquants bien avant leur association au gang (Hamel et al., 1998; Hébert et al., 1997; Lanctôt et Le Blanc, 1996).



## **Ampleur du phénomène**

Il n'y a pas de consensus sur une définition du gang de rue aux États-Unis et au Canada. Les définitions de gang varient selon les intérêts et les préoccupations des acteurs concernés (policiers, justice, groupes communautaires, écoles, chercheurs, communauté, etc.) et selon les réalités sociales (Spergel, 1995). Cette absence de définition empêche de bien saisir l'ampleur du phénomène. En effet, il est difficile d'avoir un portrait exact de l'étendue du phénomène des gangs et de sa progression au fil des années (Hébert et al., 1997). Bien que l'absence de définition empêche d'avoir une unité de mesure uniforme, certains constats sur l'ampleur du phénomène sont observés.

Montréal est l'épicentre des gangs de rue majeurs, mais leurs territoires d'opération augmentent en superficie et dépassent désormais les limites montréalaises (Cousineau, 2002; Hamel et al., 1998; Néron, 2002). Selon monsieur Néron (2004), sergent détective à la division du renseignement du module Gangs de rue du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), il y aurait au Québec une trentaine de gangs bien établis. Il précise que pour chaque gang établi, il faut compter trois gangs émergents (gangs moins structurés formés de sujets plus jeunes).

Certaines études avancent que la structure des gangs de rue est plutôt informelle et généralement peu organisée (Blondin, 1993, Grégoire, 1998). Toutefois, l'étude de Hamel et ses collègues (1998) démontre que les gangs des jeunes interviewés auraient dans la majorité des cas un certain niveau d'organisation, soit un nom, des signes de reconnaissance, des lieux de rencontre précis, un chef, une hiérarchie, des règlements et une forme d'initiation. Les intervenants interrogés dans cette étude confirment qu'il y a un « raffinement dans l'organisation des gangs ». De plus, les gangs de rue entretiendraient des liens avec les organisations criminelles adultes (Cousineau, 2004; Hamel et al., 1998).

Selon les participants de divers milieux professionnels d'un colloque sur les jeunes et les gangs de rue (Cousineau, 2004), les activités des gangs seraient de plus en plus nombreuses et variées. Dans l'ordre, la consommation et le trafic de stupéfiants, la prostitution et le proxénétisme, le taxage, l'intimidation, l'extorsion, les voies de fait, le trafic d'armes, le vol, la fraude et le recel sont identifiés comme des activités criminelles des gangs de rue (Cousineau, 2004). Deux activités seraient plus spécialement associées aux gangs, soit les viols collectifs (gang bang) et les invasions de domicile (home invasion) (Cousineau, 2004). Les comportements criminels varient selon la structure du gang (Hamel et al., 1998;

Lanctôt et Le Blanc, 1996). Les jeunes faisant partie d'un gang plus organisé font preuve de plus de gravité dans l'agir, surtout au niveau de l'attaque et de la destructivité (Lanctôt et Le Blanc, 1998)

En somme, le phénomène des gangs de rue est en expansion sur le territoire québécois. Leur niveau d'organisation se précise et leurs sphères d'activités criminelles sont variées. Il y a donc lieu d'intervenir. À la lumière des informations recensées sur les gangs de rue, le travail de rue apparaît comme une approche intéressante à étudier.

### **Approche du travail de rue auprès des gangs de rue**

Comme soulevé précédemment, l'affiliation à un gang s'observe chez les jeunes ayant des besoins que les institutions ne parviennent pas à satisfaire adéquatement (Hébert et al, 1997). Les institutions ne réussissent pas à offrir des opportunités sociales et économiques à ces jeunes. En effet, le fonctionnement des institutions est difficilement compatible avec le mode de vie des jeunes et peut ainsi difficilement répondre à leurs besoins (Fontaine, 2001). Il est marqué par une lourdeur bureaucratique, des horaires inadéquats, des critères d'admissibilité serrés, des normes comportementales et des rapports d'autorité, ce qui freine l'accès à des jeunes marginalisés (Fontaine, 2001).

Le travail de rue s'exerce dans le milieu de vie des jeunes. De plus, contrairement au milieu institutionnel, le travailleur de rue ajuste son horaire de travail au mode de vie des jeunes. Cette proximité le rend accessible aux jeunes et ainsi plus disponible pour répondre à leurs besoins (Pharand, 1995). De plus, en exerçant dans le milieu de vie des jeunes, le travailleur de rue rejoint les jeunes qui ne sont plus accessibles par le réseau institutionnel (Pharand, 1995). Il peut ainsi accompagner les jeunes dans leur quotidien et les référer à des ressources spécialisées quand le besoin se fait sentir. Le travail de rue a comme atout d'être « le chaînon manquant des services sociaux » (Lamoureux cité dans Pharand, 1995).

Le rapport d'autorité qui est présent entre les intervenants du milieu institutionnel et les jeunes peut parfois freiner la relation d'aide. Le travail de rue privilégie un rapport égalitaire entre l'aidant et l'aidé (Pharand, 1995). Il favorise un rapport qui est volontaire et non directif avec le jeune (Fontaine, 2003). Ce type de rapport incite le rapprochement entre le jeune et le travailleur de rue et facilite l'accompagnement dans une relation d'aide (Fontaine, 2003). En effet, le travailleur de rue est reconnu comme un aidant ou un ami, il reçoit donc la confiance du jeune (Paquet et Richard, 1995). Le travailleur de rue refuse de choisir à la place du jeune. Il croit en sa capacité d'action et s'ajuste ainsi à son cheminement (Duval et Fontaine, 2000). Le travail de rue vise à redonner du pouvoir au jeune sur sa vie en favorisant l'amélioration de ses conditions de vie et le développement de son autonomie (Cheval, 1998; Pharand,

1995). Son objectif ultime n'est donc pas de sortir le jeune de sa condition, mais plutôt de l'aider à faire des choix éclairés (Cheval, 1998; Pinard, 1994).

Comme mentionné antérieurement, les jeunes marginalisés ont un lien faible avec la société et l'adhésion à un gang vient pallier ce manque de lien (Perreault et Bibeau, 2003). La littérature soutient que le milieu institutionnel éprouve des difficultés à combler ce manque de lien. En effet, la fragmentation des rôles des intervenants et le manque de continuité dans les relations avec les jeunes nuisent au développement d'un lien de confiance et au suivi de l'intervention (Fontaine, 2001). Le travail de rue repose sur le développement d'une relation significative avec les jeunes (Duval et Fontaine, 2000). En étant dans le milieu de vie des jeunes, les travailleurs de rue peuvent assurer une continuité dans leurs relations avec les jeunes et ainsi développer avec eux une relation significative qui est basée sur la confiance et le respect. Cette finalité du travail de rue pourrait alors combler ce manque de lien chez les jeunes marginalisés.

Les participants de divers milieux professionnels d'un colloque sur les jeunes et les gangs de rue (Cousineau, 2004) soulèvent l'importance d'aborder plus globalement l'ensemble des problématiques qui touchent les jeunes de gangs de rue. L'individu doit être conçu dans sa globalité et non selon une problématique particulière (exemple : membre de gang de rue, prostitué, proxénète, etc.). En effet, les jeunes interrogés par Hamel et ses collègues (1998) revendiquent qu'on s'occupe d'eux plutôt que des gangs. Le travailleur de rue répond à ce besoin, car il accompagne le jeune sur l'ensemble des sphères de sa vie (Pharand, 1995). Par exemple, il va accompagner un jeune pour la recherche d'un emploi, pour une comparution au tribunal, un avortement, va jouer le rôle de médiateur entre le jeune et la police, etc. Il ne va donc pas poser des actes seulement en fonction d'une problématique particulière, mais selon les besoins du jeune.

Le travail de rue ne se limite pas à un type d'acte, mais recouvre une variété d'interventions. Par exemple, le travailleur de rue peut jouer le rôle de médiateur dans des conflits, d'animateur de rue, de distributeur d'information et de matériel, d'accompagnateur du jeune dans diverses démarches, de référence vers des ressources spécialisées, etc. (Pinard, 1994).

L'étude de Hamel et ses collègues (1998) recommande de développer le travail de rue pour l'intervention auprès des jeunes de gang de rue. Toutefois, la pratique du travail de rue auprès des jeunes de gang de rue n'a jamais été évaluée au Québec. Certaines études étasuniennes ont évalué l'efficacité du travail de rue auprès des gangs de rue. Ces études ont soulevé que le travail de rue a un effet négligeable

sur la criminalité des gangs de rue et même que certains programmes de travail de rue ont contribué à renforcer la cohésion du gang, ce qui peut avoir un effet positif sur la criminalité (Klein, 1971; 1995; Spergel, 1995).

### **Limites du travail de rue – recherches étasuniennes**

C'est dans les années 1930 avec le *Chicago Area Project* qu'apparaît le premier projet de travail de rue auprès des jeunes de gangs de rue aux États-Unis. Des intervenants provenant d'institutions quittent leur bureau pour aller rejoindre les jeunes dans leur milieu. Ils font diverses activités avec les membres de gangs, les accompagnent, leur donnent de l'information et leur offrent de l'aide. Par la suite, plusieurs projets semblables foisonnent aux États-Unis: le *Midcity Project*, le *Group Guidance Program*, le *Chicago Youth Development*, le *Mobilisation for Youth*, le *San Diego Street Youth Program* et le *Roxbury Project*. La grande majorité de ces projets se sont soldés par un échec. En effet, bien que dans plusieurs cas les travailleurs de rue parvenaient à créer des liens avec des membres de gang de rue, à trouver des emplois à certains membres et à ramener des décrocheurs à l'école, les effets sur la criminalité restaient négligeables (Klein, 1971; 1995; Spergel, 1995). De plus, la présence des travailleurs de rue contribuait à renforcer la cohésion du gang, car, par l'organisation d'activités, elle permettait aux jeunes de se rencontrer. Cette situation se traduisait parfois par une augmentation de la criminalité (Klein, 1971; 1995; Spergel, 1995). En effet, comme le soulève Cusson (2002), l'activité délictueuse d'une personne tend à s'accroître quand elle fréquente des délinquants et à se résorber quand elle diminue ces fréquentations.

Pharand (1995) qualifie ces évaluations de « négatives, partielles et erronées ». Selon cette auteure, ces projets de travail de rue s'inscrivent davantage dans le cadre de la lutte à la délinquance juvénile et ne ressembleraient pas aux projets québécois, qui sont préventifs et communautaires. L'analyse étasunienne du travail de rue ne serait donc pas adaptée à la réalité du travail de rue du Québec (Pharand, 1995). De plus, les objectifs des programmes étasuniens de travail de rue étaient flous (Klein, 1995 cit in Hébert et al., 1997). En effet, on ne sait pas très bien si l'objectif de ces programmes était de contrôler les gangs, de permettre aux membres d'accéder à des alternatives, de transformer leurs valeurs ou de prévenir la délinquance (Klein, 1995 cit in Hébert et al., 1997). Une stratégie peut être inefficace parce que elle ne répond pas aux vraies causes du problème et également parce que les objectifs sont flous ou trop nombreux (Hébert et al, 1997).

En regard à l'absence d'évaluation de la pratique de travailleur de rue auprès des jeunes à risque ou membres de gang de rue au Québec, à une disparité entre la pratique étasunienne et québécoise et à l'ancienneté des évaluations étasuniennes, une évaluation québécoise de la pratique du travail de rue auprès des jeunes à risque ou membres de gangs de rue s'avère pertinente. De plus, bien que le travail de rue est un métier pratiqué depuis la fin des années 60 au Québec, peu d'études ont évalué cette pratique (Pharand, 1995).

## PROBLÉMATIQUE

---

### 2.1 MANDAT

La Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité du ministère de la Sécurité publique du Québec a mandaté, au mois d'octobre 2004, la Société de criminologie du Québec afin d'effectuer une évaluation sur les actions entreprises par les membres du consortium du projet *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?* Le directeur de l'organisme Projet Action Communautaire en Travail de rue (PACT de rue), monsieur Robert Paris, est le coordonnateur du projet. Outre PACT de rue, quatre autres organismes sont impliqués dans la démarche, soit le Café Jeunesse Multiculturel de Montréal-Nord, l'organisme Plein milieu du Plateau Mont-Royal, l'organisme Travail de Rue Action Communautaire (TRAC) du quartier St-Henri/Petite-Bourgogne et l'organisme RAP Jeunesse de Cartierville.

### 2.2 INTÉRÊT

Il y a plusieurs retombées positives à poursuivre le mandat qui nous a été confié<sup>3</sup>. Un premier aspect réside dans l'avancement des connaissances. En effet, tel que souligné précédemment, très peu d'initiatives scientifiques ont été entreprises sur le travail de rue, et encore moins sur le travail de rue en lien avec le phénomène des gangs de rue. Par conséquent, une exploration empirique de cet aspect s'avère essentielle. Cette évaluation permettra ultimement de se prononcer sur l'impact de la pratique du travail de rue envers les jeunes à risque et/ou membres de gang de rue. Pharand (1995) avait d'ailleurs soulevé ce besoin dans l'un de ses ouvrages :

*« À l'examen des écrits, nous avons été étonnés de constater l'abondance des articles et rapports portant sur des projets particuliers de travail de rue d'une part, et la rareté des textes de réflexion théorique et d'évaluation de la pratique d'autre part. »*  
(Pharand, 1995)

Cette étude de nature descriptive et évaluative apportera des bases argumentaires quant à l'apport potentiel du travail de rue. Tel que mentionné par Fontaine (2003), « *une plus grande reconnaissance du travail de rue permettrait d'en consolider l'exercice par un financement adéquat et récurrent et par des moyens accrus de ressourcement pour les praticiens* ».

---

<sup>3</sup> Une lettre d'appui de monsieur Serge Brochu, président de la Société de criminologie du Québec, justifiant la pertinence du projet est présentée à l'annexe 2.

Plusieurs avantages sont également prévisibles pour les travailleurs de rue sur le terrain. En effet, l'étude permettra de faire le point sur leur pratique et de s'orienter vers les démarches les plus prometteuses envers les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue afin d'améliorer leur travail.

« *Sans soutien, sans encadrement et sans partage de la réflexion critique sur ses interventions, le travailleur de rue risque de dériver, de déraper.* »  
(Pharand, 1995)

Les travailleurs de rue éviteront ainsi de sombrer dans un isolement qui est à éviter en ce domaine. Finalement, soulignons les retombées positives pour les jeunes à risque et/ou membres de gang de rue qui pourront bénéficier des pratiques les plus efficaces des travailleurs de rue.

## **2.3 OBJECTIFS**

### **2.3.1 Objectif général**

L'objectif général du projet est d'évaluer la pratique des travailleurs de rue auprès des jeunes à risque et membres d'un gang de rue.

### **2.3.2 Objectifs spécifiques**

Les objectifs qui suivent sont ceux que nous nous sommes fixés pour la première année de la démarche évaluative.

- 1) Décrire les *jeunes* à risque et les membres de gang de rue en lien avec les travailleurs de rue.
- 2) Décrire la *présence* des travailleurs de rue pour les jeunes à risque et aux membres de gang de rue.
- 3) Décrire le développement de la *relation* entre les jeunes à risque et membres d'un gang de rue et les travailleurs de rue.
- 4) Décrire les *interventions* des travailleurs de rue face aux jeunes à risque et aux membres de gang de rue.
- 5) Débuter l'évaluation de l'*efficacité des interventions* des travailleurs de rue sur les jeunes à risque et aux membres de gang de rue.



Il est à souligner que nous visons également, de manière indirecte, à fournir aux travailleurs de rue les outils nécessaires afin qu'ils puissent s'auto-évaluer dans leur pratique au terme de cette étude. Une citation de Dorais (2001) résume bien la façon dont nous considérons les travailleurs de rue :

*« Le praticien est d'abord un chercheur – avant même d'être un aidant – quand il écoute et réfléchit pour chercher à comprendre, parfois à expliquer, les dynamiques, les interactions, les réseaux de causalités, les pourquoi des conduites dites problématiques qu'on lui soumet. »*

Au cours de ce projet, nous désirons donc offrir aux travailleurs de rue des opportunités afin qu'ils puissent observer concrètement leur potentiel d'analyse et d'autocritique.

Un modèle méthodologique issu d'un amalgame de quatre sources de données a été configuré afin d'atteindre les objectifs cités précédemment. Des données provenant de questionnaires bimensuels, administrés aux travailleurs de rue du consortium, ont été analysées. De plus, nous avons effectué des entrevues de groupe bimensuelles et des entrevues individuelles à deux reprises avec les travailleurs de rue du consortium. Par surcroît, nous avons effectué des entrevues individuelles avec des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue en lien avec les travailleurs de rue du consortium. Le chapitre 3 présente de façon détaillée la procédure méthodologique que nous avons définie. Tout au long de ce chapitre, le lecteur non initié aux termes méthodologiques pourra consulter les notes en bas de page référant à la définition des termes plus pointus.

La validité du devis de la démarche évaluative a été présentée au Comité aviseur du projet au cours d'une rencontre consacrée à la présentation de la démarche évaluative<sup>4</sup>. Ce comité est composé de personnes possédant une expertise dans le domaine de la recherche et/ou des gangs de rue :

- Monsieur Robert Bastien, *chercheur à la Direction de la santé publique de Montréal et chargé d'enseignement clinique au Département de Médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal;*
- Madame Sylvie Hamel<sup>5</sup>, *chercheuse pour les Centres jeunesse de Montréal et professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières;*
- Monsieur Mario Leclerc<sup>5</sup>, *sergent-détective, secteur Nord, Service de police de la Ville de Montréal;*
- Madame Laurence Tichit, *chercheuse au Centre international de criminologie comparée.*

L'approbation de la démarche évaluative a été effectuée verbalement. Il est à souligner que la première année de l'étude était de nature exploratoire dans la mesure où l'objet d'étude n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune investigation empirique. Par conséquent, les résultats sont de nature descriptifs.

### 3.1 DÉFINITION DES TERMES-CLÉS

Il n'existe pas de consensus quant aux termes liés au phénomène des gangs de rue dans la littérature (Hébert et al., 1997). Dans le cadre de notre démarche, les deux premières séances de groupe ont été consacrées à la définition des termes «gang de rue», «jeune à risque» et «jeune membre d'un gang de rue» par les travailleurs de rue du consortium. Ils ont défini un **gang de rue** comme suit :

*« Groupe de jeunes avec une structure plus ou moins organisée possédant un signe et un territoire distinctifs et dont les membres vivent*

---

<sup>4</sup> La présentation Powerpoint de cette rencontre peut être consultée à l'annexe 3.

<sup>5</sup> Notons que M. Leclerc et Mme Hamel n'étaient pas présents lors de l'approbation du devis.

*dans un mode de vie délinquant sont impliqués dans des activités criminelles et violentes pour des fins économiques, de pouvoir et/ou de protection. »*

Dans le même ordre d'idées, ils ont convenu qu'un **membre d'un gang de rue** devait cadrer dans la définition suivante :

*« Jeune qui est impliqué à un certain niveau dans les activités criminelles ou violentes d'un gang de rue dans le but d'obtenir une rétribution (appartenance, argent, pouvoir, protection ou service). »*

La définition d'un **jeune à risque** a été plus difficile à élaborer. En effet, aucune définition formelle n'a été établie. Toutefois, les travailleurs de rue ont convenu que quatre facteurs de risque sont souvent présents chez ces jeunes, soit un besoin d'appartenance élevé, un changement de comportement et d'activités soudain, des amis et de la famille membres d'un gang ainsi qu'un changement d'apparence (habillement).

### 3.2 OPÉRATIONNALISATION<sup>6</sup>

Au cours de la première année de la démarche évaluative, nous avons étudié cinq grands concepts<sup>7</sup> de la pratique du travail de rue auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. L'illustration 1 présente l'analyse conceptuelle de l'étude, c'est-à-dire la concrétisation de ce que nous désirons étudier.

---

<sup>6</sup> Processus de concrétisation d'une question de recherche pour la rendre observable (Angers, 1996).

<sup>7</sup> Représentation abstraite du phénomène que l'on veut étudier (Angers, 1996).

## Illustration 1 Opérationnalisation

CONCEPTS	DIMENSIONS <sup>8</sup>	INDICATEURS <sup>9</sup>
1) Les jeunes	Observations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes</li> <li>• Gangs de rue</li> </ul>
	Contacts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Age</li> <li>• Sexe</li> <li>• Origine ethnique</li> <li>• Niveau d'implication dans un gang de rue</li> </ul>
2) La présence	Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quarts de travail</li> </ul>
	Lieux physiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Endroits</li> <li>• Lieux géographiques</li> </ul>
	Événements ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repas</li> <li>• Activités sportives</li> <li>• Activités organisées par d'autres organismes</li> <li>• Comportements déviants</li> </ul>
3) Les interventions	Distribution de matériel	
	Accompagnements	
	Discussions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thèmes</li> <li>• Longueur</li> </ul>
	Références	
	Communications téléphoniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appels usuels</li> <li>• Urgences</li> </ul>
	Médiations	
	Organisation d'activités	
4) Le développement d'une relation	Événement déclencheur	
	Poursuite de la relation	
	Développement du lien de confiance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confidences</li> <li>• Contacts avec l'entourage</li> </ul>
	Définition de la relation	
	Fin de la relation	

<sup>8</sup> Aspect d'un concept qui renvoie à un niveau de la réalité de ce dernier (Angers, 1996).

<sup>9</sup> Élément d'une dimension, donnée observable dans la réalité (Angers, 1996).

Évaluation du projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?

### 3.3 COLLECTE DES DONNÉES

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de recueillir nos données surtout auprès des travailleurs de rue, mais également auprès des jeunes ciblés par le projet. La prochaine section présente la manière dont nous avons recueilli les données.

#### 3.3.1 Collecte auprès des travailleurs de rue

Les cinq travailleurs de rue qui participent à l'évaluation ont été choisis par les coordonnateurs de leur organisme respectif, suite à une offre directement acheminée au travailleur de rue faisant déjà partie de l'organisme ou à un processus de sélection dans les cas où l'organisme engageait un nouvel intervenant pour le projet. La Société de criminologie du Québec n'a eu aucune influence dans le choix des travailleurs de rue qui participent à la démarche évaluative<sup>10</sup>. Par conséquent, bien que la population<sup>11</sup> idéale aurait été de faire participer l'ensemble des travailleurs de rue qui œuvrent auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue pour avoir la plus grande représentativité possible de leur pratique, nous avons travaillé à partir d'un échantillon non probabiliste<sup>12</sup> guidé par un tri de volontaires<sup>13</sup> ou d'expertisés<sup>14</sup>, selon l'organisme.

Le consortium est composé de trois femmes et de deux hommes. L'âge moyen des travailleurs de rue est de 28,2 ans. La quasi-totalité des intervenants sont d'origine québécoise et chacun détient au minimum un diplôme d'études collégiales et au plus un diplôme universitaire de premier cycle. L'expérience en travail de rue des intervenants au moment de débiter le projet variait de 5 ans à aucune expérience.

La validité échantillonnale de l'étude auprès des travailleurs de rue est certainement biaisée, que ce soit par sa petite taille (n=5) ou par la façon dont les sujets ont été choisis. Par conséquent, il sera impossible de généraliser les résultats obtenus dans cette étude à l'ensemble des travailleurs de rue qui pratiquent auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue en raison de l'atteinte à la validité externe. Soulignons toutefois que ce biais ne cause pas de problème dans l'évaluation du projet *Travail de*

---

<sup>10</sup> Avant de débiter leur participation à l'étude, les travailleurs de rue ont tous signé un formulaire de consentement présenté à l'annexe 4.

<sup>11</sup> Ensemble des travailleurs de rue sur lesquels porte l'investigation.

<sup>12</sup> Type d'échantillonnage où la probabilité qu'un travailleur de rue soit choisi pour faire partie de l'étude ne permet pas d'estimer le degré de représentativité de l'échantillon ainsi constitué (Angers, 1996).

<sup>13</sup> Pour les cas où les organismes ont invité les travailleurs de rue à participer à l'étude.

<sup>14</sup> Pour les cas où les organismes ont engagé une nouvelle personne et nous l'a référée.

*rue, gang de rue, un lien incontournable?*, mais plutôt au niveau de l'avancement des connaissances empiriques sur le sujet.

### 3.3.1.1 Les questionnaires

Le premier outil de collecte de données est de nature quantitatif et constitue les questionnaires auto-administrés<sup>15</sup> aux travailleurs de rue. La collecte des données a débuté le 20 janvier 2005 et se poursuit depuis ce temps à chaque intervalle de deux semaines<sup>16</sup>. Il est possible de consulter en annexe 5 les dates auxquelles les travailleurs de rue ont été conviés à remplir leur questionnaire. Le questionnaire était complété par chaque travailleur de rue après les séances de groupe, et ce, aux bureaux de la Société de criminologie du Québec.

Le questionnaire distribué aux travailleurs de rue est présenté à l'annexe 6. Il contient au total 145 questions dont la grande majorité sont des questions fermées<sup>17</sup>, à l'exception de deux questions ouvertes<sup>18</sup> à court développement. Les questions et les choix de réponses ont été élaborés à partir de la recension des écrits et surtout en lien avec les entrevues individuelles que nous avons effectuées avec chaque travailleur de rue en décembre 2004 (voir section 3.3.1.3). Les travailleurs de rue doivent tous répondre aux mêmes questions, à l'exception d'une section sur les endroits fréquentés qui est personnalisée au secteur de l'interviewé.

Initialement, les travailleurs de rue ont reçu une brève formation uniforme sur la façon de remplir le questionnaire. Ils bénéficient également d'un guide accompagnateur (Annexe 7) leur permettant de compléter le questionnaire sans équivoque.

Pour la première année, nous avons analysé au mieux onze questionnaires par travailleur de rue, pour un total de cinquante-deux questionnaires. Trois questionnaires n'ont pu être remplis par certains travailleurs de rue à un moment ou un autre. Les données recueillies représentent la pratique des intervenants entre le 20 janvier et le 23 juin 2005. Il est à souligner que la collecte des données se poursuit pour la seconde année de l'étude même si nous avons statué sur cet intervalle pour les analyses de la première année. Par conséquent, la seconde année d'étude couvrira une période beaucoup plus longue.

Une banque de données a été constituée à partir des réponses reçues dans les questionnaires. En effet, pour les fins d'analyse, nous avons emmagasiné ces données à partir du logiciel SPSS<sup>19</sup>, version

---

<sup>15</sup> Formulaire de questions à remplir par l'informateur, soit le travailleur de rue.

<sup>16</sup> Le travailleur de rue qui s'absente d'une séance de groupe doit absolument passer aux bureaux de la Société de criminologie du Québec aussitôt qu'il est disponible pour venir remplir son questionnaire.

<sup>17</sup> Question obligeant le travailleur de rue à effectuer un choix parmi un certain nombre de réponses plausibles fournies (Angers, 1996).

<sup>18</sup> Question n'imposant aucune contrainte au travailleur de rue quant à l'élaboration de sa réponse (Angers, 1996).

<sup>19</sup> Social package for statistical science.

12.0. Les premières analyses ont été pour l'ensemble de nature descriptives. Dans un premier temps, les données recueillies ont été analysées pour l'ensemble du consortium et en second lieu, nous avons effectué une étude comparative entre les travailleurs de rue. Il est très important de mentionner que la comparaison a eu lieu afin d'affiner nos interprétations et de comprendre les variables influençant la pratique des travailleurs de rue. De plus, il était intéressant de remettre à chaque organisme le bilan de leur implication dans le projet. Le but n'était donc absolument pas de comparer la performance entre les travailleurs de rue. Soulignons également que le fait que le questionnaire soit distribué aux deux semaines pendant un long laps de temps permet des analyses de séries temporelles.

Cet outil de collecte de données connaît ses limites. Tout d'abord, notons que le questionnaire est administré aux deux semaines aux travailleurs de rue. Ces derniers doivent répondre à des questions précises sur leur pratique qui nécessitent de se remémorer des événements qui ont eu lieu jusqu'à quatorze jours auparavant. Par conséquent, il est possible que les réponses manquent de précision. Pour amoindrir ce désavantage, nous avons élaboré un aide-mémoire pour les travailleurs de rue présenté à l'annexe 8. Or, les intervenants préfèrent utiliser leur agenda personnel. Les travailleurs de rue inscrivent plusieurs observations dans leur agenda, ce qui les aide à remplir le questionnaire bimensuel. À titre d'exemple, ils notent le nombre de jeunes rencontrés, leurs activités, leurs rendez-vous, etc. Notons également que nous n'avons pas effectué de pré-test avec les questionnaires, et ce, par manque de temps. Or, nous n'avons noté aucun problème majeur dans le questionnaire et nous effectuerons quelques modifications mineures après la première année d'étude.

### **3.3.1.2 Les séances de groupe**

Les séances de groupe sont des rencontres avec l'ensemble des travailleurs de rue, la responsable et la directrice de l'évaluation. Ces séances ont lieu à des intervalles réguliers depuis le début du projet et sont effectuées la même journée que les travailleurs de rue doivent remplir leur questionnaire. La collecte de données a débuté le 20 janvier 2005 et se poursuit depuis ce temps de façon bimensuelle. Tous les travailleurs de rue ont manqué au moins une séance de groupe, mais règle générale, les manquements sont très rares. Les séances sont d'une durée moyenne d'une heure environ.

L'animation des rencontres est assurée par la responsable de l'évaluation. Les travailleurs de rue bénéficient d'une grande liberté d'expression au cours de ces rencontres. En effet, au début de la séance, une question ouverte est posée aux travailleurs de rue. Par la suite, les travailleurs de rue échangent entre eux sur le thème et effectuent leurs propres relances. Nous procédons de cette façon en regard de notre visée qui est d'habituer les travailleurs de rue à utiliser leur potentiel d'analyse, tel qu'expliqué au chapitre



2. À l'occasion, nous intervenons avec des relances si la discussion dérive de la question soulevée. Le degré de directivité est donc très faible. La liste des thèmes abordés lors des séances de groupe est présentée à l'annexe 9. Les questions choisies sont en lien avec l'opérationnalisation, bien que nous laissions également la possibilité aux travailleurs de rue de proposer des thèmes qu'ils désirent aborder. Généralement, nous alternons un thème amené par le consortium avec un thème que nous définissons. Cependant, il est arrivé à quatre reprises que des invités aient assisté aux rencontres à la demande des travailleurs de rue. L'ensemble des séances sont enregistrées sur un magnétophone et retranscrites sous forme de verbatim<sup>20</sup> afin de faciliter les analyses. Au plan analytique, nous avons procédé à une analyse thématique des onze séances qui ont eu lieu entre le 20 janvier et le 23 juin 2005.

Les séances de groupe présentent également des limites. En effet, il arrive à l'occasion que des travailleurs de rue ne puissent se présenter à des rencontres, ce qui modifie la dynamique du groupe. De plus, il est fort possible que notre présence ait un effet sur les propos entretenus par les travailleurs de rue. Rappelons ici que la nature de l'étude est évaluative. Par conséquent, il est probable que certains filtrent leur discours pour se conformer à ce qu'ils considèrent comme étant favorable pour eux. D'autre part, puisque les rencontres impliquent plusieurs travailleurs de rue, certains ont tendance à parler davantage que d'autres. Pour y remédier, nous relançons à l'occasion les intervenants qui se font plus silencieux. Soulignons également que le fait que les travailleurs de rue se rencontrent et échangent aux deux semaines peut avoir un effet sur leur pratique. Pour cette raison, nous considérons l'évaluation du projet comme une influence (une variable indépendante) et nous avons prévu une question au travailleur de rue dans le questionnaire pour qu'il puisse noter l'effet que le projet d'évaluation a eu sur sa pratique à chaque intervalle de prise de données. L'échelle d'influence est comprise entre 0 et 5, 0 signifiant aucune influence et 5 signifiant beaucoup d'influence. Le score moyen de la perception de l'influence du projet selon les travailleurs de rue s'élève à 4, ce qui signifie que les séances de groupe ont un effet considérable sur leur pratique.

### **3.3.1.3 Les entretiens individuelles**

Les entretiens individuelles sont des rencontres qui ont eu lieu à deux reprises avec chacun des travailleurs de rue. La première rencontre a eu lieu au mois de décembre 2004. Tous les travailleurs de rue, à l'exception du TR6, ont été convoqués en entrevue. Ce dernier n'a pu participer à l'entretien, car son

---

<sup>20</sup> Transcription mot à mot de l'entrevue.

*Évaluation du projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?*

organisme ne l'avait pas encore embauché à ce moment. La TR1, une travailleuse de rue de son quartier, a participé à l'entrevue.

La première entrevue a duré en moyenne une heure trente avec chaque travailleur de rue. Le but de ce premier entretien était, dans un premier temps, de dresser un profil de chaque quartier afin de connaître la dynamique et les endroits-clés. En second lieu, à partir de notre opérationnalisation, des questions ont été posées au travailleur de rue, afin de pouvoir être en mesure de construire le questionnaire et les choix de réponses. L'entretien était directif dans la mesure où les travailleurs de rue répondaient à une série de questions pré-établies (Annexe 17) sur leur pratique.

La seconde entrevue individuelle s'est déroulée au début du mois d'août 2005. Cet entretien a duré en moyenne 2h30 avec chaque travailleur de rue. A ce moment, nous leur avons présenté le document présentant le rapport de mi-projet de leur organisme d'appartenance. Par la suite, nous leur avons posé des questions prédéterminées afin d'affiner nos hypothèses quant à l'interprétation des résultats.

Les entrevues individuelles ont toutes fait l'objet d'un enregistrement avec un magnétophone. Par la suite, elles ont été retranscrites sous forme de verbatim afin de faciliter les analyses.

Au niveau de la collecte des données auprès des travailleurs de rue, nous avons dû considérer l'effet Hawthorne (Vallerand, 1994). En effet, une attention particulière aux travailleurs de rue, la conscience de ces derniers de participer à une étude et la nouveauté peut avoir produit une augmentation du rendement de ces derniers.

### **3.3.2 Collecte auprès des jeunes**

Dans le cadre du projet, nous avons également étudié la perception des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue quant au travail de rue. Pour la première année d'étude, nous nous sommes entretenus avec huit jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue<sup>21</sup>. Tous les travailleurs de rue avaient à nous référer deux jeunes ciblés par le projet avec qui ils étaient en lien. Chacun des intervenants a reçu des directives afin de les guider dans le choix des jeunes. Ces directives se retrouvent à l'annexe 10. Il est à souligner qu'un travailleur de rue ne nous a référé aucun jeune puisqu'il a jugé qu'il n'était pas prêt à leur demander une telle implication; nous respectons ce choix.

Les entretiens avec les jeunes ont duré entre 30 et 45 minutes. La majorité des entrevues ont eu lieu aux locaux de la Société de criminologie du Québec, à l'exception d'une entrevue qui a eu lieu à l'appartement d'un jeune. Durant l'entrevue, la responsable de l'évaluation était seule avec le jeune. Tous

---

<sup>21</sup> Les jeunes qui ont accepté de participer à l'entretien ont reçu une rétribution de 20\$.

les jeunes qui ont accepté de participer ont dû remplir un formulaire de consentement (Annexe 11). Une fiche signalétique a été complétée après chaque entretien; un modèle est présenté à l'annexe 12. Le tableau 1 présente un bref profil des jeunes avec qui nous nous sommes entretenus.

**Tableau 1**  
**Profil des jeunes interviewés**

Nom	Jeune 1	Jeune 2	Jeune 3	Jeune 4	Jeune 5	Jeune 6	Jeune 7	Jeune 8
<b>Caractéristique</b>								
<b>Sexe</b>	M	F	M	M	M	F	M	M
<b>Age</b>	18	17	19	20	20	15	17	17
<b>Niveau d'implication dans un gang de rue</b>	À risque	À risque	Membre	À risque	À risque	À risque	À risque	À risque

Les entrevues se sont déroulées à partir d'un schéma d'entretien<sup>22</sup> présenté à l'annexe 13. Pour assurer une uniformité, nous avons établi un texte de présentation qui était lu au jeune avant de débiter les questions. Les entrevues effectuées étaient de nature semi-directive. La question de départ lancée aux jeunes était la suivante :

*« Pour commencer, je vais commencer avec une question assez large : j'aimerais que tu me parles de ton expérience avec le travailleur de rue X. »*

Nous avons également préparé une série de questions plus directives à poser aux jeunes et nous effectuons aussi des relances à partir du discours de ces derniers. Les entretiens ont tous été enregistrés sur un magnétophone. Par la suite, la majorité ont été retranscrits sous forme de verbatim afin de faciliter les analyses. Une grille analytique (annexe 14) a servi de repère pour les analyses. Trois entrevues n'ont pu être retranscrites à cause d'un problème technique. L'enregistrement étant inaudible, nous avons dû utiliser les notes prises par l'intervieweuse.

La collecte des données auprès des jeunes a aussi ses limites. Un biais était incontournable dans le choix d'interviewer les jeunes, soit l'atteinte à la validité échantillonnale. En effet, on peut supposer que les travailleurs de rue ont choisi des jeunes avec qui ils avaient une bonne relation. Nous avons donc choisi le choix de notre question de départ et des relances en conséquence.

De plus, les entrevues ont été réalisées par deux intervieweuses différentes. Par conséquent, les attributs de ces deux personnes différentes ont diminué l'uniformité de la collecte de données. Pour minimiser cet effet, les deux intervieweuses ont suivi des consignes identiques.

<sup>22</sup> Instrument de collecte de données construit en vue de soumettre les jeunes à un ensemble de questions (Angers, 1996).  
*Évaluation du projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?*

Globalement, la stratégie méthodologique que nous avons privilégiée a permis de recueillir une diversité de données, qu'elles soient de nature quantitative ou qualitative. Soulignons également que la Société de criminologie du Québec n'avait aucune connaissance ou opinion quant au travail de rue avant de débiter cette étude. Par conséquent, nous assurons une objectivité dans cette étude. À ce moment, il est très important de souligner que nous n'avons pas atteint le niveau de saturation<sup>23</sup> quant à notre collecte de données qualitatives, c'est pourquoi certaines sections seront moins étoffées que d'autres. En effet, plusieurs aspects demeurent à explorer davantage. De plus, étant donné que la recherche est encore en cours, nous ne pouvons émettre aucune conclusion définitive à ce moment.

---

<sup>23</sup> En recherche qualitative, le fait d'avoir atteint un nombre suffisant d'éléments grâce au caractère répétitif des informations. (Angers, 1996)

## RÉSULTATS

---

Cette section constitue le cœur de l'étude et décrit la pratique des travailleurs de rue. Dans un premier temps, il sera question des jeunes en lien avec ces derniers. En second lieu, la présence des travailleurs de rue auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sera explicitée. Par la suite, nous décrirons le développement d'une relation entre un travailleur de rue et un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue. La dernière section sera consacrée aux interventions des travailleurs de rue auprès de ces jeunes. Finalement, nous présenterons les facteurs extérieurs susceptibles d'avoir influencé la pratique des travailleurs de rue.

### Pour mieux interpréter les tableaux...

Il à noter que les tableaux présentent les statistiques (moyenne, médiane, maximum, minimum) pour un travailleur de rue au cours d'un intervalle de deux semaines. Seule la somme représente une statistique qui comprend les données de tous les travailleurs de rue pour la durée totale de la période à l'étude.

## 4.1 LES JEUNES

En premier lieu, les jeunes observés par les travailleurs de rue seront présentés. Dans un deuxième temps, il sera question d'une description des jeunes avec qui les travailleurs de rue prennent contact quant à leur âge, leur sexe, leur origine ethnique et leur niveau d'implication dans le gang. Cette démarche est effectuée afin de pouvoir comparer les caractéristiques connues des jeunes à risque et/ou membres de gang de rue selon les études recensées à celles des jeunes rencontrés par les travailleurs de rue. Le but n'est pas de décrire les caractéristiques de ces jeunes, car l'exercice a été fait (Hébert et al., 1997).

### 4.1.1 Les jeunes observés

#### 4.1.1.1 Niveau individuel

L'observation constitue une pratique indissociable du travail de rue. Il arrive que les travailleurs de rue observent des jeunes sans nécessairement établir un contact avec ces derniers (Fontaine, 2003). Le tableau 2 fait état de ces observations.

**Tableau 2**  
**Les jeunes observés par les TR pour une période de deux semaines**

Indicateurs	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb de jeunes à risque observés	19,40	15	75	2
Nb de membres observés	4,92	4	30	0

Les travailleurs de rue (TR) observent davantage de jeunes à risque que de membres de gang de rue. En effet, ils observent en moyenne 4,9 membres d'un gang de rue et 19,4 jeunes à risque aux deux semaines. À ce moment, deux hypothèses explicatives peuvent être émises pour expliquer ce constat. La première est le fait que les membres des gangs de rue sont rarement sur la place publique et se font beaucoup plus discrets que les jeunes à risque. La seconde réside dans l'idée que plusieurs jeunes valorisent le phénomène des gangs de rue et ses dérivés (argent, filles...) et sont attirés par ce mode de vie, mais peu y accèdent (Hamel et al., 1998, Perreault et Bibeau, 2003).

La citation qui suit présente un exemple d'une observation d'un jeune à risque d'adhérer à un gang de rue faite par un travailleur de rue :

*« Mais moi aussi je suis inquiété par les gars de 14-15 ans qui ont des pads de 1000 \$ dans les poches là. Tu sais quand je le vois arriver pis acheter à son dealer, t'as-tu du change pour un 50 \$, il sort sa palette, il se la pète un peu, il se la joue, mais ça veut dire qu'il fait de la job pour les plus vieux. Il est-tu dans la clic, je le sais pas, mais il fait la job en tout cas. Fait que pour moi lui il est à risque, pis ça ça m'inquiète. Il y en a 3-4 qui font les jobs, mais toute la gang autour, qu'est-ce qu'ils en pensent, ils veulent tu la palette dans leurs poches. Oui il faut faire attention. Moi je suis d'accord avec ça que tout jeune n'est pas dans un gang de rue, mais quand on voit des trucs comme ça, ben ça il faut se remettre les pieds sur la table. »*

(Séance de groupe 5, TR2)

Le maximum de jeunes à risque observés par un travailleur de rue durant un intervalle de deux semaines est de 75 alors que ce nombre chute à 30 en ce qui a trait aux membres

#### **4.1.1.2 Niveau du gang**

Les travailleurs de rue ont également fait des observations au niveau des gangs de rue dans leur secteur. Pour ce rapport de mi-projet, ces indicateurs permettent surtout de se mettre en contexte quant à la dynamique du quartier. Tout d'abord, notons que les travailleurs de rue observent régulièrement une tension au sein des gangs de rue dans leur secteur. Les sources de tension sont diverses :

- Trafic de drogues;
- Filles;
- Couleurs;

- Différences de culture;
- Soupçons de la présence d'agents doubles (jeunes qui pensent que le travailleur de rue ou d'autres personnes sont des agents doubles);
- Présence policière;
- Venue d'un membre d'un gang extérieur.

Les témoignages qui suivent présentent les atmosphères de tension dans les quartiers :

*« Ce qui motive les tensions en général c'est le trafic de drogues, mais après tout le monde embarque dedans et les raisons sont beaucoup plus diffuses. (...) Mais je crois que c'est plutôt le contrôle du trafic de drogues, il y a un gars de X qui est venu, il y en a un qui s'est fait poignardé, ma collègue a entendu des coups de feu. Mais chaque été il paraît que c'est comme ça donc euh... »*

(Entrevues individuelles II, TR 6)

*« Une fois c'était un truc lié à une fille mais encore là, disons une gang de Latinos versus des Portugais, sinon c'est vraiment pas compliqué, l'autre a pas faite le bon signe, je t'ai fait beez up tu m'as répondu ceez up, c'est vraiment la couleur, le territoire pis toute, tu connais telle, ou ah t'habites là, ou tu chill là l'été... »*

(Entrevues individuelles II, TR5)

*« Dans le quartier, il y a plusieurs nationalités pis il y a plusieurs groupements de jeunes, il y en a certains qui sont crips pis d'autres qui sont blood pis des fois ben ça pète tu sais. Ils s'en mettent sur la gueule jusqu'à temps que ça pète, jusqu'à temps qui ait un gars qui se fasse poignarder, pis après ça, ça s'apaise. »*

(Entrevues individuelles II, TR2)

*« Là la tension est plus haute que jamais. Il y a plusieurs piaules de crack qui ont ouvert, pis la police font des descentes (...) mais il y a comme une espèce de, comme il y a plus de jeunes qui vendent du crack sur la rue, ben il y a beaucoup beaucoup de tension parce que là les résidents ils commencent à s'énerver, pis là ils se split le marché, fait que t'as des p'tits vendeurs, qui sont toujours dans les parcs ou alentours, pis t'as les gros qui viennent checker leur business, qui viennent récolter l'argent, qui viennent livrer le crack, ça ça fait beaucoup de tension. Pis j'ai remarqué que les jeunes sont beaucoup stressés aussi, ils ont tout le temps peur que la police arrive. Ils restent moins longtemps dans le parc, pis il y a des jeunes qui ont stoolé d'autres jeunes fait que là, ça fait des tensions entre les jeunes. Le fait qu'il y ait beaucoup de présence policière a vraiment augmenté la tension. »*

(Entrevues individuelles II, TR4)

Ces citations font état de l'atmosphère tendue qui a régné à diverses périodes au sein des quartiers à l'étude. Il arrive aussi que les travailleurs de rue observent la venue de membres d'un gang extérieur sur leur territoire. Cependant, les travailleurs de rue ne semblent pas établir de contacts avec ces jeunes en visite dans le secteur :

« Je leur parle pas à eux autres. Souvent c'est des bigs boss pis je sais qui viennent pas du quartier. Quand ils viennent c'est pour régler des affaires. Je le sais parce qu'en ils viennent il y a des problèmes, il y a toujours quelqu'un qui se fait tirer ou des batailles ou des choses comme ça. »  
(Entrevues individuelles II, TR4)

Il est beaucoup plus rare que les travailleurs de rue soient témoins de la prise d'un territoire pour la drogue et la prostitution ou de l'émergence d'un nouveau gang. D'autre part, ils n'ont jamais été témoins de la disparition d'un gang de rue dans leur secteur depuis le début du projet.

- ⊙ Les travailleurs de rue observent beaucoup plus de jeunes à risque que de membres de gang de rue.
- ⊙ La tension est ce qui caractérise souvent l'atmosphère qui règne dans les quartiers des travailleurs de rue.

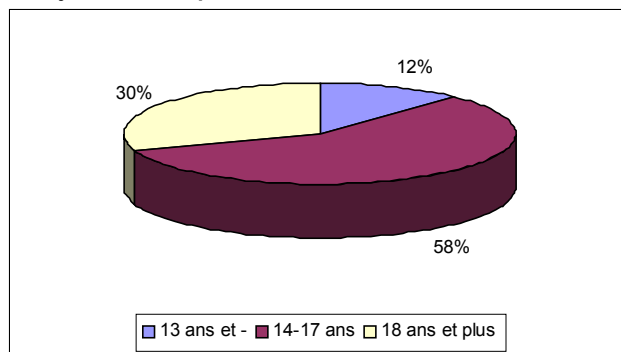
#### 4.1.2 Les jeunes contactés

Au-delà de l'observation, les travailleurs de rue établissent des contacts avec certains jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

##### 4.1.2.1 L'âge

Les travailleurs de rue contactent en moyenne 11,5 jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue par semaine. L'illustration qui suit présente la proportion de contacts établis par les travailleurs de rue auprès des jeunes selon chaque groupe d'âge.

**Graphique 1**  
**L'âge des jeunes avec qui les travailleurs de rue établissent un contact**





Il est à noter qu'une minorité (12%) de jeunes côtoyés par les travailleurs de rue ont 13 ans et moins. En effet, un travailleur de rue a un contact avec 2,8 jeunes de ce groupe d'âge en moyenne aux deux semaines. La première piste explicative réside dans la population ciblée par les organismes du consortium, tel que démontré au tableau 3.

**Tableau 3**  
**Groupes d'âge ciblés par les organismes du consortium**

Organisme	Groupe d'âge ciblé
Café Jeunesse Multiculturel	13-25 ans
PACT de rue	14-30 ans
Plein Milieu	12-35 ans
RAP Jeunesse	13-30 ans
TRAC	12-25 ans

Il appert que l'âge minimum ciblé par les organismes du projet est de 12 ou 13 ans. Bref, leur pratique ne vise pas les enfants. La seconde explication serait le fait qu'il est rare que les enfants soient affiliés aux gangs de rue. En effet, plusieurs études statuent à plus de 13 ans l'âge des membres d'un gang de rue (Blondin 1993; Grégoire, 1998, Hébert et al. 1997, Hamel et al., 1998). Notons également que les institutions où les travailleurs de rue assurent une grande présence comme les maisons de jeunes et les écoles secondaires sont exclusives aux adolescents. Cependant, il arrive que le travailleur de rue perçoive un aspect bénéfique à côtoyer les plus jeunes. En effet, pour certains, les enfants sont des acteurs-clés puisqu'ils diffusent de l'information concernant ce qui se passe dans le quartier et sur les jeunes plus âgés. De plus, la fréquentation des enfants permettrait d'augmenter la confiance auprès des plus vieux et d'écarter l'idée qu'ils soient des « undercovers ».

D'autre part, les adolescents âgés entre 14 et 17 ans constituent la majorité (58%) des contacts que les travailleurs de rue établissent, ce qui représente plus de six contacts avec des jeunes de ce groupe d'âge par semaine. Selon Grégoire (1998), la majorité des membres d'un gang de rue sont des adolescents. Cette réalité explique le fait que la majorité des jeunes rencontrés par les travailleurs de rue soient des adolescents. De plus, un des travailleurs de rue a également soulevé l'idée que le phénomène est plus éphémère à Montréal que dans d'autres pays, donc moins de jeunes persistent jusqu'à l'âge adulte dans le groupe :

*« C'est beaucoup plus, souvent c'est juste un passage, et puis il y en a qui s'endurcissent et il y en a d'autres qui quittent. Parce que, que ce soit aux États-Unis, ou en France là, les gars qui sont dans des bandes là, il y en a qui ont 50 ans et plus là. Et puis ils vivent là dedans, aux États-Unis la plupart des gars qui étaient dans les gangs, leur père était là-dedans (...) C'est ça, parce que c'est un phénomène qui est*

*plus ancré, depuis plus longtemps là-bas (...) C'est plus éphémère ici, pis c'est plus adolescent comme phénomène. »*  
(Séance de groupe 4, TR6)

Les travailleurs de rue établissent aussi des liens avec des adultes à risque et/ou membres d'un gang de rue. En effet, ils constituent 30% des personnes côtoyées et les travailleurs de rue en rencontrent sept en moyenne aux deux semaines. Selon Grégoire (1998), 25% des membres des gangs de rue seraient âgés de 18 ans et plus, ce qui est similaire à la proportion d'adultes rencontrés par les travailleurs de rue du consortium. Notons également qu'Hébert et al. (1997) établit à 19 ans l'âge moyen des membres des gangs de rue.

#### **4.1.2.2 Le sexe**

Les travailleurs de rue ne côtoient pas les garçons et les filles dans la même proportion. En effet, 87,2% des jeunes contactés par les travailleurs de rue sont de sexe masculin et 12,8% sont de sexe féminin. Cette proportion ressemble de très près à ce que démontre l'étude d'Hébert et al. (1997) à l'effet que 14% des membres des gangs seraient de sexe féminin.

#### **4.1.2.3 L'origine ethnique**

Les origines ethniques des jeunes à risque et membres de gang de rue avec lesquels les travailleurs de rue prennent contact sont, en ordre d'importance, haïtiennes, latinos, africaines, québécoises, arabes, antillaises, indo-pakistannaises, asiatiques et européennes. Les Québécois, qui sont pourtant majoritaires parmi la population de jeunes de chaque secteur, ne sont pas les jeunes les plus en contact avec les travailleurs de rue. L'explication de ce constat a été démontré dans plusieurs études à l'effet qu'il y ait une forte association entre les mouvements d'immigration et l'adhésion à un gang de rue (Hamel et al, 1998; Hébert et al., 1997; Perreault et Bibeau, 2003). En effet, selon ces auteurs, les jeunes vivraient dans leur pays d'accueil des difficultés d'adaptation (Perreault et Bibeau, 2003; Fréchette 2004).

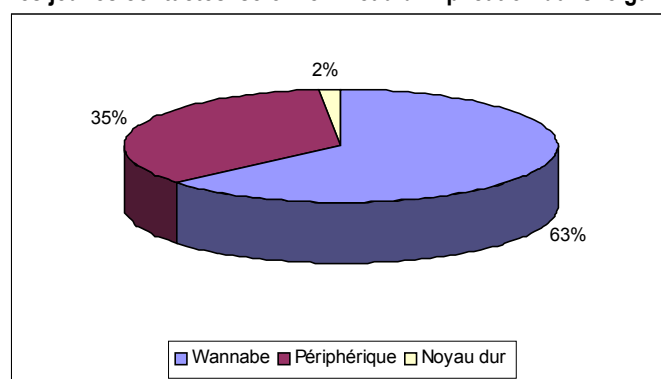
#### **4.1.2.4 Le niveau d'implication dans le gang**

Le tableau 4 présente les jeunes côtoyés par les travailleurs de rue (TR) selon leur niveau d'implication dans le gang.

**Tableau 4****Les jeunes avec qui les TR ont des contacts selon leur implication dans le gang sur une période de deux semaines**

Indicateurs	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb contacts noyau dur	1,44	0	20	0
Nb 1 <sup>er</sup> contacts noyau dur	0,37	0	5	0
Nb contacts périphérie	7,69	5	30	0
Nb 1 <sup>er</sup> contacts périphérie	1,44	0	10	0
Nb contacts wannabe	14,02	10	60	0
Nb 1 <sup>er</sup> contacts wannabe	3,35	1	30	0
Nb contacts filles recrutées	0,60	0	5	0
Nb 1 <sup>er</sup> contacts filles recrutées	0,10	0	4	0
Proportion (%) contacts JR ou JM	58,60%			

Les jeunes à risque (JR) et/ou membres (JM) d'un gang de rue constituent en moyenne 58,6% des contacts établis par les travailleurs de rue dans leur quotidien. Depuis le début du projet, les travailleurs de rue ont établi en moyenne 1,4 contacts avec un membre du noyau dur d'un gang de rue aux deux semaines. Les travailleurs de rue rencontrent près de sept fois plus de membres périphériques, soit l'équivalent de 7,7 jeunes dont 1,4 nouveaux en moyenne aux deux semaines. Les travailleurs de rue rencontrent encore beaucoup plus de jeunes wannabes dans le cadre de leur travail, soit l'équivalent de quatorze de ces jeunes dont 3,4 nouveaux en moyenne aux deux semaines. Les travailleurs de rue rencontrent beaucoup moins de jeunes filles recrutées par les gangs de rue pour des fins de prostitution. En effet, ils en côtoient en moyenne 0,6 par mois. Le graphique 2 présente la proportion de contacts établis par les travailleurs de rue selon le niveau d'implication du jeune dans le gang de rue.

**Graphique 2****Les jeunes contactés selon le niveau d'implication dans le gang**

La majorité (63%) des contacts établis avec des jeunes par les travailleurs de rue sont auprès des wannabes, plus du tiers des contacts sont avec des membres périphériques et seulement 2% des contacts des travailleurs de rue sont auprès des membres du noyau dur d'un gang. Selon Lanctôt et Le Blanc (1996), entre 10 à 15% des membres actifs de la bande feraient partie du noyau central. Par conséquent, on peut extrapoler, avec prudence toutefois, que les travailleurs de rue rejoignent au mieux le cinquième des membres du noyau dur sur leur territoire. La proportion des contacts, selon le niveau d'implication des jeunes dans un gang de rue, semble varier en fonction de l'expérience du travailleur de rue et du niveau d'implantation du phénomène des gangs dans le quartier.

Il est à noter qu'il peut s'avérer parfois difficile d'évaluer le niveau d'implication des jeunes contactés par les travailleurs de rue. En effet, les travailleurs de rue parlent rarement de ce sujet avec les jeunes.

*« Je vais jamais demander à un jeune tsé lui y'é-tu membre d'un gang de rue ou c'é quoi le nom de votre gang de rue. »*  
(Séance de groupe 8, TR 4)

De plus, l'image du jeune semble être instable.

*« Il y en a des ti-culs qui sont là qui aujourd'hui sont rouges, demain sont bleus, donc ils changent de couleur et tout ça donc. »*  
(Séance de groupe 5, TR6).

Bref, il peut être parfois difficile pour un travailleur de rue de statuer sur le niveau d'implication d'un jeune avec qui il est en contact.

#### **4.1.2.5 Les poteaux**

Les travailleurs de rue prennent également contact avec des personnes qu'ils appellent les « poteaux » (Pinard, 1994). Ces personnes sont des liens « stratégiques » pour les travailleurs de rue. En effet, les poteaux donnent de l'information pertinente aux travailleurs de rue :

*« C'est un gros plus je peux te le dire d'avoir des poteaux pis ça, ça peut te servir dans ben des situations pis en même temps c'est comme un échange réciproque tu sais. Tu te sers pas juste de la personne pour avoir des informations, mais en même temps tu l'accompagnes dans son cheminement. »*  
(Séance de groupe 4, TR4)

Le poteau est un leader, « *c'est quelqu'un qui va être influent dans le groupe, qui va être au courant de tout, qui va avoir aussi une certaine influence sur le groupe* ». Ce type de personne est souvent utile pour intégrer les travailleurs de rue au sein d'un gang :

*« Dans le fond, que si t'es accepté de ce poteau là, ben tu vas être accepté du reste des jeunes, parce que lui il fait figure. »*

(Séance de groupe 4, TR4)

Au sein du consortium, trois des cinq travailleurs de rue ont établi des liens avec des poteaux pour leur pratique auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Le témoignage qui suit témoigne d'une situation où le poteau a été très utile pour le travailleur de rue :

*« Le gars qui m'a invité chez eux, y m'a dit que si je peux encore travailler dans le quartier, pis que je me suis pas faite péter la gueule, c'est à cause qu'il y a un gars qui a pris ma défense envers le boss de la gang de rue. »*

(Séance de groupe 8, TR4)

Dans cette situation, un travailleur de rue avait commis un geste qui l'avait mis dans l'embarras et un de ses poteaux avait pris sa défense.

- ⊙ Les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue représentent plus de la moitié (58,6%) de l'ensemble des personnes avec lesquelles les travailleurs de rue prennent contact.
- ⊙ La majorité (58%) des jeunes avec lesquels les travailleurs de rue prennent contact sont des adolescents, bien que le tiers soient des adultes et 12% des enfants de 13 ans et moins.
- ⊙ Dans 87,2% des cas, les jeunes à risque et/ou membres de gang de rue avec qui les travailleurs de rue prennent contact sont des garçons.
- ⊙ Les travailleurs de rue établissent davantage de contacts avec des wannabes (63%), bien que les membres périphériques représentent plus du tiers de leurs contacts et les membres du noyau dur 2%.
- ⊙ Les poteaux sont des liens stratégiques pour les travailleurs de rue dans leur pratique auprès des jeunes ciblés par le projet.

## 4.2 LA PRÉSENCE

Le fait qu'un travailleur de rue soit présent sur le terrain en compagnie de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue est un aspect important de la pratique. En effet, tous les écrits s'accordent pour souligner l'importance du temps et de la disponibilité du travailleur de rue (Pharand, 1995). Dans cette *Évaluation du projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?*

section, nous étudierons les quarts de travail et la disponibilité des travailleurs de rue. Nous présenterons également la présence de ces derniers selon les endroits fréquentés en compagnie des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue et selon les événements qui ponctuent le quotidien de ceux-ci.

#### 4.2.1 Les quarts de travail

Les travailleurs de rue n'ont pas d'horaires conventionnels de travail (De Boéré, 1996, Fontaine 2003). Ce sont eux qui gèrent leurs quarts de travail selon les besoins du moment et ils doivent « mettre leur pendule à l'heure des jeunes et des groupes visés » (Pharand, 1995); le tableau 5 témoigne de ce constat. Il est à noter que les journées où les travailleurs de rue ne pratiquaient pas ont été exclues des analyses.

**Tableau 5**  
**Les quarts de travail des travailleurs de rue selon le jour de la semaine**

Jour	Indicateurs	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Général n=481	Nb heures de travail par jour	7,49	7	17,5	1
	Heure du début du quart de travail	11,99	12	22,5	1
	Heure de la fin du quart de travail	19,02	19	24	1
Lundi n=70	Nb heures de travail	7,23	7	13,75	1
	Heure du début du quart de travail	11,83	12	18,5	7,75
	Heure de la fin du quart de travail	18,68	19	23	6
Mardi n=94	Nb heures de travail	7,55	8	12	2
	Heure du début du quart de travail	12,06	12	20	8
	Heure de la fin du quart de travail	19,27	19	24	5
Mercredi n=94	Nb heures de travail	7,53	7,5	11	3
	Heure du début du quart de travail	12	12	17	8,5
	Heure de la fin du quart de travail	19,39	19,88	23	7
Jeudi n=99	Nb heures de travail	7,53	7	2	13,25
	Heure du début du quart de travail	11,72	12	16	7,75
	Heure de la fin du quart de travail	18,94	19	24	2
Vendredi n=81	Nb heures de travail	7,19	7	12	2,5
	Heure du début du quart de travail	12,30	12	20	8
	Heure de la fin du quart de travail	19,32	19	24	8
Samedi n=34	Nb heures de travail	8,04	6,5	17,5	2
	Heure du début du quart de travail	12,25	12	22,5	1
	Heure de la fin du quart de travail	17,18	19	24	1
Dimanche n=9	Nb heures de travail	8,78	8	14	1
	Heure du début du quart de travail	11,78	11	21	7
	Heure de la fin du quart de travail	20,56	21	23	16

Il appert que les travailleurs de rue pratiquent plus souvent les jeudis, suivis de près par les mardis et mercredis, les vendredis et de plus loin par les lundis, les samedis et les dimanches. Ces derniers travaillent en moyenne 7h30 par jour. Ils débutent en moyenne leurs quarts de travail vers 12h et terminent leur journée vers 19h. Le maximum d'heures de travail au cours d'une journée s'élève à 17h30 et le minimum peu être aussi peu qu'une heure.

Les journées de travail sont de durées moyennes différentes selon le jour de la semaine. En ordre décroissant de longueur, le dimanche est généralement la journée la plus longue lorsqu'ils travaillent, suivie du samedi, du mardi, du mercredi, du jeudi, du lundi et du vendredi. Les travailleurs de rue terminent généralement plus tard leur quart de travail les dimanches, les mardis et les mercredis. Ils finissent en moyenne beaucoup plus tôt lorsqu'ils travaillent le samedi.

- ⊙ Les travailleurs de rue pratiquent en moyenne 7h30 par jour.
- ⊙ Ils travaillent plus souvent du mardi au jeudi que les autres jours de la semaine.

#### 4.2.2 La disponibilité

Le tableau 6 présente le nombre d'heures de travail et de disponibilité des travailleurs de rue (TR) à l'égard des jeunes à risque (JR) et/ou membres (JM) d'un gang de rue pour une période de deux semaines.

**Tableau 6**  
**La disponibilité des TR pour les JR/JM pour une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis le début du projet	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb heures disponibles pour JR/JM	2113	40,62	40	0	80
Nb heures de travail	3450	69	70	107,8	80

En divisant le nombre d'heures travaillées auprès des jeunes à risque et/ou membres de gang de rue (2 113 heures) par le nombre d'heures total travaillées (3 450 heures), on remarque que 61% des heures de travail des travailleurs de rue, depuis le début de la collecte de données, ont été consacrées aux jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Plus de la moitié de leur temps de travail est consacré à la présence terrain auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, le reste de leur temps étant alloué à d'autres tâches comme les supervisions cliniques, les présences aux tables de concertation, etc.

Les travailleurs de rue se montrent plus disponibles à certains jeunes lorsqu'ils vivent des situations difficiles dans leur vie :

*« J'ai soutenu un jeune qui vient de perdre son père qui est décédé du cancer. Je l'écoute beaucoup, je vois avec lui les démarches qu'il a à faire et je lui offre une grande disponibilité et du support. »*  
(Entrevues individuelles II, TR4)

Certains témoignages ont permis de recueillir la perception des jeunes quant à la disponibilité des travailleurs de rue. L'un des jeunes a mentionné :

*« Je la vois souvent. Plein de fois (rires). Dans une semaine je peux la voir au moins 4 ou 3 fois. Pis si je veux la voir je peux la voir aussi, j'ai juste à l'appeler. (...) Oui elle est toujours disponible à chaque fois que je l'appelle ouais (rires). Elle m'a juste dit comme, si elle n'est pas là elle va juste me dire comme je ne peux pas venir en ce moment mais elle va me donner un rendez-vous qu'elle peut être là, fait que c'est ça.(...) Il y a des moments comme je l'explique que j'ai besoin d'elle, même si elle fait une chose que comme c'est important pour elle, elle a essayé d'annuler tout pour venir me voir. Je pense pas que c'est juste pour moi qu'elle fait ça mais je pense qu'elle le fait pour tout le monde aussi pis c'est très gentil de sa part. »*  
(Jeune 1)

L'ensemble des jeunes que nous avons rencontrés ont mentionné que le travailleur de rue était disponible lorsqu'ils en avaient besoin. Or, il arrive que le travailleur de rue ne puisse être disponible pour un jeune, car il assure déjà une présence auprès d'un autre jeune, comme le relate cette situation soulevée par un travailleur de rue :

*« La dernière fois, pas quand elle était avec le gars, mais la fois que je l'ai vue seule 5 minutes, je la revois encore, j'avais l'impression qu'elle voulait me parler. Mais il y avait 3 gars qui me parlaient en même temps, pis elle m'a regardée, 2-3 fois pis elle est repartie. Peut-être que ça aurait été le moment de partir avec pis aller lui parler mais là j'étais comme débordée avec un gars que son père venait de mourir, fait que je pouvais pas m'éclipser, ok salut toi c'est pas important. »*  
(Séance de groupe 4, TR4)

La perspective d'une relation d'aide individuelle peut diminuer les opportunités, chez un travailleur de rue, de renforcer de nouveaux liens.

⊙ Depuis janvier 2005 (début de la collecte de données), les travailleurs de rue ont consacré 61% de leur temps de travail pour les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

#### **4.2.3. Les lieux de travail**

La présence des travailleurs de rue diffère selon les lieux fréquentés par les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue (Pharand, 1995, De Boéré, 1996, Fontaine, 2003). Le tableau 7 témoigne de cette réalité.



**Tableau 7**  
**Présence des TR selon le lieu physique pour une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb de jeunes rencontrés à ton bureau	52	1	0	10	0
Nb de jeunes rencontrés à ton bureau 1 <sup>ère</sup> fois	11	0,21	0	4	0
Nb de sorties de classe	147	2,83	2	11	0
Nb de fois allé dans une école	172	3,31	3	11	0
Nb de fois allé à l'arcade	35	1,87	2	10	0
Nb de fois allé au bar	17	0,33	0	3	0
Nb de fois allé au centre commercial	43	0,86	0	6	0
Nb de fois allé au cinéma	3	0,06	0	1	0
Nb de fois allé dans une maison de jeunes	265	5,10	4	14	0
Nb de fois allé dans un parc	272	5,23	4	20	0
Nb de fois allé dans un salon de billard	5	0,10	0	2	0
Nb de fois allé dans un salon de coiffure	11	0,21	0	2	0
Nb de fois allé dans un crack-house	0	0	0	0	0

Les lieux où les travailleurs de rue (TR) sont le plus souvent en présence de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sont les parcs, les maisons de jeunes et les écoles. En effet, ils se retrouvent en ces lieux en moyenne 5,2, 5,1 et 3,3 fois aux deux semaines respectivement. Les travailleurs de rue rencontrent des jeunes à leur bureau en moyenne une fois aux deux semaines et à l'arcade une fois par semaine.

Les travailleurs de rue préfèrent généralement utiliser les lieux publics, car ils y retrouvent un contexte informel. Ce constat a déjà été mis en exergue par De Boéré (1996) qui avait mentionné que « *dans la rue, la population rencontrée et le travailleur social sont face au même environnement, ce lieu leur appartient à tous les deux au même titre, ce qui permet cette relation privilégiée de confiance* ». Une autre explication est le fait que les travailleurs de rue préfèrent ne pas être associés à un organisme ou un établissement en particulier par les jeunes.

D'autre part, les crack-houses sont un type de lieu où les travailleurs de rue ne se retrouvent jamais en présence de jeunes ciblés par le projet. De plus, il est rare qu'ils soient en présence de jeunes au cinéma, dans un salon de billard, au salon de coiffure, dans un bar ou au centre commercial. Ils se retrouvent dans chacun de ces lieux moins d'une fois par mois en moyenne. Les facteurs qui influencent la présence des travailleurs de rue dans un lieu est le fait qu'il y ait cet endroit en question sur leur territoire, le fait que le travailleur de rue soit invité par les jeunes à s'y rendre, la perception du travailleur de rue quant à la pertinence de s'y rendre, le budget alloué pour ses dépenses (ex. : dans un bar, il faut consommer), les heures d'ouverture du lieu et sa proximité.

La présence des travailleurs de rue dans les maisons de jeunes, à leur bureau et dans les bars est assez stable. D'autre part, la présence de ces derniers dans les lieux intérieurs comme les arcades, les centres commerciaux et les écoles sont en diminution depuis le début du projet. À l'opposé, les parcs sont des lieux de plus en plus fréquentés par les travailleurs de rue depuis le début du mois d'avril. La température de plus en plus clémente est à l'origine de cette augmentation constante. Les évolutions présentées réitèrent le constat que « le travail de rue suit les jeunes dans leurs migrations saisonnières » (Pharand, 1995).

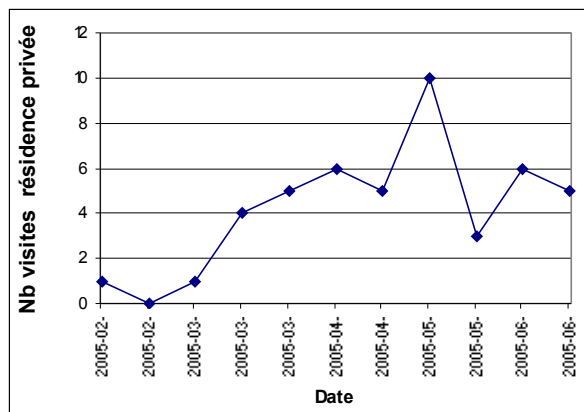
Les travailleurs de rue assurent une certaine présence dans les résidences privées des jeunes, c'est ce que présente le tableau 8.

**Tableau 8**  
**Les visites du TR à l'intérieur d'une résidence privée sur une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb de fois allé à l'intérieur appartement	36	0,69	0	5	0
Nb de fois allé à l'intérieur Centre jeunesse	4	0,08	0	3	0
Nb de fois allé à l'intérieur condo	0	0	0	0	0
Nb de fois allé à l'intérieur COOP	1	0,02	0	1	0
Nb de fois allé à l'intérieur HLM	3	0,06	0	2	0
Nb de fois allé à l'intérieur maison	2	0,04	0	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>0,88</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

Depuis le début du projet, les travailleurs de rue (TR) ont fait au total 46 visites dans une résidence privée d'un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue. Il appert que ces derniers effectuent en moyenne moins d'une visite aux deux semaines. Ils n'ont jamais fait plus de 7 visites en deux semaines et il arrive que certains n'en fassent aucune durant ce même intervalle. Les travailleurs de rue ont assuré une présence dans une diversité de lieux résidentiels. Les plus fréquentés sont, en ordre décroissant, les appartements, les Centres jeunesse, les habitations à loyers modiques (HLM), les maisons unifamiliales et les coopératives d'habitation (COOP). Il est à noter que les travailleurs de rue ne sont jamais allés dans un condo. Le graphique 3 présente l'évolution de la fréquence des visites des travailleurs de rue dans une résidence privée.

**Graphique 3**  
**Évolution des visites des TR dans une résidence privée depuis janvier 2005**



Depuis le début du projet, il appert que les travailleurs de rue vont de plus en plus souvent à l'intérieur des résidences privées. On peut supposer que cette augmentation est attribuable au fait que les trois nouveaux travailleurs de rue commencent à établir un réseau de jeunes dans leur quartier et sont de plus en plus invités dans les résidences privées de ceux-ci.

Les travailleurs de rue passent en moyenne un peu plus du tiers de leur temps de travail à l'extérieur (35,5%). Ils peuvent passer jusqu'à 95% de leur temps de travail à l'extérieur durant certains intervalles de deux semaines. De plus, ils se déplacent en moyenne trois fois à l'extérieur des limites de leur territoire aux deux semaines pour une raison liée à un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue. Les raisons invoquées pour se rendre en dehors des limites de leur secteur de travail sont les suivantes :

- Accompagnements de jeunes chez des organismes qui ne sont pas situés sur leur territoire;
- Visites chez des jeunes qui ont déménagé;
- Événements sportifs (tournois, pratiques) et activités qui ont lieu à l'extérieur de leur secteur d'intervention;
- Écoles fréquentées à l'extérieur de leur territoire.

- ⊙ Les endroits où les travailleurs de rue se retrouvent le plus souvent en présence de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sont les parcs, les maisons de jeunes et les écoles.
- ⊙ Les appartements privés sont la résidence privée la plus fréquentée par les travailleurs de rue.
- ⊙ Les travailleurs de rue passent un peu plus du tiers de leur temps dehors en compagnie de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

#### 4.2.4 Événements ponctuels

La présence a aussi été mesurée à partir de l'assiduité des travailleurs de rue à des événements faisant partie du quotidien des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Tel que mentionné par De Boéré (1996), « *le travailleur social de rue se doit d'être régulièrement, facilement et simplement accessible par le public visé* ». Nous avons donc étudié si les travailleurs de rue du consortium étaient présents régulièrement dans les activités quotidiennes des jeunes.

##### 4.2.4.1 Les repas

Le tableau 9 fait état de la présence de ceux-ci lors de la période des repas.

**Tableau 9**  
**La présence des TR aux repas pour une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb de dîners	197	1,87	1	10	0
Nb de soupers	115	2,21	1	10	0
TOTAL de repas	212	4,08	3	20	0
Nb de fois allé dans un restaurant	150	2,88	1	15	0

Les travailleurs de rue (TR) assurent une plus grande présence en moyenne lors des dîners que durant les soupers. En effet, les intervenants du consortium ont assisté à un total de 197 dîners et à 115 soupers en présence de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue depuis le début du projet. L'ensemble des travailleurs de rue peut passer jusqu'à 20 repas maximum en compagnie de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue pendant un intervalle de deux semaines. De plus, le restaurant est un lieu où les travailleurs de rue assurent une présence auprès des jeunes. En effet, ils vont au restaurant

en présence d'un jeune en moyenne 2,9 fois aux deux semaines, pour un total de 150 fois depuis le début du projet.

#### 4.2.4.2 Les activités prosociales

La présence aux activités sportives des jeunes est un autre indicateur que nous avons retenu. Le tableau 10 qui suit présente les résultats obtenus.

**Tableau 10**  
**La présence des TR aux activités sportives sur une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb de fois assisté au basket-ball	84	1,62	1	7	0
Nb de fois assisté au cricket	0	0	0	0	0
Nb de fois assisté au football	2	0,04	0	1	0
Nb de fois assisté au hockey	3	0,06	0	1	0
Nb de fois assisté au soccer	4	0,08	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>1,79</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>0</b>

En général, les travailleurs de rue assistent à près d'une activité sportive par semaine. Le sport le plus populaire est le basket-ball, suivi de beaucoup plus loin par le soccer, le hockey et le football. Un des témoignages recueillis par les jeunes présente l'implication de certains travailleurs de rue dans les activités sportives des jeunes :

*« Ok à commence de là, elle court encore, encore, je te dis elle en a pas manqué un (ballon dans le panier de basket-ball). Je te dis j'avais les yeux gros de même. Ah! Je comprenais rien, est bonne en tabarnane au basket sérieux là, sinon à vient à patinoire, moi hier hen, ça dérangera pas, ok vient jouer au hockey, ok je vas y aller. (...) Basket pis hockey, je suis sûr qu'à le ferait. »*  
(Jeune 8)

Les travailleurs de rue assistent à l'occasion aux activités organisées par les autres organismes; c'est ce qu'expose le tableau 11.

**Tableau 11**  
**La présence des TR aux activités organisées par un autre organisme pour une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb de fois assisté activité artistique	11	0,21	0	1	0
Nb de fois assisté activité culturelle	10	0,19	0	2	0
Nb de fois assisté party	1	0,02	0	1	0
Nb de fois assisté sport	19	0,37	0	3	0
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>0,77</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

Les types activités auxquelles les travailleurs de rue (TR) participent sont, en ordre de popularité, des activités sportives, artistiques et culturelles. Parmi les activités auxquelles les travailleurs de rue ont assisté en présence de jeunes ciblés par le projet, notons des activités de nature sportives :

- Partie de basket-ball;
- Tournoi de basket-ball;
- Pratique de danse;
- Tournoi de billard;
- Gala sportif.

Les travailleurs de rue ont également assisté à des activités artistiques et culturelles organisées par d'autres organismes :

- Visionnement d'un film;
- Sortie d'un CD ;
- Pièce de théâtre;
- Activité de poésie;
- Contes africains;
- Spectacle de musique hip hop;
- Gala de l'école;
- Dîner multiculturel;
- Finale régionale de *Secondaire en spectacle*.

Il semble que les travailleurs de rue ne sont pas uniquement présents lors d'activités organisées. Ils passent aussi une partie de leur temps de travail à être en compagnie des jeunes et ne rien faire d'organisé, ce que les jeunes appellent « chiller ».

#### **4.2.4.3 Les activités déviantes**

Il arrive également que les travailleurs de rue soient présents lors d'une infraction commise par un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue. Ce constat est démontré au tableau 12.

Tableau 12

La présence des TR lors des actes délinquants commis par les JR/JM sur une période de deux semaines

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb fois présent à une bataille	16	0,31	0	2	0
Nb fois présent graffitis	1	0,02	0	1	0
Nb fois présent recrutement prostitution	16	0,31	0	3	0
Nb fois présent initiation	0	0,00	0	0	0
Nb fois présent intimidation	33	0,63	1	3	0
Nb fois présent taxage	1	0,02	0	1	0

Il est rare que les travailleurs de rue soient présents lors de la commission de graffitis ou de taxage. De plus, aucun travailleur de rue n'a été présent lors d'une initiation d'un nouveau membre au gang. Les actes d'intimidation, les batailles et le recrutement de jeunes filles pour des fins de prostitution sont les comportements dont les travailleurs de rue sont les plus souvent témoins. Ce sont donc sur ces types de comportements déviants que les travailleurs de rue peuvent réagir en simultané. Les travailleurs de rue réagissent différemment selon les situations, il n'y a pas vraiment d'uniformité dans leur style d'intervention.

### **Les batailles**

Les témoignages qui suivent présentent les procédures que suivent les travailleurs de rue lors des batailles :

*« Quand il y a une bataille, je vais prendre la personne avec qui j'ai le meilleur contact, je vais la prendre à part, je vais essayer de lui parler, et quand il commence à y avoir de la tension, ben moi je vas entre les deux, je le sais qu'on est pas supposé, si je les connais pas, parce que si je les connais pas pis sont ben ben ben chauds, mais moi c'est plus, si tu le sais à l'avance, tu fais diminuer la tension, tu sais des fois juste le fait que tu sois là pis qu'ils sachent que tu sais que ça va peut-être se pogner, ils veulent pas faire ça devant toi, fait que là ils se tiraillent un peu, ils se chamaillent, mais finalement, ils se poussent. »*

(Entrevues individuelles II, TR5)

*« Ben j'évalue la situation, j'observe, je regarde l'émergence, je regarde c'est qui qui est là, est-ce que je les connais ou non, est-ce qu'il y a la vie de quelqu'un en danger, ok, pis si je les connais, pis je vois qu'ils n'ont pas sortis les armes ou whatever, ben je vas intervenir. Je vas aller jaser avec les gars, je vas essayer d'aller calmer la tension. Si je les connais pas pis que je vois que c'est pas dangereux ben je continue ma route, ce qui est plutôt rare. »*

(Entrevues individuelles II, TR2)

*« Si c'est des gars que je connais pas, je ne fais rien. Si c'est des gars que je connais, je vais intervenir je vais essayer de les calmer. Sauf si je vois des armes ou quoi là. »*

(Entrevues individuelles II, TR6)

*« Je supporte plus les gars qui vont essayer d'intervenir pour essayer de séparer les gars. Moi je vas pas me mettre entre les deux parce que j'ai pas envie de manger un coup de poing sur la gueule. Je vais dire « aye, aye les gars », je vais être là avec le téléphone dans les mains pis si ça dégénère trop ben... »*

(Entrevues individuelles II, TR4)

Les facteurs susceptibles d'influencer le choix d'un travailleur de rue d'intervenir dans une bataille sont la connaissance du jeune, le degré d'intoxication du jeune, le fait qu'il y ait des armes et/ou qu'une vie soit en danger. De plus, si certains travailleurs de rue osent s'interposer dans une bataille, ce n'est pas le cas pour tous. En effet, certains préfèrent appuyer un jeune intermédiaire qui intervient pour mettre fin à la bataille.

Les citations suivantes présentent l'issue des batailles :

*« Dans la majorité des cas, ça mal fini. La police est arrivée pis souvent ils embarquent une personne pis l'autre elle part en ambulance. »*

(Entrevues individuelles II, TR4)

*« Peut-être qu'ils vont se repogner plus tard pis je le sais pas. Le fait qu'ils se sentent observés ben ça les dérange, alors ils vont soit remettre ça à plus tard ou ben aller faire ça ailleurs. ».*

(Entrevues individuelles II, TR5)

Au mieux, les travailleurs de rue mettent définitivement fin à la bataille. Cependant, dans certains cas, il semble qu'il se produise un déplacement des conflits ou qu'il y ait des blessés graves.

### **L'intimidation**

Les travailleurs de rue sont également présents lors de certains actes d'intimidation commis par des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue :

*« C'est vraiment de l'attitude, disons une fille qui est différente d'eux, ou qu'elle a le style plus gothique, ou bla bla bla, pis là la personne à passe ou bla bla bla, ben soit ils lui pitchent une petite affaire, je vais leur parler de la tolérance. Tu sais l'autre fois tu me faisais chier tu me cassais les oreilles avec ton sexisme pis ton racisme, pis toi ton intolérance face à elle ben c'est la même affaire tu sais. C'est ça ou ben il y a un gros show, pis là sont toutes là, pis les têtes chauffent, ils vont se croiser pis là, ils vont se faire de l'attitude, ils vont se regarder, ils vont se provoquer, pis ils se fixent dans les yeux ils prennent leur air menaçant pour te montrer que là ils sont sur leur territoire, pis*



que toi ils te connaissent pas, pis te faire sentir que finalement, t'es pas le bienvenu ici. »

(Entrevues individuelles II, TR5)

« Une fois c'était auprès d'un intervenant, parce que il y avait un jeune qui avait été insatisfait pis il avait commencé à faire des menaces pis tout ça à l'intervenant. Pis l'autre fois c'était dehors au parc, il y avait, c'était vraiment ridicule là (rires) il y avait un jeune qui vendait des bouteilles d'eau, pis là il y a un autre jeune qui est arrivé pis qui lui a dit donne-moi une bouteille d'eau. Il a dit c'est une piastre mettons, pis l'autre lui a répondu penses-tu que je vais te donner de l'argent, donne-moi une bouteille d'eau, pis là il a commencé à s'engueuler avec, pis il a commencé à l'intimider vraiment en lui disant de toute façon t'as pas d'affaire à vendre ici, t'as-tu ton permis de vendre, c'est notre territoire ici c'est nous autres qui vend ici, t'as pas d'affaire à vendre ici, sors de notre parc. Lui il faisait juste vendre de l'eau mais eux autres, ils vendaient de la drogue dans ce parc là fait qu'ils ont dit c'est notre territoire, c'est notre parc. »

(Entrevues individuelles II, TR3)

« Ben ils vont commencer à niaiser un jeune, « ah t'es ben laid », un nouveau de la gang ou un qui est plus souffre douleur, « ah donne-moi ton chandail, t'as pas d'affaire à porter ça, toi t'es un con ». C'est le genre d'affaire comme ça ou genre « donne-moi ton argent » ou ben « donne-moi 5 piastres, ah ouin, tu veux pas me donner ton argent? » pis là tu vas voir les autres arriver autour. D'habitude ils vont faire ça entre Haïtiens mais des fois ils vont spoter quelqu'un qui est pas Haïtien, d'une autre communauté culturelle, qui ne connaît pas ben ben le quartier tu sais. Ou ben exemple, quelqu'un qui vient pas souvent dans le parc, ben là ils vont se mettre à le regarder, ils peuvent aussi ben aller se mettre toute la gang comme ça devant pis aller le regarder. Aussi envers les filles. Des fois ils vont être deux filles dans le parc pis là les gars ils vont toutes les encercler. C'est beaucoup de l'intimidation de gang tu sais. C'est rare de un à un. C'est vraiment des fois, ils vont juste te fixer. »

(Entrevues individuelles II, TR4)

« L'autre fois quand on était au parc, les plus vieux ou ceux qui étaient plus en périphérie, les plus vieux ils vont dire au ti-cul qui mange sa barre de chocolat « donne-moi ta barre de chocolat, passe-moi ta passe d'autobus je vais te la ramener dans 4 heures, donne-moi ton bicycle ». Ils ont pas le choix, sinon ils ont peur tu sais. »

(Entrevues individuelles I, TR2)

Lorsqu'ils sont témoins d'actes d'intimidation, les travailleurs de rue adoptent différentes stratégies :

« Quand il y a de l'intimidation, je tourne ça souvent au ridicule tu sais. Tu sais faire réaliser que, souvent c'est virer ça au ridicule, je suis peut-être un peu provocatrice dans ces situations là parce que ça vient ben gros me chercher pis je vais aller chercher les plus grosses têtes, pis je vais essayer de, ben pas les faire sentir comme des trous de cul mais tu sais, leur faire comprendre que leur but c'est, je tourne ça au ridicule tu sais. »

(Entrevues individuelles II, TR5)

*« J'étais plus témoin qu'autre chose, pis ça ne se passait pas avec des jeunes que je connaissais pis que je pouvais dire « aye, qu'est-ce que tu fais là », fait que je pouvais pas faire grand chose, pis c'était pas hyper hyper grave comme si ça allait dégénérer pis avoir des conséquences, pis c'était pas non plus trop important que je fasse quelque chose, fait que j'ai comme été plus observatrice que d'autre chose. Mais une fois sur les deux fois, il y avait comme d'autres témoins qui riaient pis qui étaient portés à les encourager, fait que c'est plus auprès d'eux que je suis intervenue, j'ai comme fait un commentaire de « aye c'est pas drôle là », t'as pas d'affaire à encourager ça franchement. »*

(Entrevues individuelles II, TR3)

*« Si je connais les jeunes je vais m'en mêler. Je vais leur dire « ben regarde là, laisse-le tranquille ça suffit là ». Ou ben « c'est quoi qui se passe? » pis des fois je ferai rien, ça dépend. Parce que d'un autre côté, si j'interviens, ben la personne qui se fait intimider, ben elle passe encore plus comme un trou de cul devant les autres parce qu'il est pas capable de se défendre toute seule, fait que j'essaie de faire attention à ça. »*

(Entrevues individuelles II, TR4)

*« Quand je suis là pis je connais bien les gars, j'essaie de leur refléter ce qu'ils font là, que ça pas d'allure [...] ». Ça dépend de l'individu aussi; si c'est un gars que je connais très bien que c'est un ti-cul que j'ai connu haut comme ça là, pis que c'est un Haïtien, je pense à un en particulier là, je vais dire « voyons qu'est-ce que tu fais là », pis mon intervention est un peu plus physique. Mais ça reste toujours dans le domaine de l'humour. Regarde je suis pas agressif pour vraiment le taper là, ça passe plus par l'humour, pis souvent ça va être dans le jeu physique. »*

(Entrevues individuelles II, TR2)

Les travailleurs de rue n'utilisent pas tous les mêmes stratégies lorsqu'ils sont témoins d'actes d'intimidation. Dans ce type de situations, certains utilisent l'humour ou essaient de conscientiser l'intimidateur et d'autres interviennent auprès des jeunes témoins qui encouragent l'acte. Notons également qu'un travailleur de rue hésite à intervenir afin de ne pas diminuer l'intimidé.

Il est également intéressant de souligner que parmi les travailleurs de rue du consortium, deux des travailleurs de rue de sexe féminin ont été victimes d'intimidation de la part des jeunes, tandis qu'aucun travailleur de rue de sexe masculin n'a vécu de telles situations. Le sexe du travailleur de rue pourrait donc avoir une influence sur l'intimidation subie.

### **Le recrutement pour la prostitution**

Les prochains témoignages font état de situations où des travailleurs de rue ont été présents lors du recrutement de jeunes filles pour la prostitution :

*« Ben premièrement j'observe, pis qu'est-ce que j'essaie de faire après c'est un lien avec la fille. Tu sais des fois, je repense à un cas en particulier où tu ne peux pas faire grand chose. Comment je pourrais te dire, tu sais des fois c'est difficile parce que le recruteur vient d'en dehors du quartier mais la fille reste dans le quartier. Mais le recruteur je le connais pas. Comme dernièrement il y a une fille qui est venue me voir pour ça. C'est dur parce que t'as comme pas le portrait. La fille elle te dit qu'elle pense qu'elle est en train de se faire recruter par un gars, mais elle t'explique en même temps qu'elle est en amour avec, que ça fait ben son affaire qu'il lui paie des affaires, c'est difficile de lui donner des conseils parce que tu les as jamais vus en interaction. Pis pour les filles du quartier ben c'est des gars que je connais, fait que c'est vraiment tutché, j'essaie de les mettre en garde un p'tit peu par rapport à ça, mais c'est vraiment plus en essayant de créer un contact avec la fille que je me dis ben tu sais s'il arrive quelque chose peut-être qu'elle va m'en parler. Mais les gars ils n'aiment pas ça quand je parle aux filles parce qu'ils savent qu'il y a des chances que je leur parle de ça. Des fois quand j'essaie de leur parler ils me checkent croche. Quand je les vois dans les parcs pis que j'essaie de faire des liens avec eux autres, les gars ils checkent qu'est-ce qu'on dit tu comprends, ça ça les fatigue. Mais à date, elles se sont faites recruter les filles. Mais j'ai pas, il y en a une qui pense à arrêter là, mais j'ai pas pu faire grand chose pis ça j'ai l'impression que c'est parce que j'étais pas en contact avec elle avant sur une base assez régulière. »*

(Entrevues individuelles II, TR4)

*« Les gars, quand ils procédaient au recrutement, ils étaient hyper mal à l'aise que je sois là. Ils sont même allés parler avec les filles plus loin. Ils veulent pas que, ils trouvent pas ça bien, tu vois. Parce que tu vois ils se glorifient bien à dire qu'ils battent des gens et tout, mais pas ça là. Ils peuvent en parler comme ça là « l'm a pimp » ou whatever et tout, mais ils savent que c'est pas valorisant. Donc les filles sont venues les voir, et eux ils sont allés bien plus loin, ils ont parlé et je sais pas ce qu'ils ont fait mais après ils sont revenus. Beaucoup de gêne, alors que s'ils parlent de dope ou quoi que ce soit ils s'en foutent là. »*

(Entrevues individuelles II, TR6)

Une stratégie privilégiée par un travailleur de rue est de créer un lien avec la jeune fille. Cependant, une difficulté imminente du travailleur de rue dans le développement des liens avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue est le fait qu'ils se retrouvent souvent coincés à établir des liens avec des jeunes diamétralement opposés, comme c'est le cas pour les filles versus les proxénètes.

Le témoignage qui suit donne un exemple de ce type de situation :

*« Une fille que j'ai déjà un contact avec elle, que j'ai déjà accompagnée, ben quand elle est dans le même lieu que ces gars là, ben elle me parle pas (...) Pis à un moment donné je suis allée lui parler, pis il y avait un autre gars plus vieux qui était là, pis tout de suite il est venu la voir, pis là je suis partie pis je ne sais pas qu'est-ce qu'il lui a dit mais je pense qu'il lui a dit c'est qui elle, pourquoi tu lui parles pis na na na. Pis après elle est pas revenue me parler pis c'est depuis ce temps là qu'il y a comme un espèce*

*de froid. (...) Pis le gars il le sait, il le sait que je parle avec la fille mais quand les deux sont là, il y a comme un espèce de malaise (...) pis j'avais l'impression qu'elle cherchait à me parler, mais étant donné que lui était là elle ne parlait pas. »*

(Séance de groupe 4, TR4)

*« Mais les gars ils n'aiment pas ça quand je parle aux filles parce qu'ils savent qu'il y a des chances que je leur parle de ça (recrutement). Des fois quand j'essaie de leur parler ils me checkent croche. Quand je les vois dans les parcs pis que j'essaie de faire des liens avec eux autres (les filles), les gars ils checkent qu'est-ce qu'on dit tu comprends, ça, ça les fatigue. »*

(Entrevues individuelles II, TR 4)

Dans ce type de contexte, une stratégie proposée par un travailleur de rue est de demeurer présent pour les deux parties et d'attendre l'initiative des jeunes pour prendre contact avec eux.

*« Je pense qu'une des meilleures choses à faire, c'est de ne pas aller lui parler, mais être toujours dans les environs. Toujours garder le contact visuel quand tu la vois et tout. Parce que là, à un moment donné, s'il se passe une situation où tu dois intervenir, elle va te le faire sentir, ou elle-même elle va venir vers toi (...) Laisse-la faire. Parce que si toi tu lui dis quoi que ce soit, de deux choses l'une, soit qu'elle ne va plus vouloir te voir, plus vouloir te parler, ou l'autre chose c'est qu'elle peut lui dire au gars. »*

(Séance de groupe 4, TR6)

Un travailleur de rue conseillait cette approche plus volontaire du jeune, alors qu'un autre travailleur de rue adopterait une stratégie plus intrusive, soit lancer une question à la jeune fille du type « Ah, tu t'es fait un nouveau chum? ».

(Séance de groupe 4, TR5)

⊙ Les travailleurs de rue sont près de deux fois plus présents aux activités sportives (n = 19) des jeunes - surtout au basket-ball – comparativement aux activités artistiques (n = 11) et culturelles (n = 10).

⊙ Ils sont impliqués dans les activités des autres organismes. Ils ont assisté au total à 40 activités organisées.

⊙ Les travailleurs de rue sont parfois présents lorsque des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue s'engagent dans des comportements déviants. Les comportements déviants dont les travailleurs de rue sont le plus souvent témoins sont : l'intimidation, les batailles et le recrutement de jeunes filles pour la prostitution. Les réactions diffèrent d'un travailleur de rue à l'autre. Les travailleurs de rue semblent plus à l'aise d'intervenir quand ils connaissent les jeunes impliqués.

### 4.3 LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELATION

Développer des relations avec des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue est une des finalités du projet. En premier lieu, il sera question de présenter la façon dont se déroulent les premiers contacts avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Par la suite, nous traiterons de la poursuite du lien avec les jeunes et du maintien du lien. Nous décrirons également le lien de confiance qui se développe entre les travailleurs de rue et les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. À cet effet, nous avons retenu deux indicateurs afin de vérifier l'atteinte de ce but, soit les confidences et les contacts avec l'entourage du jeune. Nous terminerons en traitant de la fin de la relation.

#### 4.3.1 L'Événement déclencheur : 1<sup>er</sup> contact

Les premiers contacts des travailleurs de rue avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sont dans la grande majorité des cas initiés par ces derniers. Par exemple, un jeune rencontré a mentionné que le premier contact avec un travailleur de rue avait eu lieu lors de la distribution de condoms :

*« Je me rappelle on était dans un parc, pis je me souviens un condom, pis moi j'étais allé en chercher pis comme ça on se parlait, pis elle m'expliquait comme elle ne donne pas juste des condoms, tu sais elle peut m'aider à faire des choses, etc... »*

(Jeune 1)

La pratique d'un sport semble également être un moyen utilisé pour entrer en contact avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. En effet, un jeune a souligné que le premier contact avait eu lieu au cours d'un « challenge » sur le terrain de basket-ball. Un autre a mentionné que c'était au « skate park » qu'il avait pris contact avec un travailleur de rue pour la première fois :

*« Ouais mais c'est à cause qu'on joue tout le temps au hockey nous autres fait que en même temps, moi je lance des papiers (...) Pis là on parle de je me souviens pu quoi mais on parlait pis on était vraiment dedans pis là à un moment donné elle m'a pitché de l'eau, je l'ai pas pris pis je lui en ai repitchée. »*

(Jeune 8)

L'humour semble avoir été mis à profit par le travailleur de rue dans cette situation. Une autre façon d'initier le premier contact est lorsqu'une institution réfère le jeune vers un travailleur de rue :

*« Ben premièrement j'ai demandé à faire appel à quelqu'un qui avait pas rapport avec la DPJ ni avec la police, parce que je voulais trouver un Centre de désintoxication pour ma mère. Pis l'école m'a référé vers X . »*

(Jeune 6)

Le fait que les travailleurs de rue soient des intervenants qui ne sont pas affiliés à une institution favorise possiblement le premier contact. Ce constat est aussi appuyé par les propos d'un autre jeune référé par un intervenant vers un travailleur de rue afin qu'il supervise ses travaux communautaires. Un jeune a aussi soulevé le cheminement qui s'est produit avant de prendre contact avec le travailleur de rue :

*« Bon ben la première fois c'est comme avant que je la connaisse pis j'étais en centre pis euh j'avais des amis, d'autres amis y'étaient toujours au jeu pis là elle venait pis elle est venue me rencontrer, à l'essayé de me parler, pis là une autre journée y'en a eu une sortie tout ensemble à la cabane à sucre pis là elle s'est assise à notre table, pis là tout le monde s'est mis à parler c'est comme si y avait vraiment un bon vibe là comme si l'ami tsé comme si tout le monde était uni là et tout, depuis ce jour là j'ai continué comme une amie. »*

(Jeune 5)

Cette citation appuie l'idée que le premier contact n'est pas toujours instantané suite à la première observation du jeune par un travailleur de rue. L'intégration dans le milieu du jeune est un processus long, qui prend de trois à six mois et parfois même des années (Paquet et Richard, 1994; Pinard, 1994). Avec certains jeunes, ce peut être en effet très long avant d'établir un premier contact :

*« Le conseil que j'ai donné aux personnes que j'ai intégrées c'é vraiment ça, tu fermes ta gueule pis t'observes, prends l'temps de prendre le pouls du milieu, tu fais ça pendant un bon boutte de temps avant d'adresser la parole à quelqu'un, avant que quelqu'un t'adresse la parole, mais sinon y faut que tu puisses savoir, tsé pour savoir un peu à qui que t'a affaire, y faut que tu dois être capable de connaître le milieu, pis pour connaître le milieu tu te promènes, pis t'observes qu'est-ce qui s'passe tsé, faque moi j'trouve que c'é vraiment la base, pis surtout au niveau des gangs de rue, tu peux pas pitcher de même là, hey salut je me cherche des amis ça marche pas tsé, y faut qu'eux autres prennent le temps de te spoter, t'é laissent venir à toi jusqu'au jour où y sont tannés de se demander c'est qui t'est, pis y vont aller t'voir, pis y vont dire aye toé là. »*

(Séance de groupe 8, TR4)

*« Normalement c'est ça, c'est [l'intégration dans le milieu] trois quatre mois de travail. »*

(Séance de groupe 8, TR 2)

Les raisons pour lesquelles les jeunes ont décidé de parler à un travailleur de rue sont d'ordres divers. L'une des principales raisons est le besoin d'une aide ponctuelle :

*« Au début je l'ai vu comme ça, comme ça. Quand je l'ai vu, je suis allé chercher un condom, pis c'était comme ça. Pis je me rappelle, j'avais besoin d'une chose, je lui ai*

*expliqué qu'il y avait une chose qui s'était passée, pis j'avais besoin de travail, pis elle m'expliquait que je pouvais aller dans un Centre jeunesse d'emploi, chez X, pis comme ça j'étais allé, pis elle m'a donné son numéro où je peux la rejoindre. »*  
(Jeune 1)

Une autre raison possible est la simple curiosité. En effet, sur la raison qui lui a fait décider de parler à un travailleur de rue, l'un des jeunes a mentionné « *je sais pas, c'est rare de voir une fille jouer au basket!* » (jeune 7).

Dans le même ordre d'idées, un autre jeune a mentionné :

*« Je la trouvais bizarre (...). Je sais pas (rire). Je la regardais pis elle me faisait rire, crime check une madame (rire). On dirait une p'tite jeune (rire). Sérieux elle s'amuse avec nous, on joue au basket, elle dit « les gars, je peux-tu jouer ». Elle agit trop comme nous, moi j'aime ça. Je trouve ça comique. »*  
(Jeune 8)

Ce témoignage reflète l'idée que le travailleur de rue a réussi à éliminer au maximum la distance hiérarchique, une qualité primordiale selon Pinard (1994).

Il est intéressant de souligner que sept des huit jeunes interviewés ont rencontré les travailleurs de rue dans un parc ou une maison de jeunes. Le fait que les travailleurs de rue soient dans le milieu de vie des jeunes semble favoriser certains contacts. De plus, les travailleurs de rue peuvent rejoindre des jeunes qui n'ont plus de contacts avec les institutions.

- ⊙ La distribution de matériel et la participation à des activités sportives sont des contextes propices pour établir un premier contact.
- ⊙ Le fait que les travailleurs de rue soient des intervenants qui ne sont pas affiliés à une institution favorise possiblement le premier contact.
- ⊙ Le besoin d'une aide ponctuelle et la curiosité sont des raisons qui poussent les jeunes à initier un premier contact avec des travailleurs de rue.
- ⊙ L'intégration dans le milieu du jeune prend un minimum de trois à quatre mois de travail.

## 4.3.2 La poursuite de la relation

### 4.3.2.1 Le respect des règles du milieu

Le respect des jeunes et de leur milieu est une qualité importante en travail de rue (Pinard, 1994). Les travailleurs de rue qui oeuvrent auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue doivent connaître et respecter les règles informelles du milieu :

*« Tu sais que t'es dans leur milieu tout le temps, faque tu dois respecter ces règles là tsé. En faite, tu dois respecter le milieu, c'est pas chez vous là (...) pis si t'as pris le temps d'observer tu vas finir par voir les règles par toi-même (...) tsé si t'as bien faite ton observation, t'enfreingneras pas les règles du milieu, pis tu vas apprendre à les connaître tranquillement tsé. »*  
(Séance de groupe 8, TR2)

Les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sont très observateurs et méfiants. Tel que mentionné par un travailleur de rue : *« Eux autres ils te sentent à 8000 à l'heure. Ils te sentent autant qu'ils observent tout tout tout »*. Nous avons décelé deux grandes règles à connaître afin que les travailleurs de rue gagnent et conservent la confiance des jeunes ciblés par le projet.

#### Règle 1 : La confidentialité

Un des travailleurs de rue a déjà mentionné : *« La confidentialité c'est au top »*. Plusieurs auteurs ont mis l'accent sur l'importance de cet aspect en travail de rue (Fontaine, 2003 ; Paris, 1999; Pinard, 1994; Pharand, 1995). Les jeunes apprécient la confidentialité qui les unit aux travailleurs de rue :

*« Tu sais, admettons que j'ai des affaires à y dire, je sais qu'à l'ira pas le dire, à moins que je voudrais vraiment me suicider là. »*  
(Jeune 6)

Il semble donc que les jeunes soient aussi conscients des limites de cette confidentialité. Le critère primordial pour que les jeunes acceptent d'entrer en relation avec les travailleurs de rue est le fait qu'ils soient certains que l'intervenant ne soit pas un *« stooleur »* (quelqu'un qui ne garde pas les secrets), tel que mentionné par un travailleur de rue du consortium, *« premièrement faut jamais stooler quelqu'un »*. Le témoignage d'un jeune réitère en ce sens :

*« Moi sérieux oui, je lui fais confiance. Elle nous a vus faire des conneries pis s'il y aurait eu de quoi elle nous aurait stoolés à la police ou des affaires de même là. »*  
(Jeune 8)



Le jeune 3 soulève également que le travailleur de rue, avec qui il a un lien, aurait pu à maintes reprises le dénoncer pour certains événements, mais qu'il ne l'a jamais fait. C'est pour cette raison qu'il accorde sa confiance. Pour obtenir la confiance des jeunes, les travailleurs de rue doivent également garder les confidences des jeunes.

*« Tu peux parler de n'importe quoi, mais tu parles pas de choses qui concernent d'autres personnes mettons, tu commences pas à raconter la vie d'un autre ou à faire des potins là (rires), y faut faire attention tsé. »*  
(Séance de groupe 8, TR3)

Au début de la relation, les travailleurs de rue ont généralement à passer des tests informels auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, comme le démontre la citation suivante :

*« Ton comportement, comment tu réagis, ils vont te poser des questions juste pour voir comment tu réagis par rapport à ça, qu'est-ce que tu penses de ça pis jusqu'où tu vas aller tu sais (...) à un moment donné il y avait un gars qui m'avait demandé de, ben je pense que je l'avais déjà dit, ben il m'avait demandé de transporter de la drogue au début, d'un point A au point B, pis il m'avait dit regarde, t'es travailleur de rue, la police va pas t'arrêter. Bon ça, ça été un des tests. »*  
(Séance de groupe 8, TR4)

Il appert que la confiance des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue n'est jamais acquise, comme le démontre ce témoignage :

☞ *« Cette semaine, je discutais avec plusieurs jeunes (relation amoureuse, sexuelle, consommation, etc.) et un jeune plus âgé s'est mis à dire que j'étais un agent double donc tous mes efforts pour créer des liens significatifs ont été remis en doute. »*  
(Semaines du 29 avril au 12 mai 2005)

## **Règle 2 : Ne pas être intrusif**

Les travailleurs de rue procèdent de façon volontaire avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. En effet, ils attendent que les jeunes fassent les demandes avant de faire des interventions. Ils attendent aussi d'avoir été invités dans un lieu privilégié avant de s'y rendre :

*« Pis quand tu sens que t'as pas ta place à quelque part, les jeunes veulent pas t'donner accès, tu forces pas la chose, tu t'en vas tsé. »*  
(Séance de groupe 8, TR 4)

Les travailleurs de rue ne doivent pas poser de questions aux jeunes en général, mais surtout quant à leur implication dans un gang de rue :

*« Tu parles surtout pas de gang de rue (...) parce que là y vont tu capoter, même dire le mot gang de rue (...) j'vas jamais demander à un jeune tsé lui y'é tu membre d'un gang de rue ou c'é quoi l'nom de votre gang de rue. »*  
(Séance de groupe 8, TR4)

Les intervenants doivent être patients et ne pas précipiter de questions pour investiguer sur le jeune, car *« ils (les jeunes) ne veulent pas se faire poser de questions »*.

⊙ Les travailleurs de rue doivent respecter deux règles essentielles auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue :

Règle 1 : Respecter la confidentialité.

Règle 2 : Ne pas être intrusif.

#### **4.3.2.2 Les facilitateurs**

Le fait que les travailleurs de rue ne soient pas en situation d'autorité favorise l'établissement d'un lien, comme le démontre la citation qui suit :

*« La travailleuse de rue, je pourrais la prendre pour une amie. Là je suis en centre d'accueil tu sais fait qu'une éducatrice c'est pas la même affaire tu sais. Tu sais genre une tutrice genre, pis eux autres là, tu sais oui ils font leur possible pour nous aider, mais on ne pourra jamais les prendre comme nos amis, parce que c'est eux autres, comme je peux dire ça, qui nous contrôlent genre, parce que la travailleuse de rue elle a pas l'autorité sur moi là ».*  
(Jeune 6)

Plusieurs auteurs ont déjà souligné cet aspect du travail de rue qui favorise la crédibilité de ces praticiens (Fontaine, 2003 ; Paquet et Richard, 1995; Paris, 1999; Pinard, 1994; Pharand, 1995). Un autre aspect important pour obtenir la confiance d'un jeune est le fait qu'il doit sentir que le travailleur de rue l'aide à faire de bons choix : *« si elle me donnait des mauvais conseils c'est sûr que j'allais pas me tenir avec tu sais »* (jeune 1). Nous avons décelé d'autres qualités qui favorisent l'établissement d'un lien de confiance avec un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue lors des entrevues, soit l'ouverture et le sens de l'humour. Le respect mutuel est également très important, comme l'a souligné un jeune *« tout le temps je lui manquais pas de respect pis elle m'en manquait pas »* (jeune 7). La compréhension est une autre qualité importante :

« Je la trouvais compréhensive, tu sais elle m'écoutait, c'était vraiment pour savoir comme si savoir ma vie pis là comme essayer de me comprendre plus facilement comparer aux autres tu sais avoir seulement ma mentalité (...) tu sais vraiment écouter mon point de vue pis là je vais écouter son point de vue.»  
(Jeune 6)

Il semble que les jeunes apprécient être écoutés sans être jugés ou diagnostiqués.

- ⊙ Le contexte égalitaire facilite la relation entre le travailleur de rue et le jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue.
- ⊙ Les qualités des travailleurs de rue qui facilitent le lien avec les jeunes ciblés par le projet sont les suivantes:
  - Ouverture;
  - Compréhension;
  - Humour;
  - Respect.

### 4.3.3 Le développement du lien de confiance

Une fois les premiers contacts établis, la fréquence des contacts subséquents diffère d'un jeune à l'autre. Parfois, il arrive que les contacts surviennent rarement, « *juste au besoin* », tel que mentionné par un jeune (jeune 6). D'autre part, il arrive également que les travailleurs de rue rencontrent certains jeunes plus d'une fois par jour. Certaines relations sont également périodiques : « *quand j'étais aux travaux communautaires, je pense à chaque jour je la voyais, pis là après j'ai fini pis je faisais des tours de temps en temps* » (jeune 5). D'après De Boéré (1996), le travailleur de rue doit impérativement inspirer à ses interlocuteurs la confiance pour être efficace. Afin de mesurer le développement du lien de confiance entre les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue et les travailleurs de rue, nous avons étudié la dimension des confidences.

#### 4.3.3.1 Les confidences

Les travailleurs de rue reçoivent à l'occasion des confidences de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue selon le tableau 13.

Tableau 13

Les confidences reçues par les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sur une période de deux semaines

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Confié être enceinte	5	0,10	0	1	0
Confié MTS	1	0,02	0	1	0
Confié acte criminel	42	0,81	1	4	0
Confié agression physique subie	16	0,31	0	2	0
Confié gang bang	2	0,04	0	3	0
Confié vouloir sortir du gang	12	0,23	0	3	0
Confié situation de crise gang	13	0,25	0	2	0

Les confidences les plus fréquentes sont le fait d'avoir commis un acte criminel (42 confidences depuis janvier 2005). Les infractions confiées aux travailleurs de rue sont les suivantes (en ordre alphabétique) :

- Boom rush (situation où des jeunes vont en groupe voler dans un commerce);
- Infractions d'ordre sexuel;
- Homicides;
- Port d'armes;
- Vandalisme;
- Vols de véhicules;
- Vols simples;
- Voies de fait.

Il est à souligner que les travailleurs de rue n'ont pas reçu de confidences en ce qui a trait à des actes d'extorsion ou d'invasions de domiciles, qui sont pourtant des activités de gangs de rue importantes selon Cousineau (2004).

Les jeunes confient aux travailleurs de rue dans de moindre proportion avoir subi une agression physique, vivre une situation de crise au sein de son gang et vouloir sortir de son gang. D'autre part, il est très rare qu'un jeune ciblé par le projet confie à un travailleur de rue qu'il a contracté une MTS. Il est tout aussi rare qu'une jeune fille confie avoir subi un gang bang ou être enceinte. Il semble pertinent de supposer que le fait que les jeunes confient moins ce genre d'évènements s'explique par la rareté de ceux-ci comparativement aux autres types de situation.

Les entrevues avec les jeunes ont permis de recueillir des témoignages de confiance envers les travailleurs de rue, comme celui qui suit :

*« J'en connais plein qui dit comme il y en a plein qui ne font pas confiance à une nation, comment dire qu'ils ne sont pas le même qu'eux, ou ils vont juste dire ah je ne fais pas confiance avec cette fille là parce que tu sais je ne la connais pas, on ne sait pas d'où il sort, comme on dit dans la rue. Comme ici, tout le monde sait qu'il y a une petite affaire raciste pis tout. Le monde dit comme je ne fais pas confiance avec une*

*blanche, fait que la plupart là, mais la majorité de ceux que je connais aime bien X.  
Pis ils ne pensent pas comme ça. »*  
(Jeune 1)

Il appert que certains jeunes font des confidences aux travailleurs de rue qu'ils ne font pas à d'autres personnes de leur entourage :

*« Je me confie à elle. Il y a des choses qu'elle sache de moi pis mes autres amis le sait pas. Pis ça me fait très surprenant de l'expliquer. »*  
(Jeune 1)

*« C'est rendu une amie pis je peux lui parler comme je veux, c'est son travail dans la rue qui fait que je peux lui en parler plus qu'à ben du monde. »*  
(Jeune 8)

Un autre témoignage recueilli permet de croire que ce n'est pas de tous les jeunes que les travailleurs de rue reçoivent des confidences :

*« Ça m'étonnerait que ça arrive là (en parlant de faire des confidences au TR). En tout cas, non parce que je suis, tu sais moi je suis pas le genre de gars qui va parler au monde. »*  
(Jeune 7)

Il est donc possible de croire que les travailleurs de rue ne réussissent pas toujours à recevoir des confidences de tous les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

- ⊙ La commission d'un acte criminel est le type de confidences les plus reçues par les travailleurs de rue qui interviennent auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.
- ⊙ Depuis le début du projet, une douzaine de jeunes membres d'un gang de rue ont confié aux travailleurs de rue du consortium désirer sortir de leur gang.
- ⊙ La plupart des jeunes interrogés mentionnent faire des confidences aux travailleurs de rue. En effet, seulement un jeune a avoué ne pas se confier au travailleur de rue.

#### **4.3.3.2 Les contacts avec l'entourage**

Il arrive régulièrement que les travailleurs de rue (TR) établissent un contact avec une personne de l'entourage d'un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue. Le tableau 14 en témoigne.

**Tableau 14**  
**Les contacts des TR avec l'entourage du jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue sur une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb invitation endroit privilégié	23	0,44	0	4	0
Nb rencontre un parent pour 1 <sup>ère</sup> fois	18	0,35	0	3	0
Nb rencontre un parent	44	0,85	0	5	0
Nb discussion avec un parent	55	1,06	0	8	0
Nb discussion avec un parent 1 <sup>ère</sup> fois	16	0,31	0	2	0
Nb rencontre personne significative	23	0,44	0	3	0

Les travailleurs de rue entretiennent une discussion avec un parent 1,1 fois aux deux semaines en moyenne et rencontrent les parents des jeunes ciblés par le projet un peu moins souvent (0,9 fois en moyenne aux deux semaines).

L'un des jeunes interviewés a souligné que lorsque ses parents lui ont posé des questions sur le travailleur de rue, il leur a expliqué et ces derniers en ont profité pour demander des condoms à l'intervenante. Dans certains cas, le jeune ne voit pas l'intérêt que le travailleur de rue connaisse sa famille : « *Pas d'histoire avec ma famille, est correcte avec moi, est correcte pour ma famille* » (jeune 7).

Depuis le début du projet, il est arrivé à 23 reprises que les travailleurs de rue aient rencontré des personnes significatives dans la vie des jeunes ciblés par le projet. Par rapport aux jeunes, ces individus étaient dans la majorité des cas, des membres de la famille :

- Parent;
- Ami(e);
- Conjoint(e);
- Oncle/Tante;
- Cousin.

Les travailleurs de rue ont également reçu 23 invitations au total de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue pour se rendre dans un endroit privilégié par ceux-ci, qu'ils appellent leurs « spots ». Les endroits privilégiés par les jeunes sont les suivants:

- Coin dans une cour d'école;
- Coin dans un parc;
- Sous-sol d'un restaurant;
- Party dans un établissement privé.

Il est à noter que les travailleurs de rue ne se rendent pas toujours dans les lieux où ils sont invités, comme le démontre le témoignage suivant :

*« Souvent y m'ont invitée dans des partys, tsé chu pas conne non plus tsé, faque, j'ai regarde j'sais pas pis, moi j'voulais toujours y aller avec quelqu'un, un partner, un gars tsé. »*

(Séance de groupe 6, TR4)

- ⊙ Les travailleurs de rue discutent avec au moins un parent (père, mère, oncle, tante) en moyenne aux deux semaines, ils en rencontrent en personne un peu moins souvent.
- ⊙ Les travailleurs de rue ont été invités au total à 23 reprises dans des endroits privilégiés par les jeunes à risque ou membres d'un gang de rue.

#### 4.3.4 La définition de la relation

Parmi les jeunes que nous avons rencontrés, tous ont mentionné que l'intervenant était accepté du gang. Un jeune a mentionné *« c'est pas grave si elle travaille tu sais, tout le monde de la gang s'est bien entendu avec. Tout le monde, tout le monde »* (Jeune 8). La plupart des huit jeunes rencontrés ont signifié qu'ils considéraient les travailleurs de rue comme des amis. Les témoignages qui suivent en sont une démonstration :

*« C'est une grande amie pour moi sérieux, une confidente, sérieux s'il y a de quoi elle va être là c'est clair, ou sinon je parle avec elle comme si c'était une amie que ça faisait longtemps que je connaissais. »*

(Jeune 8)

*« Venir là pis rien faire pis parler pis échanger pis ok c'est bon on s'en va pis on se revoit un autre jour, tu sais comme des amis pas besoin de parler beaucoup pour savoir, tu comprends l'autre ok, c'est correct, t'es occupé je te laisse, je vais revenir te voir plus tard tu sais on continue c'est ça. »*

(Jeune 5)

Un autre jeune a renchéri sur ce constat en mentionnant que le travailleur de rue était pour lui son *« bras droit »* (jeune 1). Les jeunes ne semblent pas percevoir les travailleurs de rue comme des intervenants. L'un d'eux a mentionné *« c'est pas comme si je la prenais comme une intervenante, je la prends comme une amie »* (jeune 7).

Un autre jeune percevait un travailleur de rue comme un protecteur :

*« Elle est très gentille, elle aide à faire des choses puis elle me protège concernant ma vie, on peut dire ma vie amoureuse, elle me donne tu sais des choses comme pour ne pas attraper de maladies. (...) Elle m'explique comme comment je pourrais faire pour protéger ma vie, c'est ça. »*

(Jeune 1)

Ce discours rejoint le constat de Fontaine (2003) qui affirme que « le travail de rue contribue à mettre en place des facteurs de protection pour les personnes confrontées à un malaise avec les institutions ». Un jeune a aussi signifié que le travailleur de rue représentait pour lui un patron à cause de l'expérience de vie du travailleur de rue, tel que démontré dans le témoignage qui suit :

*« Je la vois comme une boss pis une amie, comme si tu sais je la vois comme une boss à cause qu'elle a plus d'expérience, pis une amie parce que je vais bien m'entendre avec elle. »*

(Jeune 5)

Ce jeune perçoit probablement ainsi le travailleur de rue, parce qu'il supervise les travaux communautaires de ce dernier.

Les jeunes sont également sensibles au fait que les travailleurs de rue aiment leur travail. A ce propos, l'un d'eux a mentionné « depuis le début je l'ai trouvée super fine, pis je pense qu'elle est dans ce travail là pis a l'aime ça » (jeune 6). Il arrive que le travailleur de rue soit la seule personne dans l'entourage du jeune à pouvoir les aider :

*« Tu sais une fois elle est venue à mon centre, est venue me porter mon linge parce que j'y avais demandé, parce que personne pouvait aller chercher mon linge. »*

(Jeune 6)

*« Il y en a des choses qu'elle a fait pour moi on peut dire, même mon père n'allait pas le faire pour moi. Comme, c'est ça, c'est pas n'importe qui qui va venir le faire pour moi. C'est ça. »*

(Jeune 1)

⊙ Les travailleurs de rue sont souvent perçus comme des amis par les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, mais aussi comme des protecteurs ou des patrons.

⊙ Les travailleurs de rue sont parfois les seules personnes dans la vie des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue à pouvoir leur apporter une aide.



#### 4.3.5 La fin de la relation

Il y a lieu d'insister sur l'importance de la stabilité de cette pratique (Fontaine, 2003). Nous avons questionné les jeunes à savoir comment ils se sentiraient advenant le cas où le travailleur de rue devait quitter son quartier. Nous voulions ainsi connaître ce que ressentent les jeunes lorsque les travailleurs de rue mettent fin à des liens établis.

L'un des jeunes a souligné l'aspect suivant :

*« Je me sentrais plate. Avoir appris à se connaître, à faire confiance à une autre personne c'est fort difficile. Je me serais sentis plate. »*  
(Jeune 1)

Le fait que la confiance soit accordée par un jeune est un état qui n'est pas accordé à n'importe quel intervenant :

*« Ce serait bizarre d'aller voir quelqu'un d'autre tu sais, pis, parce que c'est vraiment en elle que j'ai confiance et non en quelqu'un d'autre. »*  
(Jeune 6)

Il peut être difficile pour un jeune de devoir mettre un terme à une relation avec un travailleur de rue. Un autre a mentionné *« je trouverais ça chien »* (jeune 8), ce qui sous-entend un certain sentiment de frustration. Il arrive que les travailleurs de rue (TR) soient les seuls intervenants sociaux dans la vie des jeunes :

*« Je n'ai aucun autre lien avec des intervenants. Non. Non. Aucun. Seulement avec la TR. Même à l'école je n'explique rien avec mon enseignante et mes enseignants aussi. »*  
(Jeune 1)

Il y a donc lieu de considérer l'importance d'assurer une relève pour combler le vide que les travailleurs de rue laissent à leur départ. D'autre part, il arrive que les jeunes aient des relations avec d'autres intervenants :

*« C'était mon coach de basket mon intervenant mais quand j'étais en cinquième année, au primaire là. (...) Il m'a suivi aussi, ça tout le temps été lui là. (...) J'ai resté vraiment en contact tu sais lui c'est comme si je dirais un oncle pour moi genre. »*  
(Jeune 7)

## 4.4 LES INTERVENTIONS

Au-delà de la présence, il arrive que les travailleurs de rue interviennent dans certaines situations. Cette section expose les principales interventions des travailleurs de rue dans le quotidien des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, soit la distribution de matériel, les accompagnements, les références, les discussions, les communications téléphoniques, les médiations, les animations d'ateliers et l'organisation d'activités. Quelques indices de l'efficacité de ces interventions seront présentés à la fin de cette partie.

### 4.4.1 La distribution de matériel

La distribution de matériel fait partie de l'intervention auprès des jeunes à risque (JR) et/ou membres (JM) d'un gang de rue. Le tableau 15 présente les résultats obtenus.

**Tableau 15**  
**Distribution de matériel par les TR à des JR/JM sur une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb jeunes distribué carte	418	8,04	3	75	0
Nb jeunes distribué condoms*	304	7,41	5	31	0
Nb jeunes distribué seringue	0	0	0	0	0
Nb jeunes distribué dépliant	106	2,04	0	25	0
Nb jeunes distribué pipe à crack	1	0,02	0	1	0

\* Un travailleur de rue a été exclu des analyses, la codification des réponses n'ayant pas été retenue.

Les travailleurs de rue (TR) ont distribué leur carte de coordonnées personnelles, présentées en annexe 15, à 418 jeunes, soit environ à 4 jeunes par semaine en moyenne depuis le début du projet.

Les travailleurs de rue ont aussi distribué des condoms à au mois 7 jeunes en moyenne aux deux semaines. La distribution des condoms est toutefois très inégale entre les travailleurs de rue du consortium. En effet, alors qu'un travailleur de rue a seulement distribué un condom à quatre personnes au total depuis le début du projet, d'autres en ont distribués plus d'une centaine, comme en font état les témoignages de ces travailleurs de rue :

*« Les condoms on en a mais c'est comme pas systématique. Tu sais on en traîne pas sur nous. (...) Bref on a une boîte de condoms dans notre bureau, pis si ça adonne, que quelqu'un nous en demande, pis qu'on est proche de la boîte, on peut en donner mais sinon tu sais mais moi justement j'ai pensé à en traîner plus avec moi pis essayer de plus avoir ça en tête mais sinon la boîte est là pis elle sert à rien là. »*

(Entrevues individuelles II, TR3)

*« Je fournis des gars qui ont des agences d'escortes pis là, ben justement je suis bien contente, j'ai rencontré un vrai de vrai pimp, qui a plusieurs filles qui travaillent pour lui, mais pas dans le quartier, qui travaillent dans le centre-ville pis à d'autres places, pis c'est moi qui fournit toutes ses filles en condoms. Ça commencé dans le parc, lui il connaît d'autres gars, pis ils lui ont dit ouin, gna gna gna, pis ça ben cliqué avec. Pis la dernière fois que je l'ai vu, j'avais su qui avait des filles qui travaillaient pour lui, fait qu'il me dit ah, j'aurais besoin de condoms, na na na, pis là je lui dis ok tu sais. Pis il me dit ben j'en aurais besoin de pas mal. Ben je lui ai dit ben je peux tu savoir pourquoi, parce qu'il y en a qui les vendent tu sais, pis il me dit ben tu sais moi j'ai des filles qui travaillent pour moi pis je trouve ça cher à acheter na na na. Tu sais, c'est sûr que moi je pourrais dire « regarde, tu fais travailler des filles, tu fais de l'argent, t'es capable d'en acheter ». Mais pour moi, ce qui est important, c'est que les filles se protègent. Fait que je lui ai dit ok parfait, combien t'en veux, pis à chaque fois que t'en as besoin, call moi y a pas de problème, je vas aller te porter une boîte, deux boîtes, trois boîtes, je m'en fous. Pis l'affaire avec ce gars là c'est que si y a une de ses filles qui est malade, une de ses filles qui veut aller en désintox, ben il va venir me voir. Ben peut-être que non mais peut-être que oui. Pis moi je le voyais avant mais c'est la première fois qu'il me disait ça, tout ça à cause qu'il a vu que je donnais des condoms. Avant il m'en demandait aussi, mais il n'osait pas m'en demander autant que ça, fait qu'il demandait aux autres gars de la gang de m'en demander beaucoup... »*  
(Entrevues individuelles II, TR4).

Il est possible de constater que la distribution de condoms peut mener à un approfondissement d'un lien et à des interventions plus complètes. Il y a donc lieu de voir les effets de cette intervention au-delà de la simple distribution de matériel.

Les travailleurs de rue ont également distribué un dépliant informatif à 106 jeunes ciblés par le projet, soit l'équivalent d'un dépliant en moyenne par semaine. Un bottin de tous les dépliantes distribués par les travailleurs de rue du consortium est présenté à l'annexe 16.

Les informations des dépliantes distribués aux jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue concernent les thèmes suivants:

- Activités du quartier;
- Programme de soutien à la vie en appartement;
- Ateliers de formation;
- Contraception;
- Programme de travaux compensatoires;
- Cour municipale ;
- Services de logement;
- Références sur les différents services concernant la consommation de drogues et d'alcool (Centres de désintoxication, lignes téléphoniques, programme d'échange de seringues);
- Information sur la sexualité en général (relations sexuelles, amour);

- Information sur les MTS et les moyens de prévention;
- Services de repas;
- Programme d'emploi;
- Services de santé (vaccination, points de service des CLSC et des hôpitaux);
- Références pour raccrochage scolaire;
- Références pour les questions relatives à l'immigration.

Les travailleurs de rue ont distribué une seule pipe à crack à des jeunes ciblés par le projet. Il semble que ces jeunes consomment rarement du crack, car ce serait « *très mal vu par les gangs de rue, ils vendent le crack, mais ils n'en fument pas* ». Une seconde explication tient au fait que plusieurs consommateurs ne fumeraient pas la pipe mais feraient plutôt « *des juicy, ils mélangent le crack avec le pot, ils écrasent la roche, ils mélangent ça avec le pot pis ils fument ça* ». Un travailleur de rue a aussi mentionné « *j'en connais un qui fume du crack mais il n'oserait jamais me le demander* ». Notons aussi qu'ils n'ont distribué aucune seringue à des jeunes ciblés par le projet. Selon les travailleurs de rue, l'explication de ce constat est le fait que les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue ne consommeraient pas de drogues injectables. Dans le même sens, l'étude anthropologique des gangs de rue de Perreault et Bibeau (2003) souligne que les problèmes de consommation de drogues sont peu répandus chez les jeunes des gangs de rue. De plus, il ne fait pas partie du mandat de certains travailleurs de rue de distribuer du matériel stérile pour consommer de la drogue. Ils réacheminent alors le jeune vers une ressource appropriée.

- ⊙ Le matériel le plus distribué par les travailleurs de rue constitue les condoms et les cartes de coordonnées personnelles. Cependant, la distribution de condoms varie beaucoup d'un travailleur de rue à un autre.
- ⊙ Les travailleurs de rue distribuent également des dépliants sur un éventail de thèmes.
- ⊙ Les seringues et les pipes à crack sont du matériel qui n'est pas ou peu distribué aux jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

#### 4.4.2 Les accompagnements

L'accompagnement dans les événements de la vie des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue fait partie de la pratique des travailleurs de rue (TR) ; le tableau 16 en témoigne.

**Tableau 16**  
**Les accompagnements des TR sur une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb accompagnements poste de police	2	0,04	0	1	0
Nb visites établissement de détention	4	0,08	0	1	0
Nb accompagnements avortement	7	0,13	0	2	0
Nb fois guidé recherche d'emploi	78	1,50	1	7	0
Nb accompagnements centre de soins médicaux	7	0,13	0	1	0
Nb accompagnements tribunal	23	0,44	0	1	0
Nb fois guidé démarches rattachage à l'école	56	1,08	0	10	0
Nb fois guidé obtention passeport	3	0,06	0	1	0
Nb fois guidé obtention citoyenneté canadienne	5	0,10	0	4	0
Nb fois guidé à la sortie du gang	12	0,23	0	2	0

Les accompagnements les plus fréquents sont l'aide à la recherche d'emploi (40% des accompagnements) et au rattachage à l'école (28% des accompagnements). Les travailleurs de rue effectuent ces deux types d'interventions en moyenne plus d'une fois aux deux semaines. Les autres accompagnements s'effectuent en moyenne moins d'une fois par mois. Le témoignage qui suit présente comment se déroule un accompagnement en général pour un travailleur de rue :

*« Souvent c'est juste eux qui le demandent de les accompagner parce que ça leur tente pas d'y aller tu seul pis ça leur fait un lift aussi en même temps. Pis moi ça me fait plaisir de pouvoir jaser avec eux en même temps fait que tu sais je vais les chercher, on y va, s'ils sont stressés je leur dis que ça va bien aller, pis je leur explique comment ça marche, parce que je sais un petit peu plus à quoi m'attendre qu'eux. »*  
(Entrevues individuelles II, TR3)

### **Poste de police**

Depuis le début du projet, seulement deux travailleurs de rue ont accompagné des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, à une reprise chacun, au poste de police. Ce type d'accompagnement est donc très rare. Dans ce type de situation, un travailleur de rue explique son rôle ainsi :

*« J'ai accompagné un jeune qui avait mangé des tickets pis qui avait eu abus de l'autorité, mon rôle c'était que je l'accompagnais lui, parce que je sais qu'il aurait pété sa coche. Le fait que je sois là ça l'apaisait. Pis on a demandé un formulaire du code de déonto là, fait que le fait que je sois là ça a calmé l'affaire, pis je voulais en même temps lui faire reconnaître ses droits, fait qu'à place de mettre son agressivité sur les policiers, de crier encore dans la rue, ben là il avait un formulaire de l'État, dans ses mains, dans lequel il pouvait mettre son dévolu tu sais. C'est ma façon de voir cette démarche là. »*  
(Entrevues individuelles II, TR2)

Le travailleur de rue a utilisé la méthode catharsis lors de cet accompagnement. En effet, il a fait exprimer la pulsion agressive du jeune de façon prosociale afin de la réduire (Vallerand, 1994).

### **Établissement de détention**

Deux travailleurs de rue ont également visité à quatre reprises des jeunes à risque et /ou membres d'un gang de rue dans des établissements carcéraux. Le témoignage qui suit présente le rôle du travailleur de rue dans ce contexte :

*« Je faisais du maintien de lien (...) Ça fait que là elle [sa copine] me disait il est un peu déprimé, il a des propos suicidaires, fait que là moi je récupérais ça, j'allais jaser avec lui, lui regrimer un peu le moral (...) préparer un peu les éventualités tu sais, si tu restes en dedans, qu'est-ce que tu vas faire? Si tu sors, qu'est-ce que tu vas faire? On regardait, j'essayais de le projeter dans l'avenir un peu. »*

(Séance de groupe 5, TR2)

En poursuivant le lien avec le jeune membre d'un gang jusque dans l'établissement carcéral, le travailleur de rue prépare le jeune aux événements futurs auxquels il aura à faire face et il joue également un rôle au niveau du soutien moral. Cependant, lorsque les travailleurs de rue se rendent fréquemment dans les établissements carcéraux, il semble que des représentants demandent des justifications, puisque les travailleurs de rue ne sont pas des intervenants reconnus.

*« Ben les screws commencent à me connaître (rires). Ben tu sais les gens à l'accueil ok un TR qui travaille à Bordeaux ça n'arrive pas nécessairement souvent, faut que t'appelles, faut un petit peu que tu joues du violon aux personnes, pour pouvoir entrer, parce qu'on est pas des intervenants reconnus. Pis même que là, je commençais un peu à avoir de la misère à pouvoir entrer. La dame qui s'occupait des visites elle me dit ben là tu viens pas mal souvent, pis là je lui réexpliquais que je faisais du maintien de lien, bla bla bla...(...) Ben elle voyait que ça faisait, ben là ça faisait deux mois qu'il était en dedans, fait que moi j'y allais à chaque semaine, j'en ai sauté une tu sais là-dedans fait que. »*

(Séance de groupe 5, TR2)

Les travailleurs de rue doivent établir un protocole avec des représentants des établissements carcéraux lorsque les visites sont régulières.

*« Ben elle a dit ben là tu viens à chaque semaine, tu viens souvent, ben là il va falloir regarder, il va falloir faire un protocole ensemble, il va falloir voir pourquoi tu viens pis tout ça. Moi je lui ai dit, moi je n'ai pas de problèmes avec ça. »*

(Séance de groupe 5, TR2)

*« Nous on a, on s'est mis sur des listes d'intervenants, on réussit à le faire, on a compris que stratégiquement notre directeur devait appeler, euh pour faire des contacts [...] pis on réussi à se mettre, à faire inscrire sur des listes d'intervenants de cette façon là euh pis là nous on rentrait dans les prisons y'avaient nos noms, y savaient ce qu'on faisait, y'avaient nos cartes, on leur avait envoyé des cartes euh, je pense que X avait envoyé un rapport annuel. »*  
(Séance de groupe 5, invité)

### **Avortement**

Depuis le début du projet, deux travailleurs de rue ont accompagné à sept reprises des jeunes filles impliquées dans des gangs de rue et/ou à risque pour un avortement. Le témoignage qui suit décrit le rôle qu'a occupé un travailleur de rue lors d'un avortement :

*« Tu vois pour l'avortement c'était plus une consultation. Je l'ai accompagnée, je l'ai attendue dans la salle d'attente. »*  
(Entrevues individuelles II, TR3)

Il est à souligner que les travailleurs de rue ont aussi mentionné aider les jeunes à peser les pour et les contres d'une grossesse.

### **Recherche d'emploi**

L'ensemble des travailleurs de rue du consortium ont effectué à au moins une reprise, aux deux semaines, un accompagnement d'un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue dans sa recherche d'emploi. Le nombre total d'aide à la recherche d'emploi varie entre 1 et 35 depuis le début du projet selon les travailleurs de rue. En tout, les travailleurs de rue du consortium ont aidé à 78 reprises des jeunes ciblés par le projet à se trouver un emploi. Un travailleur de rue n'a jamais effectué plus de 7 accompagnements de ce genre dans un intervalle de deux semaines. Il est à souligner que 25 jeunes ont mentionné à ces travailleurs de rue avoir trouvé un emploi suite à leurs démarches conjointes. Le témoignage qui suit démontre la collaboration étroite des travailleurs de rue avec les Centres d'emplois spécialisés.

*« C'est vraiment diversifié. Parce que souvent le problème c'est que les jeunes n'ont pas vraiment de formation, mais il y en a qui ont des idées précises de ce qui voudraient ou pourraient faire. Et là c'est plus facile quand il y a des programmes par exemple, comme travailler sur des trucs en relation avec le métal, à part Formétal*

*j'amène les jeunes au CJE, et là-bas ils ont vraiment une équipe très dynamique. Même les jeunes me donnent un bon feedback de leur recherche là-bas. »*  
(Entrevues individuelles II, TR6)

Une difficulté parfois rencontrée par les travailleurs de rue dans l'aide à la recherche d'emploi est le manque de formation des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. La citation qui suit présente les types d'emplois trouvés par les jeunes.

*« Il y en a beaucoup qui m'ont approché pour la recherche d'emploi, qui voulaient sortir de la gang ou qui voulaient s'en aller du quartier. Ça j'en ai plus qui me disent ah moi je suis écoeuré de vendre de la dope, il y en a beaucoup qui me demandent pour de la recherche d'emploi pis qui vendent de la dope mais qu'on dirait qu'ils sont tannés de faire ça. Mais là pour l'instant c'est pas fort. Ben je veux dire c'est pas fort, ben là la majorité là je veux dire ils vont se trouver des jobs dans des shops là, des shops de viande ou des manufactures, il y en a qui vont se trouver des jobs plus dans la restauration, genre Burger King des choses comme ça. Mais il y en a un qui travaille pour Hydro-Québec, parce que lui il avait fait un cours pour être électricien, mais il avait jamais rien foutu de ça lui, il traînait dans le parc. Pis il y en a qui travaillent, qui arrêtent pis qui veulent recommencer. Pis étonnamment cette année il y en a plusieurs qui m'ont demandé pour des projets spéciaux, des projets compétences, que c'est des stages pis après ça tu vas pour l'emploi. Ils m'ont demandé beaucoup d'information là-dessus mais il y en a aucun qui l'a faite parce que c'est pas assez payant pis il faut que tu passes un bout en stage avant d'avoir ton argent. Les jeunes que je côtoie ils veulent pas des jobs au salaire minimum, ils veulent pas des jobs où tu travailles trop fort, fait que c'est vraiment ça là. Au début, ils voulaient rien savoir de travailler au salaire minimum, pis là il y en a qui ont fini par comprendre, pis il y en a qui ont passé par l'aide sociale hein, fait que là ils ont compris ben des affaires après avoir passé par l'aide sociale. »*  
(Entrevues individuelles II, TR4)

Il est donc possible de constater que les jeunes qui désirent occuper un emploi ont des critères de sélection serrés. En effet, comme mentionné dans la citation précédente d'un travailleur de rue, les jeunes ne désirent pas un emploi rémunéré au salaire minimum et qui est exigeant. Toutefois, ce travailleur de rue mentionne que les jeunes qui ont perçu de l'aide sociale pendant un temps assouplissent quelquefois leurs critères de sélection par la suite.

Les citations qui suivent sont des clins d'œil d'accompagnements à l'emploi qui ont suscité de la satisfaction auprès de certains travailleurs de rue :

*👉 « J'ai accompagné une jeune fille très à risque au Centre jeunesse emploi (CJE) pour se trouver un job. Le fait qu'elle veuille travailler m'a surpris donc je n'ai pas niaisé. J'ai tout de suite fais les démarches avec elle (prendre rendez-vous, accompagnement, suivi). Son CV est fait et elle le distribue dans plusieurs endroits du quartier et elle y retourne pour faire le suivi. »*  
(Semaines du 12 mai au 26 mai 2005)



👉 « J'ai référé un jeune à un programme d'employabilité, je l'ai aidé à se trouver des meubles pour un appart et je l'ai rencontré régulièrement pour un suivi. »  
(Semaines du 20 janvier au 2 février 2005)

👉 « J'ai aidé un jeune à se trouver un emploi légal. »  
(Semaines du 15 au 28 avril 2005)

### **Centre de soins médicaux**

Trois des cinq travailleurs de rue du consortium ont accompagné des jeunes dans un Centre de soins médicaux depuis le début du projet. Au total, ils ont effectué ce type d'accompagnements à sept reprises.

### **Tribunal**

Quatre travailleurs de rue du consortium ont effectué 23 accompagnements de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue à la Cour depuis le début du projet. Les travailleurs de rue n'ont jamais effectué plus d'un accompagnement dans un intervalle de deux semaines depuis le début du projet. Le témoignage qui suit relate le rôle du travailleur de rue au moment de l'enquête préliminaire d'un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue :

*« Pis après quand son enquête préliminaire a commencé ben là c'était de lui expliquer le langage, le jargon de son avocat. (...) Tu poses plein de questions à son avocat pis après ça tu peux le nourrir parce que lui il est au courant de rien... Oué, j'ai parlé avec l'avocat, mais l'avocat c'est un gars hyper occupé, qui arrive avec vingt minutes de retard (...) de toute façon moi j'me renseigne, j'ai rencontré aussi un avocat (...) voilà, donc lui je l'ai croisé au tribunal, pis y m'a dit que je pourrais l'appeler par rapport à l'affaire et tout, pour avoir des conseils... »*  
(Séance de groupe 6, TR 6)

Au tribunal, le travailleur de rue agit à titre de vulgarisateur pour le jeune. Il s'informe à l'avocat des détails de l'affaire, explique la situation au jeune et s'assure que ce dernier comprend les enjeux. Un des travailleurs de rue a présenté l'atmosphère qui régnait lors d'un accompagnement d'un jeune membre d'un gang de rue :

*« Y m'a dit, vous savez là, quand il m'a dit qu'il voulait que je l'accompagne, il a dit je veux pas aller en dedans tout ça, j'ai dit ok je vais tout faire pour pas que tu ailles, mais quand je l'ai revu au tribunal, y'était avec ses potes pis, y sont venus traîner avec des chapeaux, (incompréhensibles) des bonnets, des trucs de, « vous êtes malades*

*ou quoi? », en plus on était le seul coin où il y avait des noirs et les gars portaient tous des trucs...»*

(Séance de groupe 6, TR6)

Il semble que les jeunes n'aident pas toujours leur cause en se faisant remarquer par leur tenue vestimentaire. Les citations qui suivent sont des interventions considérées comme les plus satisfaisantes par les travailleurs de rue au cours d'un intervalle de deux semaines et qui se sont passées lors d'un accompagnement au tribunal.

👉 *« J'ai accompagné un jeune au tribunal et ainsi j'ai pu lui expliquer les risques qu'il encourrait et lui traduire le langage juridique, ce qu'il a estimé être très gentil dans la mesure où il comprenait beaucoup mieux après. »*

(Semaines du 18 au 31 mars 2005)

👉 *« Un jeune m'a demandé mon aide versus la relation avec son avocat (il y a beaucoup d'incompréhension et de manque de confiance). En ma présence, il a pu mieux comprendre les enjeux. J'ai aussi discuté avec l'agent de probation. »*

(Semaines du 15 au 28 avril 2005)

👉 *« Accompagné une jeune dont le frère est membre d'un gang à son accouchement et l'avoir accompagnée par la suite à la Cour de la jeunesse les deux jours qui ont suivi l'accouchement. Je suis fier d'avoir eu le privilège qu'elle fasse appel à moi. »*

(Semaines du 13 au 26 mai 2005)

👉 *« Accompagnement à la Cour d'une jeune qui a fini par avoir la garde de son bébé et qui a été placée dans un foyer mère-enfant. Je suis aussi allée la visiter là-bas. J'ai un peu de contacts avec la TS au Centre jeunesse après beaucoup d'efforts. »*

(Semaines du 27 mai au 9 juin 2005)

L'importance des accompagnements au niveau de la justice est démontrée dans le témoignage d'un jeune qui suit :

*« Mais le plus que j'ai aimé c'est quand elle m'a aidé à faire mes démarches légales. Pour mon aide. Ça m'a vraiment aidé pis ça m'a vraiment touché aussi, oui. »*

(Jeune 1)

### **Raccrochage scolaire**

Tous les travailleurs de rue ont guidé au moins un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue dans ses démarches de raccrochage à l'école depuis le début du projet. Ils effectuent chacun en moyenne

un accompagnement de ce genre aux deux semaines. L'un d'eux a jugé un accompagnement de ce type comme étant l'intervention la plus satisfaisante qu'il a faite dans un intervalle de deux semaines.

👉 « J'ai parlé à un jeune qui veut abandonner l'école pour faire de l'argent. Il m'a dit que je l'avais convaincu de continuer à étudier grâce à mes arguments. »  
(Semaines du 20 janvier au 2 février 2005)

## **Sortie du gang**

Trois travailleurs de rue du consortium ont guidé des jeunes à la sortie de leur gang depuis le début du projet. Au total, ils ont effectué 12 accompagnements pour des jeunes en ce sens. Les témoignages qui suivent présentent le contexte où s'effectue la demande d'aide pour sortir d'un gang.

*« Je l'ai revu la semaine passée pis ça pas l'air d'aller fort là, on dirait que ça recommence à chier, mais je le sais que lui y vend, pis y'a l'autre gars qui vend, pis lui y vend pas pour le boss comme, mais le boss le laisse faire, je comprends pas tout à faite toute toute, mais en-tout-cas je sais qui est dans la gamique, je pense qu'il avait des dettes, mais je le sais pas à un moment donné y m'a dit X, y faut que je m'en aille, je vais me faire tirer, pis y niaisait pas là tsé, c'est pas le genre de gars, y m'a jamais dit, y m'a jamais, y m'a un p'tit peu parlé de sa vie (incompréhensible) pas plus que ça, pis cette journée-là y m'arrive avec ça, chu comme ah qu'est-ce que je fais. »  
(Séance de groupe 6, TR4)*

Il est possible de constater que dans ces situations, les travailleurs de rue doivent agir rapidement. Les citations qui suivent présentent les façons dont les travailleurs de rue accompagnent les jeunes à leur sortie du gang.

*« Pis là je dis bon connais-tu du monde de l'extérieur, j'essaye de voir avec lui si y peut s'en aller, j'essaye de voir si c'est vraiment assez grave pour qu'on agisse dans les vingt-quatre heures par exemple, de voir à ça, on essaye de trouver quelqu'un chez qui y pourrait aller, tsé moi je me rappelais (...) ben lui y fallait qui sorte, y fallait qui s'en aille loin là, qui me disait, que genre qui fallait pas juste qui s'en aille du quartier, y fallait qui s'en aille loin. Fait que là j'ai appelé la fille des Centres jeunesse pour dire regarde si c'est un cas majeur peux-tu faire une exception écoute le gars y dit qui va se faire tirer, ça l'air sérieux tsé, ah ben là y'é trop vieux, tsé nous autre c'é jusqu'à dix-huit nan nan nan pis, faque là je dis ouin je fais quoi là (rire). Tsé y faudrait que je prenne mon argent pour lui acheter un billet de bus, pis qui s'en aille ché pas où, pis je sais même pas quoi y proposer (...) qu'est-ce que ça dit au jeune dans le fond c'est je peux rien faire pour toi tsé. Bon la situation a faite que si on avait eu à se rendre jusqu'au bout du processus, je me serais rendu jusqu'au bout, j'aurais toute défoncé les murs pour que y'arrive à une place en sécurité, tsé même à limite j'y aurais payé un ticket d'autobus, j'aurais dit regarde, c'est ça, mais c'é ça, ça fait que lui finalement la situation s'é résorbée, mais je sais pas comment, je sais pas pourquoi, pis on dirait tout le temps qu'il est sur le bord de sauté tsé. »*

(Séance de groupe 6, TR4)

*« Les accompagnements que j'ai faits par rapport à ça, oui c'était des jeunes qui voulaient se sortir des gangs de rue, mais par le biais d'avoir un emploi ou, tu comprends, c'était pas par le projet gang de rue, Sortir de ta gang. Je l'ai fait dans le cadre de ce projet avec deux personnes mais ça n'a pas marché. Ça s'est pas rendu jusqu'à la fin parce qu'ils ont changé d'idée pis ils sont revenus dans la gang. »*  
(Entrevues individuelles II, TR4)

Les travailleurs de rue peuvent accompagner les jeunes dans un projet formel pour sortir de leur gang ou de façon informelle, comme par le biais d'un emploi légal ou le projet *Sortir de ta gang*. Peu importe la façon, il semble que les jeunes demeurent ou reviennent au sein de leur gang.

*« J'ai l'exemple d'un qui veut mon aide ok, parce que là y'a des problèmes avec la gang, pis y dit que sa vie est en danger (...) parce que ça fait deux fois qui me dit ça en un an, pis la dernière fois j'sais pas je lui ai offert de l'aide pour sortir de son milieu, pis il est resté. »*  
(Séance de groupe 8, TR4)

## **Deuil**

Un travailleur de rue a aussi accompagné un jeune dans les démarches à faire suite au décès de son père :

*« Y'avait rien, y'a rien laissé, ben y'avait y'avait un héritage, mais c'é la belle-mère qui l'a toute gardé, pis pour l'instant c'é pas accessible, c'est pour ça le jeune y'é retourné sur l'aide sociale (...) pis euh le jeune y m'a appelé hier, parce que je suis en train de m'occuper de lui pour le certificat de décès du père, parce que faut pas qui mette des (incompréhensible), pis c'é pas un jeune d'habitude qui annule ses rendez-vous. »*  
(Séance de groupe 4, TR 4)

Le travailleur de rue a accompagné le jeune tant au plan moral qu'au niveau de l'ensemble des démarches à faire pour assurer la poursuite de sa vie suite au décès de son père.

👉 *« Soutenir un jeune qui vient de perdre son père qui est décédé du cancer. Je l'écoute beaucoup, je vois avec lui les démarches qu'il a à faire et je lui offre une grande disponibilité et du support. J'ai fait beaucoup de recherches et de démarches pour référer ce jeune aux endroits appropriés. »*  
(Semaines du 18 février au 3 mars 2005)

👉 « *J'ai supporté et accompagné un jeune dans ses démarches à l'aide sociale, à l'école, au logement, à l'immigration, dans le deuil. Son père vient de mourir. Son frère est dans une gang et lui est très à risque.* »  
(Semaines du 4 au 17 mars 2005)

👉 « *J'ai accompagné un jeune dont le père vient de décéder et le frère est entré dans les gangs. Au BS, je lui ai écrit une lettre de référence. J'ai ouvert son compte de banque avec, etc.. Le jeune m'a été extrêmement reconnaissant et je suis heureuse d'avoir pu l'aider et d'avoir renforcé les liens avec ce dernier.* »  
(Semaines du 18 au 31 mars 2005)

Les citations précédentes reflètent le suivi avec ce jeune et les interventions du même travailleur de rue au cours d'un intervalle d'un mois et demi. De plus, il est possible d'observer que le travailleur de rue a accompagné le jeune à plusieurs niveaux (aide sociale, immigration, logement, deuil, école, banque). En effet, une approche globale est très valorisée par le travail de rue (Fontaine, 2003; Paquet et Richard, 1995).

- ⊙ Les travailleurs de rue du consortium ont fait des accompagnements à 197 reprises auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue depuis le début du projet.
- ⊙ Les accompagnements dans la recherche d'emploi et au rattachement à l'école sont les plus fréquents auprès des jeunes ciblés par le projet.

#### 4.4.3 Les références

Selon Fontaine (2003), « *le travailleur de rue joue un rôle de première ligne dans l'identification des besoins, dans l'orientation vers les ressources et la facilitation d'accès aux services* ». Il arrive que les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue aient besoin de ressources spécialisées pour répondre à leurs besoins. Il fait partie de la pratique du travailleur de rue (TR) de référer les jeunes vers ces ressources; le tableau 17 le démontre.

**Tableau 17**  
**Les références des jeunes par les TR sur une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb références centre de français	2	0,04	0	1	0
Nb références ressource alimentaire	25	0,48	0	5	0
Nb références centre d'hébergement	19	0,37	0	4	0
Nb références centre de désintoxication	9	0,17	0	2	0

Les travailleurs de rue observés dans l'étude font plutôt rarement des références. En effet, ils effectuent en moyenne moins d'une référence par mois. Les références les plus populaires sont, en ordre décroissant, les ressources alimentaires, les Centres d'hébergement, les Centres de désintoxication et les Centres de français. D'après un travailleur de rue, il « *faut euh connaître les ressources du quartier pour être capable de référer les jeunes aux bonnes ressources* ». En effet, Paris (1999) identifie comme une des premières étapes de la pratique du travail de rue la prise de connaissance des ressources du quartier et l'établissement des liens avec des institutions ou des intervenants que le travailleur de rue juge pertinents, afin de faciliter les références par la suite.

Un des jeunes rencontrés a relaté une situation où un travailleur de rue l'avait aidé à référer un membre de sa famille à un Centre de désintoxication :

*« Elle m'a aidé genre en trouvant des noms de Centres de désintoxication qui favorisent le milieu familial, parce que je voulais que ça soit favorisé, pour qu'on puisse aller la (mère) voir moi et mes frères et toute cette affaire là. »*  
(Jeune 6)

Pour cette même intervention, le travailleur de rue était particulièrement satisfait de sa référence :

👉 *« Création d'un nouveau lien avec une jeune fille gravitant autour d'un gang (à risque). J'ai apporté du support à la famille pour orienter la mère vers une ressource en désintoxication et fait des démarches avec la jeune fille pour sa situation personnelle et familiale. »*  
(Semaines du 1<sup>er</sup> au 14 avril 2005)

Les travailleurs de rue réfèrent généralement plusieurs lieux différents aux jeunes et ces derniers font le choix du Centre adapté à leurs besoins.

⊙ Les ressources spécialisées que les travailleurs de rue réfèrent le plus souvent aux jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, sont les ressources alimentaires suivies de près par les Centres d'hébergement.

⊙ En moyenne, les travailleurs de rue font ces types de référence moins d'une fois par mois.

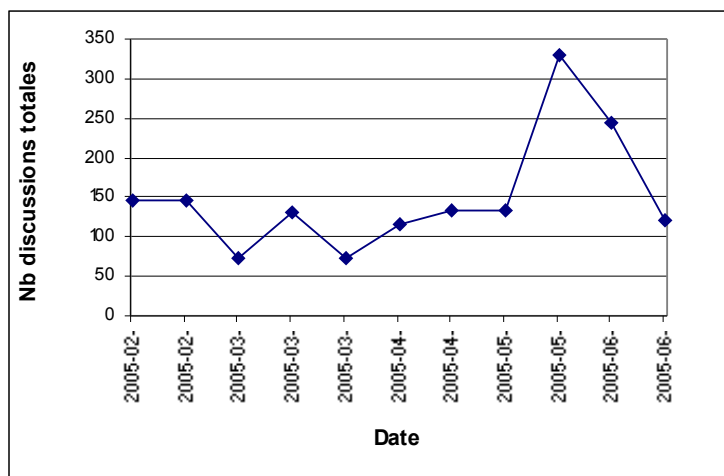
## 4.4.4 Les discussions

### 4.4.4.1 Les thèmes

La discussion est un type d'intervention que les travailleurs de rue utilisent beaucoup dans leur pratique.

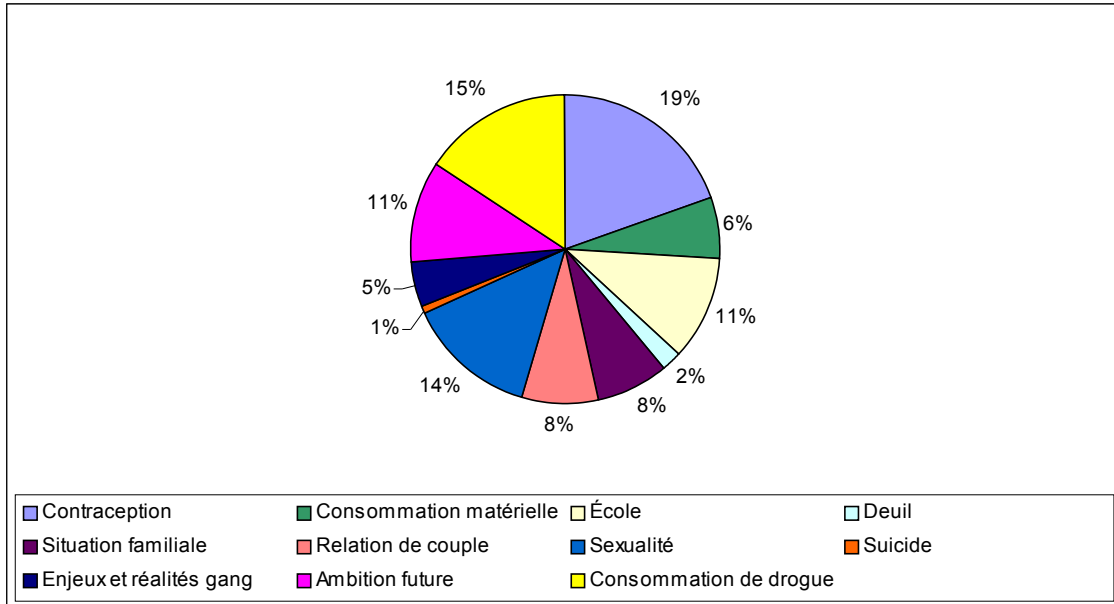
Depuis le début du projet, les travailleurs de rue ont participé à 1 708 discussions avec des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Il appert qu'ils se sont adonnés à une moyenne de 16,8 discussions par semaine par travailleur de rue. Pour certains travailleurs de rue, il arrive qu'une discussion soit l'intervention dont ils sont le plus fiers au cours d'une période de deux semaines. Le graphique 4 présente l'évolution des discussions depuis le début du projet.

**Graphique 4**  
**Évolution des discussions des TR avec les JR ou JM depuis janvier 2005**



De façon générale, le nombre de discussions entretenues avec des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue est assez stable, bien qu'il y ait eu une augmentation notable entre la troisième semaine de mai et la mi-juin, période qui correspond à la visite de certains travailleurs de rue dans les classes pour des animations. Le graphique 5 présente la répartition des conversations que les travailleurs de rue entretiennent avec les jeunes ciblés par le projet.

**Graphique 5**  
**Les thèmes de discussion abordés entre les TR et les JR ou JM**



Les discussions les plus entretenues avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue sont, en ordre décroissant :

- la contraception;
- la consommation de drogues;
- la sexualité;
- l'école;
- les ambitions futures;
- les relations de couple;
- la situation familiale;
- la consommation de biens matériels;
- les enjeux et réalités de l'adhésion à un gang de rue;
- le deuil;
- le suicide.

Le suicide est le thème de discussion le moins abordé entre les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. En effet, il représente 1% de l'ensemble des sujets de discussion. Ce constat s'explique par le fait que le suicide est une réalité peu répandue chez les jeunes d'origine afro-antillaise marginalisés



(Perrault et Bibeau, 2003). Bien que les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue ne soient pas seulement d'origine afro-antillaise, les jeunes avec lesquels les travailleurs de rue ont le plus souvent de contacts sont d'origines haïtienne et africaine.

Outre les thèmes que nous avons mesurés, il y a lieu de souligner que les travailleurs de rue parlent souvent avec les jeunes de la police, des activités, du travail, des médias, de la violence, de la religion, des croyances, des réalités culturelles, de la musique, du sport ainsi que de leurs activités préférées.

La section qui suit aborde les thèmes de discussion entre les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue que les travailleurs de rue ont relevés plus en profondeur.

### **Contraception**

La contraception représente 19% de l'ensemble des thèmes discutés entre les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue et les travailleurs de rue. Certains travailleurs de rue distribuent même des dépliants pour informer les jeunes sur la contraception (voir annexe 16). En plus de ces dépliants, les travailleurs de rue informent directement les jeunes sur les moyens de contraception :

👉 « *J'ai donné des informations au sujet de la pilule du lendemain.* »  
(Semaines du 29 avril au 11 mai 2005)

### **Consommation de drogues**

Comme mentionné précédemment, les sujets de conversation reliés à la consommation de drogues représentent le second thème le plus souvent discuté entre les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue et les travailleurs de rue. En effet, il constitue 15% de l'ensemble des thèmes de discussion.

Les travailleurs de rue peuvent jouer un rôle de confident pour le jeune qui veut parler de ses problèmes de consommation ou ceux d'une personne de son entourage :

👉 « *Un jeune qui me parle d'un ami d'enfance qui s'enfonce dans la drogue et qu'il change d'ami, etc. Il me dit qu'on lui a demandé de vendre.* »  
(Semaines du 18 février au 3 mars 2005)

En plus de recevoir des confidences de la part des jeunes sur la consommation ou celle d'un proche, les travailleurs de rue peuvent parfois avoir une incidence directe sur la consommation des jeunes, en les incitant à diminuer leur consommation :

☞ « Je suis en train de convaincre un jeune de diminuer progressivement sa consommation de drogues. »

(Semaines du 15 au 28 avril 2005)

« Avant je buvais hardcore, pis là je parle à X [le travailleur de rue] depuis ce temps je bois juste un petit peu, admettons c'est rare, je bois pis là une fois de temps en temps. »

(Jeune 8)

La présence et la sensibilisation que les travailleurs de rue font auprès de certains jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue qui consomment de la drogue et/ou de l'alcool peuvent amener ceux-ci à réduire leur consommation, du moins pour une période donnée.

### **Sexualité**

La sexualité est également un sujet important de discussion. En effet, il représente 14% de l'ensemble des thèmes de conversation entre les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue et les travailleurs de rue.

Les travailleurs de rue soulèvent que les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue ont souvent une image réductrice des filles. En effet, les filles sont souvent associées par ceux-ci à des rôles de prostituées ou de danseuses qui aiment leurs conditions :

« La gang qui parle des petites putes, pis qui commence à parler comment tu peux faire du cash, qui commence à parler de leur cousin qui font danser des filles, dans ces moments-là, c'est vraiment juste de parler, faire prendre conscience surtout de l'effet que ça a sur elles, parce que eux dans leurs têtes les filles c'est des putes pis elles aiment ça tu sais. Leur faire prendre conscience que la fille elle a 13-14 ans pis à la limite elle, elle ne prend pas son pied là-dedans tu sais. Mais eux autres dans leur tête c'est des putes. Fait que ça tourne surtout autour de ça les conversations. »

(Entrevues individuelles II, TR5)

Le milieu des gangs adopte souvent une culture machiste, qui reproduit les stéréotypes sexuels (Hamel et al., 1998). Les filles sont, par conséquent, réduites à des rôles d'accessoires dans les gangs (prostituées, danseuses) (Hamel et al., 1998). Comme le démontre la citation précédente, les travailleurs de rue tentent de sensibiliser les jeunes à la réalité des jeunes filles.

## **École**

L'école est un sujet de conversation souvent abordé entre les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue (11% de l'ensemble des thèmes de discussion).

Grégoire (1998) souligne que les jeunes de gang de rue sont souvent peu motivés à l'école et s'absentent fréquemment. La présence des travailleurs de rue auprès des jeunes peut avoir un effet sur le parcours académique des jeunes :

☞ « *J'ai accompagné un jeune à risque qui avait besoin de renseignements pour de la formation professionnelle.* »

(Semaines du 4 au 17 février 2005)

☞ « *J'ai expliqué à un jeune comment il pourrait utiliser ses qualités pour le commerce dans le cadre d'une formation en vente.* »

(Semaines du 1<sup>er</sup> au 14 avril 2005)

Les travailleurs de rue encouragent les jeunes à terminer leurs études en les sensibilisant et en soulevant leurs qualités personnelles.

## **Relations de couple**

Bien que les relations de couple ne sont pas le sujet de conversation le plus important entre les jeunes à risque et/ou membre d'un gang de rue, elles représentent toutefois une proportion non négligeable, soit 8% de l'ensemble des thèmes de discussion. Les travailleurs de rue ont souvent soulevé le volet des rapports entre les hommes et les femmes sur diverses dimensions, comme l'amour, l'amitié, la confiance, etc.:

☞ « *Sensibilisation sur le rapport homme/femme par rapport à l'amour, l'amitié, la confiance, les valeurs.* »

(Semaines du 4 au 17 mars 2005)

☞ « *Faire comprendre le rapport de séduction dans les relations hommes/femmes.* »

(Semaines du 4 au 17 mars 2005)

Certains travailleurs de rue ont également rapporté avoir amené une jeune fille à réfléchir sur sa relation amoureuse.

☞ « *Une discussion avec une jeune fille possiblement recrutée par son soit disant chum. On a amené des réflexions sur sa relation. Elle a fait des prises de conscience.* »

(Semaines du 29 avril au 12 mai 2005)

La littérature démontre que l'affiliation des jeunes filles se fait souvent dans un contexte amoureux (Hébert et al., 1997; Hamel et al, 1998). Il est donc intéressant de constater que les travailleurs de rue peuvent stimuler une réflexion sur le fondement de la relation amoureuse de certaines jeunes filles.

### ***Enjeux et réalités de l'adhésion à un gang de rue***

Les enjeux et les réalités de l'adhésion à un gang sont des sujets peu abordés entre les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue et les travailleurs de rue. En effet, ils constituent 5% de l'ensemble des thèmes de discussion. Les travailleurs de rue affirment que le thème relié aux gangs est délicat : « *tu parles surtout pas de gangs de rue* ».

(séance de groupe 8, TR4)

Il survient tout de même des occasions où les travailleurs de rue discutent avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue des enjeux et des réalités de l'adhésion à un gang de rue :

*« À sortir, ben à aborder les problèmes réels que l'adhésion à une gang peut engendrer, mais à sortir, il y a pas personne qui finalement est sorti ou... tu sais c'est plus autour des discussions pis de faire saisir des trucs par rapport à l'ampleur pis jusqu'ou ça peut aller si jamais il suit ça. »*

(Entrevues individuelles II, TR5)

👉 *« Discussion avec un jeune de X qui dit être un Crips parce que ses frères et ses cousins le sont. Nous avons discuté du pourquoi un jeune est fier d'appartenir à un gang, etc... »*

(Semaines du 4 au 17 février 2005)

👉 *« Un jeune qui croit ne jamais se faire prendre à faire des magouilles. Je lui ai fait réaliser des trucs... »*

(Semaines du 1<sup>er</sup> au 14 avril 2005)

👉 *« Jeune qui porte son foulard bleu même s'il s'est fait battre par des Bloods il y a environ un mois. Ne réalisait pas les enjeux de s'identifier à une gang. »*

(Semaines du 15 au 28 avril 2005)

Les travailleurs de rue ne réussissent pas toujours à faire réaliser au jeune les conséquences négatives de l'affiliation à un gang de rue. Ils restent toutefois disponibles pour le jeune.

👉 *« Fermeture, ne veut pas voir les effets à long terme. C'est difficile de faire voir l'envers de la médaille à un jeune qui voit la gang comme positif de A à Z. »*

(Semaines du 18 au 31 mars 2005)

☞ *« Un jeune qui est très à risque. J'ai tenté de lui refléter où il s'en va. J'ai même demandé l'appui d'un jeune poteau. Mais il ne veut rien entendre. Je lui ai dit que je resterais toujours disponible pour lui, peu importe ce qu'il lui arrive. »*

(Semaines du 1<sup>er</sup> au 14 avril 2005)

Il est intéressant de constater que le travailleur de rue reste disponible pour le jeune, même si ce dernier ne reconnaît pas les répercussions négatives que peut avoir une affiliation avec un gang de rue. Un des postulats du travail de rue est justement de respecter le cheminement du jeune (Paquet et Richard, 1995; Pinard, 1994).

### **Musique**

La musique est également un sujet de conversation important entre les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue et les travailleurs de rue.

Les travailleurs de rue trouvent que la musique hip hop valorise souvent la violence, ce qui amène les jeunes à adopter des comportements en ce sens.

*« Ben avec toute l'influence de la musique là, pis la culture hip hop, fifty cents pis je sais pu qui là, il me semble qu'avec ça il me semble qu'ils sont plus portés à vouloir se battre, faire leur tough, prendre plus des armes. »*

(Séance de groupe 5, TR2)

*« Les morceaux des fifty cents, les paroles que les gars ont mis dans les morceaux là, et les rythmes des morceaux là, c'est des rythmes qui facilitent la violence. »*

(Séance de groupe 5, TR 6)

*« Moi j'ai des petits kids, une gang, ils s'habillent tous en rouge là. Ils se mettent ça dans la tête là, ils écoutent du beat, une toune, pis là c'est des Blood qui chantent, ils se disent on va aller péter un Crips, c'est encore pire leurs paroles eux autres, c'est à savoir entre eux qui est le plus fort. »*

(Séance de groupe 5, TR2)

Les travailleurs de rue vont parfois faire de la sensibilisation et discuter des paroles de cette musique avec les jeunes.

*« On en a discuté, on a discuté des paroles, comme X disait, ils aiment le beat. »*

(Séance de groupe 5, TR5)

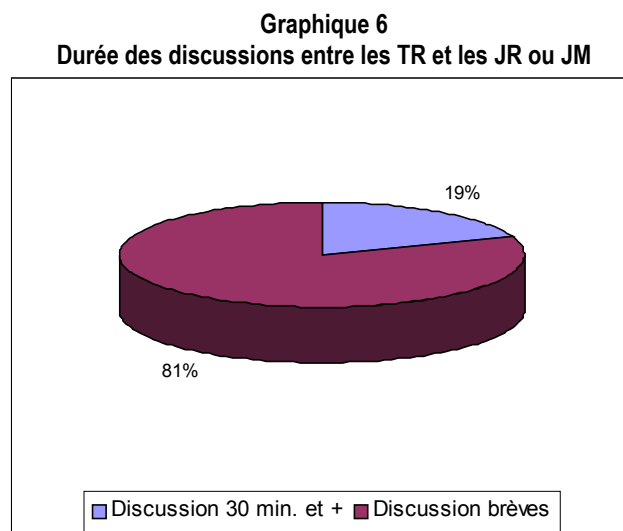
Toutefois, un travailleur de rue soulève que la sensibilisation ne suffit pas, il faut également présenter des modèles positifs aux jeunes :

« Oui c'est beau de faire de la sensibilisation auprès des jeunes, mais en même temps c'est ça les modèles qu'ils ont présentement, mais comme société on a une responsabilité aussi je pense de leur offrir d'autres modèles, pis ils auront le choix. »  
(Séance de groupe 5, TR4)

- ⊙ La contraception, la consommation de drogues et la sexualité sont les thèmes de discussion les plus abordés avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.
- ⊙ Les enjeux et les réalités de l'adhésion à un gang de rue est un thème de discussion que les travailleurs de rue jugent délicat à aborder avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

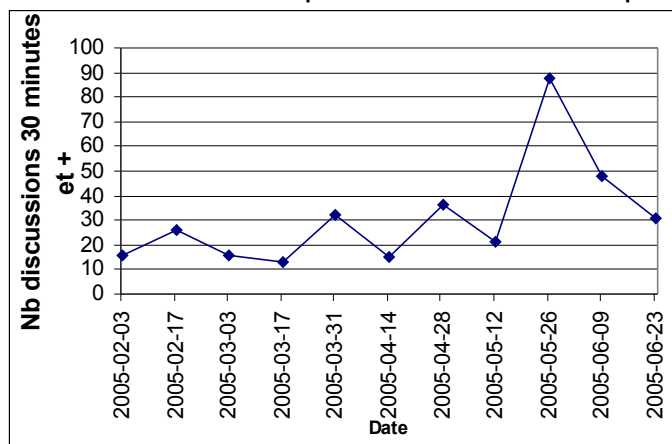
#### 4.4.4.2 La durée

Le graphique 6 présente la durée des discussions entretenues par les travailleurs de rue.



Bien que la majorité des discussions s'échelonnent sur moins de 30 minutes (81%), il appert que près du cinquième des conversations dépassent cette durée (19%). Le graphique 7 témoigne de l'évolution des discussions entretenues par les travailleurs de rue (TR) depuis le début du projet.

**Graphique 7**  
**Évolution des discussions entretenues par le TR avec les JR ou JM depuis janvier 2005**



Le nombre de discussions de plus de 30 minutes avec des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue fluctue de manière assez stable dans le temps, à l'exception du sommet atteint entre la troisième semaine de mai et la mi-juin, ce qui correspond à une période où certains travailleurs de rue donnaient des ateliers de discussion dans les écoles. Le témoignage suivant présente la façon dont s'est déroulé un atelier de toxicomanie donné par un travailleur de rue dans une école :

*« Il y a une première tournée qui a été faite par les intervenants de l'école, ils demandent aux gens quels sont vos questionnements face aux drogues, n'importe laquelle, ils nous ont remis ces questions là, pis nous autres on s'est assurés de pouvoir répondre aux questions (...) Ce sont les jeunes qui posent les questions, nous autres on dit au prof sort de la classe, nous autres on prend le contrôle de ta classe. »*  
 (Séance de groupe 5, TR2)

⊙ Une conversation sur cinq entretenue entre un travailleur de rue et un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue dure plus de 30 minutes.

#### 4.4.5 Les communications téléphoniques

##### 4.4.5.1 Les appels usuels

Le téléphone est un outil d'intervention pour les travailleurs de rue selon les données du tableau 18.

**Tableau 18**  
**Communications téléphoniques entre les TR et les JR ou JM pour une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb de jeunes qui t'ont appelé	147	2,88	2	16	0
Nb de jeunes qui t'ont appelé pour la 1 <sup>ère</sup> fois	47	0,90	0	12	0
Nb de jeunes que tu as appelé	73	1,40	0	10	0
Nb de jeunes que tu as appelé pour la 1 <sup>ère</sup> fois	15	0,29	0	3	0

Il appert que les travailleurs de rue (TR) reçoivent plus d'appels de jeunes à risque (JR) et/ou membres (JM) d'un gang de rue qu'ils n'en logent. En effet, ils reçoivent en moyenne 2,9 appels aux deux semaines alors qu'ils en logent deux fois moins. Une des explications de ce constat est le fait que les travailleurs de rue préfèrent les contextes volontaires où les jeunes initient le contact :

*« Quand c'est eux qui initient le contact, ça va être beaucoup plus simple que si je les appelle, qu'ils n'ont pas vraiment envie de me parler mais par respect, ils vont me parler mais ils vont être vraiment mal à l'aise. Je préfère les laisser m'appeler et ne pas être intrusif. »*  
 (Entrevues individuelles II, TR6)

Le fait que les travailleurs de rue utilisent peu le téléphone comme outil de travail est possiblement explicable par le fait qu'ils pratiquent sur le terrain où les jeunes se trouvent; ils les côtoient donc en personne. Les propos d'un jeune le démontre :

*« Ben disons que je la vois quasiment une fois par jour à chaque fois, je marche sur la rue X, je la vois, je m'en vais quelque part, je la vois, tu sais quasiment je la vois un peu partout (rires). C'est drôle. (...) On se voit souvent mais on s'appelle jamais parce que là on va se voir souvent pendant la journée. »*  
 (Jeune 8)

⊙ Les travailleurs de rue du consortium ont reçu au total 147 appels téléphoniques de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue depuis le début du projet et ils en ont logés deux fois moins, soit 73.

#### 4.4.5.2 Les communications d'urgence

Les travailleurs de rue ont également à travailler dans des contextes d'urgence avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.



**Tableau 19**  
**Les communications d'urgence entre les TR et les JR ou JM sur une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Nb appels reçus durant un congé	153	2,94	0	50	0
Nb fois travaillé durant un congé	23	0,44	0	3	0
Nb appels d'urgence	53	2,30	1	12	0

Les travailleurs de rue reçoivent en moyenne près de trois appels aux deux semaines durant un congé. Les travailleurs de rue doivent imposer des limites avec certains jeunes. Les praticiens ont reçu en moyenne plus d'un appel d'urgence par semaine. De plus, ils se sont rendus en moyenne près d'une fois par mois au travail durant une période de congé prévu.

Les types d'urgences précises auxquelles les travailleurs de rue ont été confrontés sont de différentes natures. La plupart des urgences sont de nature judiciaire :

- Besoin d'un avocat;
- Comparution au tribunal;
- Arrestation;
- Conflit d'un jeune avec la police;
- Accompagnement au palais de justice.

D'autres urgences concernaient des besoins d'hébergement ou des placements :

- Besoin d'accès à un logement;
- Jeune mis dehors de sa maison;
- Placement d'un jeune dans un Centre d'accueil;
- Placement de la mère et de son enfant.

Il est à souligner qu'il arrive également que les travailleurs de rue soient confrontés à des urgences psychologiques :

- Décès d'un parent;
- Crise, car perte possible de la garde de l'enfant;
- Psychose toxique.

Certaines urgences sont initiées par des jeunes filles :

- Accouchement;
- Grossesse;
- Avortement.

Les travailleurs de rue sont aussi confrontés à des urgences directement liées à l'adhésion d'un jeune dans un gang de rue :

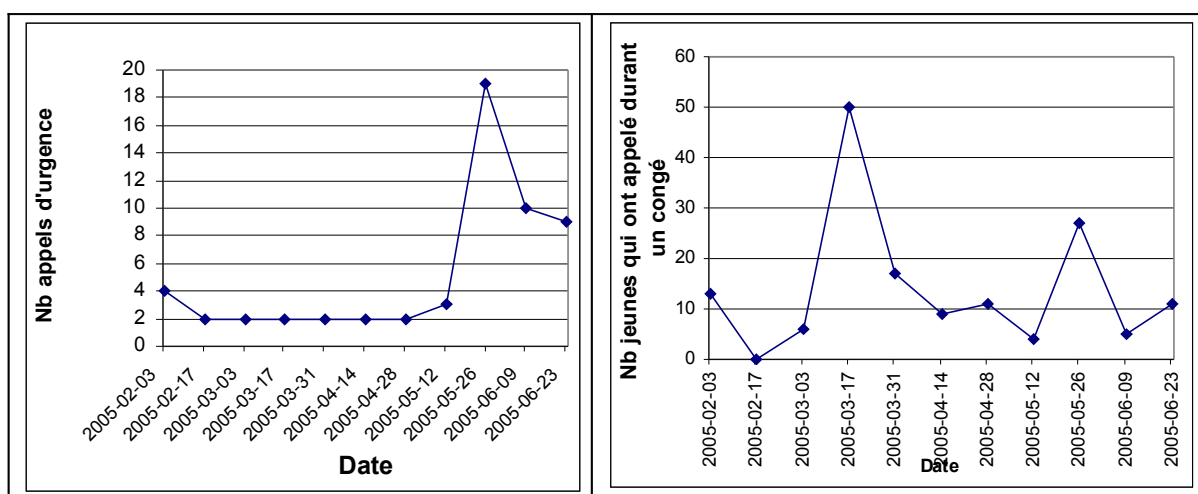
- Jeune qui subit la menace du gang;
- Jeune qui a peur pour sa vie;
- Parution de la photo d'un jeune dans les médias.

Bien que la majorité des appels d'urgence aient été logés par les jeunes, différentes personnes ont également contacté les travailleurs de rue en situation d'urgence (ordre alphabétique) :

- Avocat;
- Belle-mère;
- Collègue du même organisme;
- Conjointe du jeune;
- Intervenant d'un Centre d'hébergement;
- Intervenant d'un Centre Jeunesse;
- Intervenant d'une maison de jeunes;
- Mère du jeune;
- Parents du jeune;
- Sœur du jeune;
- Travailleur social.

Le graphique 8 présente l'évolution des communications d'urgence logées aux travailleurs de rue du consortium depuis le début du projet.

**Graphique 8**  
Évolution des communications d'urgence entre le TR et les JR ou JM depuis janvier 2005



Le nombre d'appels d'urgence reçus par les travailleurs de rue (TR) était assez stable à moins de 5 appels aux deux semaines jusqu'à la seconde moitié du mois de mai où il y a eu un sommet de 20 appels

d'urgence et le nombre s'est stabilisé à 10 par la suite, aux deux semaines, au cours du mois de juin. Le nombre d'appels reçus durant un congé est généralement sous le seuil de 10 aux deux semaines, à l'exception de deux périodes qui correspondent à des problèmes avec des jeunes qui ne comprenaient pas les limites.

- ⊙ Les travailleurs de rue du consortium ont reçu au total 53 appels d'urgence liés à des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue depuis le début du projet.
- ⊙ Les urgences sont souvent initiées par les jeunes, mais également par l'entourage des jeunes.

#### 4.4.6 Les médiations

Il fait également partie de la pratique des travailleurs de rue d'effectuer de la médiation lors de situations conflictuelles. En effet, quatre des cinq travailleurs de rue ont déjà effectué de la médiation dans un conflit impliquant au moins un jeune à risque (JR) et/ou membre (JM) d'un gang de rue. Tel que mentionné par Fontaine (2003), le travailleur de rue exerce parfois un rôle de « tampon ». Le tableau 20 expose la fréquence de ces interventions.

**Tableau 20**  
**Les médiations des TR auprès des JR ou JM pour une période de deux semaines**

Indicateurs	Somme depuis janvier 2005	Moyenne
Nb médiation entre gangs rivaux	5	0,10
Nb médiation jeune vs son gang	2	0,04
Nb médiation jeune vs communauté	2	0,04
Nb médiation jeune vs gang ennemi	13	0,24
Nb médiation famille	9	0,16
Nb médiation couple	9	0,16
Nb médiation intervenant	9	0,15
<b>TOTAL des médiations</b>	<b>49</b>	<b>9,6</b>

Les travailleurs de rue ont fait au total 49 médiations depuis le début du projet. Les sections qui suivent décrivent chaque type de médiations effectuées.

#### ***Médiation entre gangs rivaux***

Trois travailleurs de rue sont intervenus dans une situation conflictuelle entre des gangs rivaux. Au total, ils ont effectué ce type d'intervention à cinq reprises. Ce type de médiation est parmi les plus rares. Le témoignage qui suit relate une difficulté d'un travailleur de rue dans une telle situation.

☞ « À la sortie des classes, un gang est venu régler des problèmes avec un autre gang. Bref, j'ai fait une médiation mais ils se sont quand même échangés quelques coups de poing. »  
(Semaines du 20 janvier au 2 février 2005)

Le succès de cette médiation semble mitigé.

### **Médiation entre un jeune et des membres d'un gang ennemi**

Les médiations impliquant un jeune et des membres d'un gang ennemi sont les plus fréquentes chez les travailleurs de rue. En effet, ils ont effectué ce type de médiation à 13 reprises. Un des jeunes a décrit une situation où il avait bénéficié de la médiation d'un travailleur de rue :

« À un moment donné, mais je me souviens plus c'est quoi, il s'était passé de quoi pis c'était pendant l'été pis il s'était passé de quoi pis le gars je l'aurais claqué, je l'aurais frappé jusqu'à temps que je l'aurais pas eu, si à l'avais pas été là, est (travailleur de rue) venue me parler pis a dit « ah viens t'en on va se promener, on va marcher », là on a parlé, on a parlé, je suis revenu et le gars il était parti. »  
(Jeune 8)

Il appert que dans cette situation, le travailleur de rue a évité qu'une agression physique survienne.

Les travailleurs de rue ont également relaté des situations où ils sont intervenus :

« Dans une histoire de latinos pis d'asiatiques, il y en a un qui se sentait très menacé, pis il m'avait demandé d'aller parler à l'autre clique. Ben c'est ce que je lui avais proposé. Pis finalement j'avais juste parlé aux gars pis ça s'était apaisé. En fait on était rendu loin, son frère s'était fait jacké, il y en a une couple qui étaient rendus dans la marde, la police était après. »  
(Entrevues individuelles II, TR2)

« Sont assez bornés, je ne dirais pas que ça se passe bien parce que je travaille fort à leur faire voir un autre aspect, mais même à ça souvent ils vont dire « ouin ouin mais moi ». Ils vont tout le temps, je trouve que les jeunes ils ont tendance à tout ramener à eux. Ils sont trop dans comment eux ça les a touché pis comment eux ça les a fait chier de voir l'autre côté. »  
(Entrevues individuelles II, TR5)

☞ « Après une bataille, j'ai incité un des belligérants à rentrer chez lui plutôt que de se venger. »  
(Semaines du 4 au 17 mars 2005)

👉 « À la maison des jeunes, j'ai contribué à arrêter une bagarre et on a pu cibler à la source du problème. »  
(Semaines du 4 au 17 février 2005)

👉 « Un ex membre de gang m'a demandé de parler à une gang rivale pour lui car sa vie est menacée. Son frère venait de se faire poignarder par ce groupe. La gang rivale a de la difficulté à accepter que ce jeune ne baigne plus dans le monde des gangs. Avec mon intervention et après avoir parlé ils semblent comprendre un peu plus mais je dois les relancer. »  
(Semaines du 1<sup>er</sup> au 14 avril 2005)

👉 « J'ai séparé deux jeunes qui se battaient mais leur entourage continuait par la suite à les inciter à recommencer. »  
(Semaines du 1<sup>er</sup> au 14 avril 2005)

Ces témoignages démontrent que les travailleurs de rue réussissent leurs médiations entre des jeunes et le gang ennemi, mais celles-ci ne se font pas sans difficultés.

### **Médiation entre un jeune et son gang**

À deux reprises, deux travailleurs de rue sont intervenus dans une situation conflictuelle impliquant un jeune et son propre gang. Le témoignage qui suit en est un exemple :

*« Et quand il est revenu dans la rue, il (un jeune) disait au jeune (jeune du même gang) toi tu m'as stoolé, mais je lui ai dit si tu penses que ton ami a dit des choses sur toi, dis-toi qu'ils leur a peut-être dit la même chose de toi à lui aussi. »*  
(Entrevues individuelles II, TR6)

Dans cette situation, on constate que les rumeurs de délation peuvent se retrouver à la source de conflits au sein des membres d'un même gang.

### **Médiation entre un jeune et sa famille**

Deux travailleurs de rue ont déjà effectué une médiation au sein de conflits impliquant un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue et sa famille. Au total, ils en ont effectué 9 de ce type depuis le début du projet; c'est l'une des médiations les plus fréquentes.

👉 « J'ai réussi à réintégrer un jeune chez sa mère. »  
(Semaines du 18 février au 3 mars 2005)

## **Médiation au sein d'un couple**

Deux travailleurs de rue ont participé à neuf médiations depuis le début du projet dans un conflit au sein d'un couple dont au moins un partenaire était à risque et/ou membre d'un gang de rue. Ce type d'intervention est parmi les plus fréquents chez les travailleurs de rue.

👉 « Médiation difficile à cause des différentes ethnies. Je ne connais pas bien les portugais et leur niveau de violence dont ils peuvent user face aux filles. »  
(Semaines du 13 au 26 mai 2005)

Il semble que les différences culturelles peuvent être difficiles à saisir pour certains travailleurs de rue.

## **Médiation entre un jeune et un intervenant**

Deux travailleurs de rue ont effectué ce type d'interventions à neuf reprises, avec des intervenants des maisons de jeunes, des intervenants des Centres jeunesse et des policiers. Ce type d'interventions est également parmi les plus fréquents chez les travailleurs de rue.

👉 « J'ai fais une médiation entre un jeune et un intervenant qui avait un différent, ce qui a permis leur réconciliation. »  
(Semaines du 13 au 26 mai 2005)

👉 « Un jeune membre de gang est venu me voir pour me dire et me partager sa frustration. Il a eu trois contraventions (infractions au code de la route, roulé à vélo et pas de détecteur avant et arrière). Bref, il dit s'être fait brutaliser par les policiers. Je l'ai référé au CRARR (Centre de recherche action des relations raciales) et je l'ai informé qu'il pouvait porter plainte en déontologie. Il m'a demandé de l'accompagner au poste pour faire la démarche du formulaire. Sur la route, nous avons rencontré les deux policiers. Bref, le jeune s'est mis à les engueuler. J'ai tenté de le calmer, etc... »  
(Semaines du 29 avril au 12 mai 2005)

« Bon mettons avec un intervenant. Dans la maison de jeunes, il y a un intervenant qui est pu capable avec un jeune. Le jeune pète sa coche, il pète toute, pis il est mis dehors de la maison des jeunes. Il avait engueulé l'intervenante mais d'aplomb. Je pense qu'il avait entré avec une barre de métal ou un gun à plomb, je m'en rappelle plus. Bon, moi je sors dehors avec le jeune, je parle avec, je lui dis veux-tu que je t'aide à régler ça. Des fois ça se fait la journée même, des fois non. Fait que là j'essaie de faire voir au jeune pourquoi il s'est faite mettre dehors, tu sais l'intervention

*normale. Après ça je vas parler avec l'intervenant, mais s'il est trop en criss je reviens le lendemain. Je te comprends mais ce jeune là, c'est la seule place où il peut aller, il a été mis dehors de partout tu sais. Mais que je comprends mais que je vais essayer de parler avec. Pis finalement il lui avait demandé de réfléchir pendant un mois, pis moi pendant ce temps là je l'ai beaucoup suivi dans la rue. Pis je continuais de parler avec. Mais tu sais les raisons pour lesquelles les jeunes se font barrer c'est parce qu'ils vont faire de la dope, du recel, généralement c'est des bonnes raisons alors... »  
(Entrevues individuelles II, TR4)*

Les intervenants font appel aux travailleurs de rue dans le but d'apaiser une situation conflictuelle impliquant un jeune et un intervenant. Ou encore, on peut déduire que les travailleurs de rue aident les jeunes afin qu'ils puissent continuer à bénéficier des services de la communauté.

### ***Médiation entre un jeune et un membre de la communauté***

Il est arrivé à deux reprises que des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue soient en conflit avec des membres de la communauté et que des travailleurs de rue interviennent. En effet, deux travailleurs de rue ont fait une médiation en ce sens, avec un gérant d'un restaurant et avec une équipe de cricket.

*👉 « Une médiation entre un gang et les jeunes adultes de la communauté pakistanaise. On a passé près de venir aux coups. La cause : dans le parc X, les pakistanais jouent au cricket (le parc n'est pas adéquat pour le sport). Bref, leur balle a frappé un des gars de la clique. Les coups ne sont pas venus, mais j'ai causé fort ».  
(Semaines du 27 mai au 9 juin 2005)*

À la lumière de l'ensemble des médiations réalisées par les travailleurs de rue du consortium, on observe que ceux-ci ont été médiateurs entre les jeunes et plusieurs protagonistes différents. En étant présents dans le quotidien des jeunes, les travailleurs de rue sont susceptibles d'aider ces derniers à régler plusieurs conflits.

- ⊙ Les travailleurs de rue du consortium ont participé à 49 médiations au total depuis le début du projet.
- ⊙ Les médiations entre un jeune et les membres d'un gang ennemi sont les plus fréquentes.
- ⊙ Les dénouements des conflits sont parfois des succès et d'autres fois des échecs.

#### 4.4.7 L'organisation d'activités

L'organisation d'activités favorise la socialisation et l'intégration des jeunes (Fontaine, 2003). D'après Wilson, « dans les activités existantes dans les communautés, des efforts doivent être faits pour changer ou modifier le style et le contenu pour rencontrer les intérêts et les besoins des groupes ethniques, raciaux ou culturels ». Dans cet ordre d'idées, les travailleurs de rue ont organisé plus d'une vingtaine d'activités où ils se sont retrouvés en présence de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Certaines de ces activités se sont soldées par des échecs :

- Visite à la cabane à sucre;
- Séjour dans un chalet;
- Fête de quartier.

Les raisons à la source de ces insuccès sont d'ordre divers.

*« La fête de quartier, ça été annulé. C'était trop compliqué, pour le jeune. Parce qu'il fallait faire une demande de permis, j'ai demandé à ma boss si on pouvait pas demander un permis pour ce jeune là, mais comme c'est un jeune qui a un lourd passé pis que ses amis vendent et tout, ma boss ne voulait pas que l'organisation prenne un permis pour son nom parce qui avait des chances que ça chie. Pis lui j'essayais de l'appuyer pour l'organiser pis mais même à ça quand je lui ai dit ça prend des permis pour l'organiser il a fait « ah non, finalement c'est trop compliqué », ça l'a découragé. »*

(Entrevues individuelles II, TR2)

*« La cabane à sucre c'est parce que les jeunes m'ont pas payé, j'avais demandé 5\$ par personne et ils ne m'ont pas payé, le chalet c'est la même histoire, ils ne m'ont pas payé pis à chaque jour c'était « oui, non, oui, non ». Fait que j'ai été obligé d'annuler. »*

(Entrevues individuelles II, TR4)

*« C'est un projet qu'on avait eu l'idée ensemble avec les deux autres travailleurs de rue. Moi j'étais super motivée au début « ah oui oui on va faire ça, ça ». Mais comme je voyais qu'on n'avait pas exactement la même vision des choses (...) j'aime autant dire c'est pas mon projet c'est votre projet. C'était pas super organisé, en faite c'était pas du tout organisé. Ben c'est sûr qu'il y avait des jeunes d'intéressés au début mais comme il y a des jeunes qui ont lâché, mais ça c'est normal c'est comme il y a tout le temps des jeunes qui s'impliquent pas pis tout ça, fait que là ça finit qu'il y avait comme juste deux jeunes qui venaient pis la moitié du temps on était pas disponible à faire quelque chose de concret avec eux, fait que là ça tranquillement, assez rapidement, pris le bord. »* (Entrevues individuelles II, TR3)



Certains projets ont échoué en raison de l'ambivalence des jeunes. D'autres ont connu un échec en raison du manque d'organisation des travailleurs de rue. Notons également que les activités qui nécessitent des frais à défrayer par les jeunes ont également été vouées à l'échec.

D'autre part, plusieurs activités organisées ont connu du succès auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue :

- Pratiques de basket-ball hebdomadaires dans un gymnase intérieur;
- Tournois de basket-ball;
- Party de fin d'année pour une équipe de basket-ball.

*« Il y a un gros tournoi de basket où vraiment j'ai fait un paquet de contacts là, en mars, ça c'est un tournoi que ça fait peut-être 2-3 ans que l'école s'implique là-dedans pis là je pense qu'il y avait comme 72 équipes là au Québec. C'est un des plus gros tournois vraiment. Moi je m'implique dans l'organisation mais je ne suis pas seule. »*  
(Entrevues individuelles II, TR5)

Les activités sportives semblent connaître plus de succès auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Au cours de l'étude, un projet semblable implanté dans deux quartiers différents a connu un succès et un échec. Dans les deux cas, il s'agissait de la préparation d'un CD.

⊙ Les activités sportives organisées par les travailleurs de rue ont connu un succès auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

⊙ Les facteurs qui peuvent mener à l'échec d'une activité sont :

- Faire défrayer des frais par les jeunes;
- Les difficultés d'organisation;
- L'ambivalence des jeunes.

#### **4.4.8 Les réactions des membres de la communauté et des jeunes en lien avec les travailleurs de rue**

Au cours du projet, nous avons demandé aux travailleurs de rue d'inscrire le nombre de fois qu'une personne s'est dite satisfaite de leur intervention effectuée auprès d'un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue. La satisfaction des membres de la communauté est le seul indicateur que nous avons retenu pour mesurer les réactions de la communauté. Il nous est donc impossible de connaître ou d'estimer le nombre de personnes insatisfaites des services des travailleurs de rue. D'autre part, lors de nos interviews en présence des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, nous avons relevé différents

changements subis par les jeunes depuis leur rencontre avec un travailleur de rue. Ces changements vous seront exposés dans cette section.

#### 4.4.8.1 Les retours de membres de la communauté

Il appert que les travailleurs de rue aient reçu 53 retours positifs au total d'un membre de la communauté depuis le début du projet, ce qui équivaut à un retour en moyenne aux deux semaines par travailleur de rue. Le témoignage suivant est une intervention dont un travailleur de rue s'est avéré particulièrement fier:

👉 *« Une mère m'a appelé pour me remercier de l'avoir aidée dans ses démarches de désintoxication et me demande d'aller la visiter avec ses enfants dont sa fille qui est en Centre d'accueil. C'est une belle discussion. »*  
(Semaines du 27 mai au 9 juin 2005)

Les travailleurs de rue ont également explicité le type de retours positifs qu'ils avaient reçus depuis le début du projet.

*« Il y a des intervenants avec qui tu vas faire un accompagnement pis qui te disent merci d'avoir fait ce bout de chemin là avec eux dans l'intervention. »*  
(Entrevues individuelles II, TR5)

*« Des intervenants, des maisons des jeunes, des parents, des jeunes de plus en plus, et ça j'aime bien ça. »*  
(Entrevues individuelles II, TR4)

*« J'avais fait un atelier sur la toxicomanie, pis les jeunes étaient ben contents pis mes collègues de travail aussi tu sais, d'avoir fait cet atelier avec moi, parce qu'ils s'étaient sentis plus libres, parce que moi je ne travaille pas pour l'école, on est tellement indépendant que tu sais... »*  
(Entrevues individuelles II, TR5)

*« Quand je suis arrivé dans le quartier j'ai été super bien accueilli. Mais par après ils ont essayé de voir si j'étais capable de faire quelque chose et tout. Et ils ont été très contents notamment avec les jeunes qui sont passés au tribunal et qui s'en sortent, parce qu'il y a un membre de la communauté qui m'a appelé de la part de la mère d'un jeune, moi je me suis occupé de ça et tout, la mère a vraiment apprécié ce que j'ai fait, elle a fait passer le mot à la communauté. Ils m'avaient ensuite proposé d'être délégué communautaire à l'arrondissement. »*  
(Entrevues individuelles II, TR6)

*« Quand je fais des accompagnements, il y a souvent des remerciements, tu sais les jeunes ils sont contents. »*

#### 4.4.8.2 Les retours des jeunes rencontrés

Nous avons également demandé aux jeunes rencontrés si le travailleur de rue avait changé quelque chose dans leur vie. L'un d'eux a mentionné avoir réduit sa consommation d'alcool depuis sa rencontre avec un travailleur de rue :

*« J'fais plus attention à des affaires que euh, si j'aurais pas fais. Sérieux là, mettons moi avant j'aurais fait le cave comme ça. Sinon avant je buvais hardcore, pis là je parle à la TR, depuis ce temps je bois juste un p'tit peu, admettons que c'est rare que je bois pis là une fois de temps en temps je vas aller, ah là je prends une bière. Je bois quasiment plus tu sais. Une fois de temps en temps une petite bière sinon pas plus que ça. »*

(Jeune 8)

*« Elle m'aide beaucoup, et il y a des choses qui sont arrivées, on peut dire que si c'était pas elle, ce serait tout à l'envers fait que. Elle m'aide beaucoup. »*

(Jeune 1)

*« Non mais elle est bien gentille. Tout ce que tu penses que la travailleuse de rue peut m'aider elle l'a déjà fait pour moi. C'est juste, avec elle c'est juste positif. Il n'y a rien de négatif. Et c'est ça, elle est très gentille, pis pas seulement moi qui le pense pour elle, il y en a plein. »*

(Jeune 1)

Un autre jeune, après réflexion, a mentionné que le travailleur de rue lui avait fait comprendre de ne pas remettre les choses à faire à demain, ce qui lui a permis de finir ses travaux communautaires plus tôt :

*« Avant j'étais toute focus comme si je passe de lazy à, je m'ai dit là non, je te connais maintenant, tu vas travailler, tu vas voir tu vas t'amuser, pis là personne va chialer sur toi, pis là si t'a fini, yeah, ils vont dire continue, ok, là les autres sont toutes finis, là ils vont comprendre, tu sais ok, vas-y on va se voir après, toi t'as fini. »*

(Jeune 5)

Questionné sur ce que lui apportait le travailleur de rue, un des jeunes a simplement répondu « *le bonheur* ». Il arrive cependant que bien que le travailleur de rue établisse un lien avec un jeune, il ne lui apporte aucune aide concrète :

*« Dans le fond, j'ai jamais eu besoin d'elle. Tu sais je suis le genre de gars qui fait ses affaires, je suis pas le genre de personne, je suis bien tout seul, pis je reste tout seul,*

*tu comprends. J'ai des amis mais je m'aide moi-même, pis je vais pas demander de l'aide à quelqu'un, je suis responsable, je fais mes affaires. »*  
(Jeune 7)

Étant donné que le travail de rue repose sur une base volontaire, le travailleur de rue ne peut pas vraiment aider un jeune qui ne le désire pas.

- ⊙ Les travailleurs de rue ont reçu au total 53 retours positifs de la communauté en lien avec leur pratique auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.
- ⊙ Suite à leurs rencontres avec un travailleur de rue, des changements positifs sont arrivés dans la vie de certains jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue interviewés. Toutefois, un jeune ne soulève aucun changement.

#### 4.4.9 Les demandes

D'autre part, certains membres de la communauté font également appel aux travailleurs de rue afin qu'ils interviennent dans des situations ou encore auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

Les travailleurs de rue ont reçu 40 demandes d'intervention de la communauté, ce qui représente moins d'une demande (0,8 demande) en moyenne aux deux semaines par travailleur de rue. Des travailleurs de rue du consortium sentent qu'il y a de la pression de la communauté par rapport à des interventions auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue :

*« On a beaucoup d'attentes, beaucoup de pression, mais l'énergie est comme pas mis à bonne place, pis tsé » (...) notre organisme est mandataire des travailleurs de rue, mais c'é au nom de la communauté au complet, fait que tu sais à toutes les tables de concertation, les organismes veulent des comptes. »*  
(Séance de groupe 8, TR3)

*« Souvent c'est des demandes un peu irréalistes, veux-tu le sortir de là, l'amener ailleurs parce qu'il nous dérange, veux-tu aller dans ce coin là parce que ça brasse. »*  
(Entrevues individuelles II, TR4)

L'un d'eux a également mentionné « *Je ne suis pas superman non plus* », en parlant de certaines demandes. Il arrive que certaines personnes exigent des interventions non désirées par les travailleurs de rue :

☞ « L'avocat d'un jeune m'a demandé de témoigner alors que j'avais refusé préalablement de témoigner avant la sentence de peine. »  
(Semaines du 15 au 28 avril 2005)

« Il y a beaucoup de demandes de la communauté qui n'approuve pas le comportement des jeunes et tout, donc ils me disent, ils me demandent des informations sur eux, mais moi je suis travailleur de rue je ne suis pas là pour les informer de ce qui se passe dans le quartier. »  
(Entrevues individuelles II, TR6)

Les témoignages qui suivent présentent des situations où les travailleurs de rue ont été en mesure de répondre aux demandes de la communauté :

« C'était une référence. En fait c'est une TS du CLSC qui m'a appelé, avec qui j'ai un très bon lien. Moi quand je suis dans la marde je l'appelle pis vice-versa. Pis elle ne savait pas quoi faire avec un jeune qui était venu la voir, un jeune adulte, qui était dans un gang, pis qui voulait s'en sortir, que sa vie était menacée, pis elle ne savait pas quoi faire avec lui, fait qu'elle m'a demandé plein d'informations, pis moi je lui ai passé en même temps l'info comme quoi il y avait un projet Sors de ta gang, pis je l'ai référé là-dedans pis j'ai fait un suivi avec la TS. »  
(Entrevues individuelles II, TR2)

« Des fois ce sont des p'tits coups de pouce à des intervenants proches, de la maison des jeunes ou des conseils à des membres de mon équipe. »  
(Entrevues individuelles II, TR2)

« J'ai eu deux demandes que c'était par rapport à des intervenantes à l'école qui m'avait appelée. C'était pour suivre des jeunes que ça serait bien qui soient vus en dehors de l'école. »  
(Entrevues individuelles II, TR3)

« Les besoins d'ateliers surtout, les demandes d'assister dans les écoles dans les comités cliniques, les besoins de démystifier la problématique, tu sais eux autres ils vont être affolés par rapport à ça pis ils ont des demandes, ils veulent se faire éclaircir, se faire donner une couple de cues par rapport à leurs réalités à ces jeunes là. »  
(Entrevues individuelles II, TR5)

Tel que souligné par plusieurs auteurs (Fontaine, 2003, Pinard, 1994), le travailleur de rue (TR) joue un rôle de démystification. Les membres de la communauté auxquels les travailleurs de rue ont offert leur service suite à une demande sont dans la majorité des cas des intervenants affiliés à des organismes (écoles, CLSC et maisons de jeunes). Le rôle du travailleur de rue est donc reconnu par ces différentes institutions.

L'évolution des demandes qui proviennent de la communauté demeure stable dans le temps, le nombre de demandes varie entre trois et cinq au total aux deux semaines.

- ⊙ Les travailleurs de rue du consortium ont reçu au total 40 demandes concernant les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.
- ⊙ Certains travailleurs de rue sentent de la pression de la communauté dans leur pratique auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

#### 4.5 LES DÉPENSES

Le travail de rue engendre certaines dépenses. Depuis le début du projet, les travailleurs de rue du consortium ont dépensé 2 758\$, soit en moyenne 26,52\$ par semaine par travailleur de rue. Il est à noter que les dépenses varient beaucoup entre les travailleurs de rue du consortium, selon le budget qui leur est accordé. La capacité de doter le travailleur de rue d'un fonds de rue diffère énormément d'un organisme à l'autre, passant de 20\$ à 220\$ par mois.

L'argent dont dispose le travailleur de rue n'est pas alloué en fonction de son expérience ou de ses besoins, mais plutôt en fonction des règlements établis par les décideurs de son organisme d'appartenance.

Les dépenses totales des travailleurs de rue sont assez stables depuis le début du projet. La nourriture, suivie du transport, de l'organisation d'activités et de la participation à des loisirs sont les dépenses les plus fréquentes.

Le fonds de rue est un aspect de la pratique du travail de rue qui influence le choix des endroits fréquentés par les travailleurs de rue. Les résultats d'un travailleur de rue démontrent bien cet aspect. Le nombre de fois (1,2 aux deux semaines) auxquelles il s'est retrouvé en présence de jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue lors d'un repas est nettement inférieur à la moyenne des travailleurs de rue du consortium qui se situe à 4,1 repas aux deux semaines. Ce travailleur de rue explique cette réalité par son manque de fonds pour prendre un repas avec des jeunes ou aller régulièrement dans un restaurant. De plus, il se rend rarement dans les bars et les places d'amusement pour les mêmes raisons. À l'inverse, il rencontre presque trois fois plus souvent des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue à son bureau que ses collègues du consortium.

Même si les raisons pour lesquelles les travailleurs de rue dépensent de l'argent sont semblables d'un organisme à l'autre, le fonds de rue qui leur est alloué diffère énormément, ce qui risque d'influencer le choix des endroits fréquentés par ces derniers.

- ⊙ Les travailleurs de rue du consortium ont dépensé 2 758\$ au total depuis le début du projet.
- ⊙ Un travailleur de rue dépense en moyenne 26,52\$ par semaine.
- ⊙ Les budgets de dépenses alloués aux travailleurs de rue varient énormément d'un organisme à l'autre, passant de 20\$ à 220\$ par mois.

#### 4.6 LA SUPERVISION

Les travailleurs de rue ont participé en moyenne à 17 réunions d'équipe depuis le début du projet, variant entre 9 et 26 réunions selon les travailleurs de rue. Ces derniers perçoivent généralement que les réunions d'équipe auxquelles ils assistent permettent peu d'améliorer leur pratique par rapport aux jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Nous émettons l'hypothèse que ces réunions seraient plutôt d'ordre administratif et que l'aspect clinique de chacun des travailleurs de rue serait peu abordé. Notons toutefois qu'un travailleur de rue juge que les réunions d'équipe de son organisme aident beaucoup à parfaire sa pratique.

Outre les réunions d'équipe, pour améliorer leur pratique par rapport aux jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue, la majorité des travailleurs de rue bénéficient d'une supervision clinique. Parmi les supervisions cliniques offertes aux travailleurs de rue du consortium, notons premièrement les supervisions cliniques externes, c'est-à-dire celles exercées par des professionnels qui ne font pas partie du même organisme que le travailleur de rue. Deuxièmement, mentionnons les supervisions cliniques internes, c'est-à-dire celles effectuées par le coordonnateur clinique qui fait partie du même organisme que le travailleur de rue.

Sur les cinq travailleurs de rue du consortium, trois ont des supervisions cliniques externes. Un travailleur de rue consulte un « coach » (personne expérimentée en travail de rue) tandis que deux travailleurs de rue obtiennent les services d'un psychologue de Médecins du Monde (supervision en groupe). La supervision clinique d'un des travailleurs de rue est assurée par le coordonnateur clinique de son organisme. Un seul des travailleurs de rue du consortium ne bénéficie pas d'un service de supervision clinique.

Le type de supervision dont bénéficie le travailleur de rue ne semble pas lié à son niveau d'expérience, mais plutôt en fonction de ses besoins et de ce que lui offre son organisme d'appartenance. Par exemple, un travailleur de rue nous a mentionné avoir déjà reçu les services d'un psychologue de

Médecins du Monde et n'étant pas satisfait de cette relation d'aide, il a opté pour un « coach » dont il se dit maintenant très satisfait.

Globalement, en ce qui a trait aux supervisions cliniques, les travailleurs de rue apprécient celles auxquelles ils ont accès. Deux travailleurs de rue ont également mentionné qu'ils trouvent intéressant de pouvoir rencontrer un professionnel sans la présence de leur coordonnateur et/ou directeur. Ce contexte est favorable à des discussions ouvertes et franches et ce, en toute confidentialité. À la lumière de ces informations, on remarque que la méthode de supervision clinique des travailleurs de rue varie d'un organisme à l'autre et que la majorité d'entre eux qui en bénéficient affirment être satisfaits. Cette méthode de supervision connaît donc plus de succès auprès des travailleurs de rue, quand aux possibilités d'améliorer leur pratique auprès des jeunes visés par le projet, que les réunions d'équipe.



## RECOMMANDATIONS

---

Cette partie du rapport repose tout d'abord sur des recommandations qui nous aideront à poursuivre ce projet lors de la seconde année de l'étude. Tout d'abord, nous ferons un retour sur les objectifs que nous visons à atteindre. Par la suite, nous nous attarderons sur nos outils de collecte de données. Nous ferons alors une énumération succincte de propositions susceptibles d'améliorer nos outils, ce qui nous permettra de bien mesurer nos indicateurs de succès.

L'ensemble de ces recommandations est basé sur nos réflexions effectuées lors du déroulement du projet et sur les critiques émises par nos partenaires. La recommandation adressée au ministère de la Sécurité publique est certes brève. Nous avons choisi de mettre à l'épreuve nos résultats de mi-projet au cours des prochains mois et de présenter nos constats sur la pratique du travail de rue auprès des jeunes à risque et membres d'un gang de rue dans le rapport final, ce qui a pour but d'éviter toute confusion entre les deux rapports.

### 5.1 LE PROJET EN GÉNÉRAL

Tel que mentionné au point 2.3.2 du présent document, les objectifs spécifiques que nous nous sommes fixés pour la première année de la démarche évaluative sont de décrire les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue en lien avec les travailleurs de rue, décrire la présence des travailleurs de rue ainsi que leur interventions auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue et décrire le développement d'une relation entre un jeune visé par le projet et un travailleur de rue. En plus de poursuivre ces objectifs, au cours de la prochaine année deux nouveaux concepts seront dans notre mire : la description des partenariats établis par les travailleurs de rue en lien avec les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue ainsi qu'une discussion sur l'efficacité du travail de rue envers les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue en lien avec les facteurs de risque et de protection identifiés par la littérature.

Également, afin d'offrir aux travailleurs de rue des outils qui leur permettra de développer leur potentiel d'autocritique, nous allons répertorier la documentation recensée dans le cadre du projet, fournir la liste des documents disponibles aux travailleurs de rue et leur permettre d'emprunter des documents, et ce, pour leur permettre d'accroître leurs connaissances sur le travail de rue et les gangs de rue.

## 5.2 LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Nos principaux outils utilisés dans cette étude sont le questionnaire, les séances de groupe ainsi que des entrevues effectuées soit avec un travailleurs de rue, ou soit en présence d'un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue référé par les travailleurs de rue du consortium. Au cours de la seconde période de l'étude, nous effectuerons quelques modifications mineures à nos outils de collecte de données afin de mieux cerner notre objet d'étude. C'est ce qui est exposé aux points suivants. Seul le cadre d'entrevue utilisé pour rencontrer les jeunes ne sera pas modifié puisque jusqu'à présent, il nous apparaît satisfaisant.

### 5.2.1 Le questionnaire

Le questionnaire complété par les travailleurs de rue aux deux semaines compte 145 questions. Pour la grande majorité, ce sont des questions fermées (voir section 3.3.1.1 du rapport). Cet outil nous est apparu assez complet dans son ensemble puisqu'il couvre un éventail de thèmes et rejoint nos concepts à l'étude. Cependant, nous avons convenu que des questions de précision nous permettraient d'approfondir nos analyses et aussi de connaître l'issue des actions posées par les travailleurs de rue auprès des jeunes à risque et membres d'un gang de rue. Les modifications que nous apporterons au questionnaire sont celles-ci :

- Aux sections de lieux personnalisés, ajouter les lieux non-inscrits dans les choix de réponses.
- Question 45 : Ajouter une question pour préciser les types de dépliants distribués.
- Question 51 : Ajouter une question pour préciser le type d'emploi trouvé.
- Question 65 : Ajouter une question pour savoir si l'activité a eu lieu ou est encore en cours d'organisation.
- Questions sur les thèmes de discussion : Ajouter des questions sur les thèmes de la police, les réalités culturelles, les croyances et la musique.
- Ajouter une question pour savoir si le travailleur de rue a participé à des animations d'ateliers, quel type d'atelier, combien de jeunes ciblés par le projet étaient présents.
- Question 93 : Ajouter une question pour préciser les types d'actes criminels confiés.
- Question 99 : Ajouter une question pour préciser le type d'endroits privilégiés.
- Question 104 : Ajouter une question pour préciser le type de personne significative.

- Question 112 : Ajouter une question pour connaître le dénouement des conflits (réussite ou échec de la médiation).
- Question 113 : Ajouter une question pour savoir qui a initié le retour positif et sur quelle intervention du travailleur de rue il portait.
- Question 114 : Ajouter qui a initié la demande et le type de demande.
- Question 116 : Faire la distinction entre superviseur personnel et superviseur de groupe.
- Question 143 : Ajouter une question pour préciser l'origine de la tension.
- Question 145 : Ajouter une question pour préciser la source du conflit.

### 5.2.2 Les séances de groupe

Afin de maximiser nos moments de rencontre aux deux semaines avec les travailleurs de rue, nous avons retenu quelques idées. Tout d'abord, pour le bon déroulement des séances, nous débuterons celles-ci par un retour systématique sur la séance antérieure en remettant un résumé en format papier aux travailleurs de rue. Nous voyons cette démarche comme un processus de validation des propos entretenus par les travailleurs de rue. De plus, au besoin, les travailleurs de rue seront en mesure de rendre des comptes à leur directeur à l'aide de ces résumés. Deuxièmement, il faudra proposer plus souvent la parole à ceux qui parlent moins souvent au cours des discussions afin d'avoir une meilleure représentativité de chacun des quartiers à l'étude.

Tel que mentionné par Pinard (1994), « *il importe d'avoir une idée la plus claire possible de ses objectifs* ». Au mois de juin 2005, les travailleurs de rue ont mentionné vouloir atteindre certains objectifs dans leur pratique auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Il sera intéressant au cours des prochaines semaines de vérifier l'atteinte des objectifs estivaux des travailleurs de rue, de leur demander de se fixer à nouveaux des objectifs trimestriels (automne et hiver) et vérifier ensuite l'atteinte de ceux-ci.

Afin de mieux connaître les réalités dans lesquelles le travailleur de rue œuvre, nous inviterons les travailleurs de rue à tenir les séances de groupe, à l'automne 2005, à au moins une reprise, dans chacun des organismes du consortium. Le travailleur de rue sera alors invité à nous présenter son organisme, son quartier et nous parler des difficultés et des succès qu'il rencontre lors de ses interventions auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Les autres travailleurs de rue pourront alors donner leurs

opinions et conseils et apprendre les uns des autres. Par cette démarche, nous visons à développer le potentiel d'analyse des intervenants impliqués dans le projet ainsi que d'améliorer leur pratique.

Vers la fin du projet, nous prévoyons consacrer une séance de groupe afin de préparer les travailleurs de rue à poursuivre l'évaluation de leur travail auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue.

### **5.2.3 Les entrevues individuelles avec les travailleurs de rue**

La méthodologie préconisée dans cette démarche prévoit la tenue de deux entrevues individuelles avec les travailleurs de rue du consortium. Une première entrevue sera axée sur les relations partenariales qu'entretiennent les travailleurs de rue. Lors de cette première rencontre, nous demanderons aux travailleurs de rue de nous référer un partenaire de sa communauté avec qui il est en lien. La rencontre de ces partenaires nous permettra de bonifier notre compréhension de ce type de relation ainsi que d'en relever les forces et les faiblesses. La seconde et dernière entrevue individuelle sera réservée à l'analyse des résultats de chacun des travailleurs de rue en présence de ceux-ci.

### **5.3 RECOMMANDATION À LA DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

La Société de criminologie du Québec recommande la poursuite du projet *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?* Premièrement, nous conseillons la continuité de ce projet, car les travailleurs de rue participent de manière active et sérieuse à la collecte de données. En effet, les travailleurs de rue assistent sur une base régulière aux séances de groupe bimensuelles, ils remplissent assidûment leur questionnaire bimensuel, ils sont toujours présents lors des entrevues individuelles et nous réfèrent des jeunes pour des entretiens. Deuxièmement, il est pertinent de perpétuer l'évaluation de ce projet, car peu d'études ont procédé à l'évaluation de la pratique des travailleurs de rue et encore moins auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. L'accomplissement de la collecte de données permettra donc d'approfondir les connaissances à ce niveau.

## DISCUSSION PRÉLIMINAIRE SUR L'EFFICACITÉ

---

La grande question de cette étude demeure de savoir si le travail de rue auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue peut être considéré efficace. Bien qu'il soit à ce moment prématuré d'émettre quelques conclusions que ce soit – rappelons que l'investigation de cette dimension est réservée à la seconde année d'étude – nous nous permettons d'émettre quelques commentaires préliminaires. Le lecteur pourra ainsi avoir quelques pistes de notre réflexion pour la prochaine année.

Mesurer l'efficacité du travail de rue auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue s'avère délicat, car l'objectif de cette pratique n'est pas de sortir le jeune de sa condition, mais plutôt de l'aider, tout en respectant son cheminement, à faire des choix éclairés. (Cheval, 1998 ; Pinard, 1994). Cette pratique vise avant tout à améliorer la condition de vie des jeunes en leur redonnant du pouvoir sur leur vie (Pharand, 1995; Pinard, 1994). Elle s'inscrit davantage dans une optique de réduction des méfaits.

Bien que les études étasuniennes antérieures ont retenu la baisse de la délinquance pour mesurer l'efficacité du travail de rue auprès des gangs de rue, la présente évaluation ne considère pas cet indicateur, car le projet *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?* a été initié dans le but d'« assurer une présence significative par le biais du travail de rue, auprès des jeunes à haut risque d'appartenir à des gangs ou s'inscrivant dans cette mouvance » (annexe 1).

Dans leur revue de littérature sur les gangs de rue, Hébert et ses collègues (1997) soulèvent que les stratégies efficaces pour prévenir l'adhésion à un gang sont celles qui diminuent les facteurs de risque et augmentent les facteurs de protection (annexe 16). Or, les travailleurs de rue peuvent avoir peu d'impact sur les facteurs de risque, car certains sont statiques (ex. : famille monoparentale, famille nombreuse, être immigrant) ou d'autres ne relèvent pas de leur milieu de travail.

Les quatre sphères liées aux facteurs de risque sont :

- la famille;
- les pairs;
- l'école;
- la personne.

Au niveau de la famille, aucun facteur n'est apparu en lien avec la pratique des travailleurs de rue. En effet, le travailleur de rue ne peut rien faire au fait, par exemple, que la famille du jeune soit nombreuse,

monoparentale, ou que les parents aient une attitude proviolence. Rappelons aussi que les travailleurs de rue ont des groupes d'âge cibles et que les parents des jeunes ne sont pas dans leurs visées, même s'ils leur arrivent d'être en contact avec ces derniers.

Au niveau des pairs, les travailleurs de rue peuvent avoir un effet au niveau de la sensibilisation et des prises de conscience sur les fréquentations du jeune. Or, l'effet est quand même limité.

Au niveau de l'école, le travailleur de rue peut avoir peu d'impact sur le fait de vivre des échecs scolaires, être dans une classe où il y a des membres d'un gang, etc. Toutefois, le travailleur de rue peut avoir un effet sur certains facteurs comme :

- Avoir peu d'espoir quant à sa réussite scolaire;
- Avoir peu d'aspirations liées aux études;
- Frustrations vis-à-vis de l'école.

Des discussions sur l'école et les ambitions futures des jeunes ainsi que les accompagnements au rattachement scolaire sont certes des interventions pratiquées par les travailleurs de rue qui risquent d'avoir un effet sur ce facteur de risque.

Les travailleurs de rue pourraient également avoir une certaine influence sur les facteurs de risque liés au plan individuel des jeunes ciblés par le projet. Par exemple, par des activités ou des discussions, travailler à différents niveaux l'estime de soi, les attitudes pro-gang et la consommation de drogues. Toutefois, l'effet reste encore limité, car le travail de rue se fait sur une base volontaire tout en respectant le cheminement du jeune, ce dernier doit en être rendu à cette étape de sa vie pour qu'il y ait un impact significatif.

Notre intérêt général se situe principalement au niveau des facteurs de protection. Notre première hypothèse réside dans le fait que l'augmentation des facteurs de protection s'inscrit dans la philosophie du travail de rue. Les facteurs de protection les plus déterminants étant (Hawking, Catalano, et al. (1992) cit. in Hébert et al. (1997)) :

- La possibilité de développer des liens significatifs;
- La possibilité d'accéder à des alternatives;
- La possibilité de développer des habiletés;
- La possibilité d'obtenir de la reconnaissance.

La dimension « développer des liens significatifs » peut être mesurée par les confidences faites aux travailleurs de rue, les demandes d'aide ponctuelles, les accompagnements, la perception des jeunes face aux travailleurs de rue, le développement de la relation entre un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue et un travailleur de rue.

La dimension « accéder à des alternatives » peut être mesurée par des indicateurs tels les références à des ressources spécialisées, la médiation et les accompagnements (recherche d'emploi, sortie d'un gang de rue, etc.).

Pour ce qui est de la dimension « développer des habiletés », des indicateurs peuvent être créés à cet effet, comme participer à des activités sportives et culturelles et donner des opportunités aux jeunes de développer leurs habiletés (par exemple, créer un disque de hip hop).

Finalement, pour mesurer la dimension « obtenir de la reconnaissance », la contribution des travailleurs de rue à faire vivre des réussites aux jeunes (obtention d'un emploi ou d'une formation, trouver un appartement, etc.) de même que les activités et discussions où les jeunes sont renforcés positivement pourraient être mesurés.

Il est à noter que les indicateurs pour développer ces dimensions sont proposés à titre d'exemples. Une réflexion plus profonde sera entamée durant la deuxième année et les outils de mesure seront ajustés en conséquence.

L'augmentation des facteurs de protection s'inscrit davantage dans une démarche de prévention. Par conséquent, elle s'adresse plus particulièrement aux jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue. D'autres échelles de mesure de l'efficacité doivent alors être conçues pour les jeunes membres d'un gang de rue.

Hébert et al. (1997) soulève que le gang « *aurait entre autres pour fonction de satisfaire les besoins que les institutions traditionnelles ne comblent pas adéquatement* ». Notre seconde hypothèse est que le travailleur de rue est efficace s'il réussit à aider les jeunes et à combler leurs besoins qui sont sous-jacents à l'affiliation à un gang, que ce soit en partenariat ou encore effectué en solo.

Des jeunes à risque et membres d'un gang de rue qui ont été interrogés par Hamel et al. (1998) soulèvent les raisons et les besoins qui expliquent leur affiliation à un gang :

1. Besoin de reconnaissance;
2. L'influence d'un ami;
3. Besoin d'appartenir à une nouvelle famille (besoin d'appartenance);

4. Intérêt pour l'image des gangs;
5. Besoin de protection;
6. Besoin de valorisation;
7. L'influence d'un membre de la famille;
8. Besoin d'argent.

Étant donné que les travailleurs de rue côtoient les jeunes dans leur milieu, ils sont susceptibles d'avoir un effet sur chacun de ces besoins, que ce soit par l'organisation d'activités sportives et sociales (besoin d'appartenance, reconnaissance, valorisation) et/ou l'accompagnement à la recherche d'emploi (besoin d'argent, de reconnaissance) et/ou la médiation (besoin de protection) et/ou la sensibilisation (influence d'un ami ou d'un membre de la famille, intérêt pour l'image des gangs).

Au niveau plus spécifiquement des membres de gang de rue, on peut retenir d'autres indicateurs de l'efficacité. Nos dernières hypothèses sont que les travailleurs de rue sont efficaces si :

- Ils donnent des moyens aux jeunes qui le désirent de se désaffilier d'un gang;
- Ils réussissent à gérer des conflits;
- Ils réussissent à sortir le jeune de sa marginalité (trouver un emploi, rattachage scolaire);
- Ils réussissent à réduire les conséquences négatives liées à l'adhésion à un gang (MTS, subir une agression, etc.).

Le spectre d'indicateurs pour vérifier ces hypothèses est très large, que ce soit au niveau des accompagnements, des références, de la médiation, etc. Dans cet ordre d'idées, on comprend mieux pourquoi s'intéresser à la panoplie d'interventions des travailleurs de rue dans le cadre de cette étude au lieu de se restreindre aux effets sur la baisse de la délinquance.

Cette réflexion n'est qu'un avant-goût au lecteur de la façon dont nous traiterons du concept de l'efficacité que nous étudierons au cours de la seconde année.



## CONCLUSION

---

Ce rapport a fait état de la première année de l'évaluation de la pratique des travailleurs de rue du consortium *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?* auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Les résultats ont surtout été de nature descriptive; nous voulions être en mesure de bien saisir notre objet d'étude avant de traiter de la question de l'efficacité. Le cœur de la démarche consistait à décrire la pratique des travailleurs de rue auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Dans un premier temps, il a été question des jeunes en lien avec les intervenants du consortium. En second lieu, la présence des travailleurs de rue auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue a été explicitée. Par la suite, nous avons décrit le développement d'une relation entre un travailleur de rue et un jeune à risque et/ou membre d'un gang de rue. La dernière section a été consacrée aux interventions des travailleurs de rue auprès de ces jeunes. La lecture de ce rapport a peut-être engagé un certain questionnement chez le lecteur. Le travail de rue est une pratique peu connue et empreinte d'idées préconçues. Il peut être inquiétant de s'ouvrir à une pratique moins édifiée; c'est l'une des raisons pour laquelle nous avons choisi de décrire de façon détaillée la pratique des travailleurs de rue au cours de la première année.

Cette étude contient une limite irrémédiable, soit une atteinte à la validité échantillonnale. Tout d'abord, cinq travailleurs de rue n'est pas un échantillon suffisant pour espérer généraliser les résultats obtenus à l'ensemble des travailleurs de rue qui pratiquent auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Rappelons toutefois que ce biais ne cause pas de problème dans l'évaluation du projet *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?*, mais plutôt au niveau de l'avancement des connaissances empiriques sur le sujet. Un second élément à considérer réside dans le choix des jeunes à interviewer. En effet, on peut supposer que les travailleurs de rue ont choisi des jeunes avec qui ils avaient les meilleurs liens. Or, c'était la seule façon de procéder en regard des ressources dont nous disposions. Notons que nous avons considéré ces limites tout au long de notre démarche afin d'interpréter le plus judicieusement possible les résultats.

À présent, nous avons un portrait de la pratique des travailleurs de rue auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. La seconde année d'étude permettra de vérifier nos premières hypothèses et de placer les derniers morceaux du casse-tête. Un nouveau concept, celui du partenariat, sera investigué et nous poursuivrons notre collecte de données sur les autres thèmes afin d'atteindre, si possible, la saturation.

Nous clôturerons le rapport par une dernière réflexion. Peu importe notre domaine d'expertise, nous aimerions tous répondre à la question « *Comment intervenir et réagir face au phénomène des gangs de rue?* » et découvrir une approche efficace. Il est naturel et humain d'avoir ce désir inconscient – ou conscient – de trouver LA recette magique pour enrayer une problématique. Or, la réponse n'est malheureusement pas si simple. Cette première année d'étude nous a permis de faire un constat important : il n'existe pas une pratique de travail de rue uniforme auprès des jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue qui doit être strictement considérée comme étant supérieure à une autre. En d'autres termes, il n'y a pas de recette miracle, d'où l'importance de juger avec précaution de l'efficacité du travail de rue. En effet, les milieux, les contextes et surtout les jeunes rencontrés et les intervenants eux-mêmes sont trop différents pour que l'on puisse régir une organisation stricte et homogène de la pratique du travail de rue face aux jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Les travailleurs de rue doivent avoir une latitude suffisamment grande pour s'adapter au quotidien des jeunes sur le terrain. En effet, pour rejoindre les jeunes qui rejettent l'encadrement, ils doivent travailler dans cet univers moins encadré. Or, cela ne signifie pas les exempter de repères; l'enjeu est plutôt de trouver un équilibre. Il est possible d'établir des balises pour les travailleurs de rue à partir de certains indicateurs. La seconde année d'étude servira justement à développer ces derniers. Notons que ces repères ne seront probablement pas tous applicables pour chacun des travailleurs de rue. Il est nécessaire que chaque intervenant fasse l'exercice personnel (impliquant humilité et jugement) de s'auto-évaluer et de reconnaître, face à leur propre pratique, les balises qui sont valables. La responsabilité revient au travailleur de rue de juger de l'amalgame des conditions à réunir pour intervenir efficacement envers les jeunes à risque et/ou membres d'un gang de rue. Notre rôle principal dans ce processus est de fournir des indicateurs aux travailleurs de rue par le biais des résultats de cette étude. La seconde année de cette recherche sera principalement consacrée à cette mission.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- ANGERS, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Les éditions CEC inc., Montréal, 381p.
- ARCHAMBAULT, J.; PINET, T.; DUMONT, M., LAFOND, G.; LEDUC, P. C.; BORJA, P. et DÉRY, I. (2001). *Évaluation de l'efficacité d'un projet de prévention du VIH et des autres MTSS en milieu carcéral (Projet S.A.P)*, CLSC de la Région-Sherbrookoise, 121p.
- BASTIEN, R.; LÉVY, J. ; OLAZABAL, L. ; TROTTIER, G. ; ROY, É. (2001). *Analyse descriptive de la prévention dans le travail de proximité : la problématique MTS/VIH et celle connexe. Étude exploratoire : rapport de recherche*. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 77p.
- BLONDIN, P (1993). « Les gangs de rue ». In M. Chalom et J. Kousik (eds) : *Violence et déviance à Montréal*, Montréal : Liber, p.91-103
- CHEVAL, C (1998). *Le travail de rue : une pratique d'accompagnement clinique*, Mémoire de maîtrise, École de service social, Université de Montréal, 158p.
- COUSINEAU, M-M (2004). « Gangs : Un tour du Québec pour faire parler le point ... Un forum pour en parler ! », *Continuum JC*, vol. 3, no.1, p.3 et 7.
- CUSSON, M. (2002). *Prévenir la délinquance. Les méthodes efficaces.*, Presses Universitaires de France.
- DE BOÉRÉ, E. (1996). *Quand le social descend dans la rue*, Bruxelles : Fédération des travailleurs sociaux de rue en Communauté française de Belgique.
- DORAIS, M. (2001). « Les travailleurs sociaux sont tous des chercheurs... y compris ceux et celles qui l'ignorent », Conférences prononcées au colloque de l'Ordre des travailleurs sociaux, *Intervention*, no. 14, p.86-95.
- DUVAL, M. et FONTAINE, A. (2000). « Lorsque des pratiques différentes se heurtent : les relations des travailleurs de rue et les autres intervenants », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.13 (1), p.49-67
- FONTAINE, A (2001). *Le travail de rue face aux pressions technocratiques : les enjeux de la planification intégrée de services sociaux et de santé pour une pratique d'intervention autonome en lien avec les jeunes marginalisés*, Mémoire de maîtrise, Intervention sociale, Université du Québec à Montréal, 169p.
- FONTAINE, A. (2003). « Aux marges du social, le travail de rue », *Intervention*, no.119, p15-23.
- FREDETTE, C. (2004). « Quand le rêve d'une nouvelle vie tourne au cauchemar ! », *Continuum JC*, vol. 3, no.1, p.11
- GRÉGOIRE, C. (1998). « Les gangs de rue :mythe ou réalité ? », *Défi jeunesse*, 1, V, p.18-22.
- HAMEL, S., FREDETTE, C., BLAIS M-F. et BERTOT, J. (1998). *Jeunesse et gangs de rue. Phase II. Résultats de la recherche terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*. I.R.D.S., Rapport présenté au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, 440p.

- HÉBERT, J., HAMEL, S. et SAVOIE, J. G. (1997). *Jeunesse et gangs de rue. Phase 1. Revue de la littérature*, I.R.D.S., Rapport présenté au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, 100p.
- KLEIN, M. W. (1995). *The American street gang. Its nature, prevalence and control*. New-York: Oxford University Press.
- KLEIN, M. W. (1971). *Street gang and street workers*, New Jersey : Prentice-Hall inc, 338p.
- LANCTÔT, N. et LE BLANC, M. (1996). « La participation des garçons à une bande marginale : un phénomène de sélection et d'opportunités », *Revue canadienne de criminologie*, octobre 1996, p.375-400.
- NÉRON, C. (2004). « Les gangs de rue à l'avant-plan : Une priorité d'action à tous les niveaux », *Continuum JC*, vol. 3, no.1, p.2 et 6.
- PAQUET, M. et RICHARD, C. (1995). *Une expérience de travail de rue à Joliette : bilan des quatorze premier mois*, Rapport d'activité, 17p.
- PARIS, R. (1999). « Le travail de rue : une pratique encadrée qui n'encadre pas ... », Association des Travailleurs et Travailleuses de Rue du Québec, 11p.
- PERREAU, M. et BIBEAU, G. (2003). *La gang : une chimère à apprivoiser (marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise)*, Québec : Les Éditions du Boréal, 391p.
- PHARAND, S. (1995). *Le travail de rue au Québec : revue documentaire*, Unité de santé publique du Centre hospitalier régional de Rimouski, Rimouski, 52p.
- PINARD, M. (1994). « Pour une approche intégrée du travail de rue. Travail de rue : objectifs, philosophie d'action et choix politiques » In *Les actes du colloque du PlaMP : une génération sans nom ni oui* (Mtl, 22-26 avril 1992), dir. J. Pector, Montréal :PlaMP, 336p. (p.256-261).
- SPERGEL, I. A. (1995). *The youth gang problem: A community approach*, Oxford University Press, New-York, 346p.
- VALLERAND, J. R. (1994). *Les fondements de la psychologie sociale*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur ltée, 888p.